No.

Agence Japonaise de Coopération Internationale

La Ligne Directrice pour l'Identification et la Formulation des Projets du Développement Agricole et Rural dans la République du Sénégal

Le Sénégal : Les Directives du Développement Agricole et Rural

Projet de Rapport Final

Août 2005

Le Centre International de Développement du Japon (IDCJ)

RD
JR
05-49

La Carte sénégalaise

Source : http://www.lib.utexas.edu/maps/africa/senegal_rel89.jpg

Introduction

Le Niveau des « Directives » en tant que « Document de Référence pour le Travail »

Selon les situations de chaque pays, les demandes pour les « Directives », en tant que « document de référence pour l'identification et la formation de projet dans le domaine du développement agricole et rural» dont les bureaux de la JICA à l'étranger ont besoin, sont différentes. Les pays cibles pour l'élaboration de ces Directives sont classifiés, suivant les conditions de chaque pays, en quatre niveaux ci-dessous. Le Sénégal est placé au « niveau A ». Les présentes Directives ont été élaborées aux deux points de vue importants : « Qu'est-ce qu'on exécute ? » et « Comment formule-t-on un project ? »

Tableau 1 : Proposition de Classification des Pays Cibles

Niveau	Raisons de Classification
A	Les pays où il n'y a pas d'actvités de l'équipe spéciale de l'APD, à cause de la limite du nombre de l'effectif de l'Ambassade du Japon et du bureau de la JICA, quoique la nécessité de la coopération dans le domaine du développement agricole et rural soit très élevée. Il est nécessaire de renouveler ou de passer en revue l'orientation de la coopération dans ce domaine.
B	Les pays où l'équipe spéciale de l'APD effectue l'élaboration de l'orientation de la coopération et la formulation de projets. Cependant, pour mieux formuler les projets concrets, l'élaboration des Directives en coordination avec le siège de la JICA est très significative.
C-1	Les pays où l'équipe spéciale de l'APD s'occupe de formulation de chaque projet et le taux d'approbation de projets formulés est assez élevé . Cependant, pour diversifier les contenus de la coopération, l'élaboration des Directives, comme information de base, est significative.
C-2	Les pays où la nécessité de la coopération dans le domaine du développement agricole et rural est assez élevé. Cependant, pour le moment, la macro-analyse des situations et l'orientation approximative du développement agricole et rural sont demandées.

Remarque: On suppose que, depuis le niveau C jusuqu'au niveau A, les investissements du siège de la JICA accroîtraient progressivement.

Source : Documents du deuxième comité de l'examen des Directives du développement agricole et rural.

La Couche Bénéficiaire Ciblée dans les Presentes Directives

En principe, « la couche de la pauvreté qui réside dans le milieu rural (zone non-urbaine), où l'agriculture est un moyen de subsistance principal » est considérée comme population bénéficiaire ciblée par les projets du développement agricole et rural, appuyés par la JICA. L'importance de la coopération pour la couche sans terrains et la couche de chômage en milieu urbain est bien reconnue et il y aurait des cas où des projets les toucheraient selon les conditions de la zone cible. Cependant, ces documents ne sont pas destinés à examiner la possibilité de la coopération pour ces gens-là depuis le début.

Comment Utiliser les Directives

- Ces Directives serviront, comme un guide, à présenter les points de vue et les moyens, lorsque les agents du bureau de la JICA à l'étranger, chargés d'identifier et de formuler ainsi que d'exécuter les projets, identifieront et formuleront des projets dans le domaine du développement agricole et rural.

- Chaque agent du bureau, en utilisant ses expériences de travail à l'étranger, mènera des études sur terrain en cas de nécessité, échangera des opinions et des informations avec les autres personnes concernées pour savoir la situation exacte d'une zone cible et formulera un projet réalisable.

- Après l'approbation du projet, ces Directives seront utilisées encore pour examiner si le projet sera exécuté suivant le plan initial et contibuera au maintien et à l'amélioration de la vie de la population dans les zones cibles et voisines.

- Ces Directives seront révisées, selon les circonstances, en reflétant les connaissances et les expériences accumulées au bureau de la JICA à l'étranger, à travers la formulation et la mise en oeuvre de projet. Elles deviendront donc plus pratiques suivant les situations réelles de chaque pays.

La Validité des Présentes Directives

En principe, la validité de ces Directives sera supposée pour 5 ans environs conformément à l'orientation de la coopération du Japon (le programme d'assistance par pays, les directives de la coopération de l'équie spéciale de l'APD, etc.). Cependant, pour atteindre l'objectif de ces Directives : « le renforcement des moyens du maintien et de l'amélioration de la subsistqnce de la population dans la zone cible », il fant souvent plus de 5 ans. Lors de la formulation d'un projet, il fant donc tenir compte des influences que le projet exercera aux enfants de la zone cible ou à la génération suivante.

En ce qui Concerne les Présentes Directives

Contexte et Objectifs

Parmi de nombreux pays en développement, l'agriculture est une activité principale et chaque gouvernement accorde de l'importance à l'agriculture dans le développement économique. D'autre part, la population rurale occupe une grand partie de population, en particulier elle consiste en la couche de la pauvreté. Par conséquent, le développement agricole est considéré comme un moyen important pour la réduction de la pauvreté, par le gouvernemet des pays en développement. La JICA, aussi, considère le développement agricole et rural comme un moyen important pour réaliser « l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim », qui est un des « buts globaux du développement du millénium » adoptés par l'ONU en septembre 2000.

Tenant compte des caractéristiques du développement agricole et rural, qui sont remarquablement influencées par la particularité locale telle que les conditions naturelles et celles de socio-économiques, la JICA renforce l'intégration de l'approche par pays et par région avec l'approche par thème. Dans ce cadre, « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) » (*Titre original est en anglais ; Approaches for Systematic Planning of Development Projects: Agricultural and Rural Development*) a été élaborée en août 2004 pour présenter exhaustivement l'orientation de la coopération traitant transversalement les thèmes ainsi que pour montrer la ligne directrice des méthodes du développement.

D'autre part, en visant à déployer promptement une coopération qui convient à la situation du pays cible, la JICA est en train de transférer à ses bureaux à l'étranger les fonctions appartenant au Département de la Région du Siège de la JICA. De ce fait, on suppose que les bureaux de la JICA à l'étranger seront le noyau de la formulation et de la mise en oeuvre de chaque projet du développement agricole et rural. A cet effet, en se fondant sur ladite « Approche efficace » ou le « plan pour exécution des programmes par pays », il est demandé d'élaborer un document de référence pour le travail qui servira à identifier et à formuler les projets qui conviennent aux circonstances du pays en question.

C'est dans ce contexte que les présentes Directives, ayant pour objectif de présenter les points de vue et les moyens lors de la formulation des projets, a été élaboré afin que la JICA puisse ranger les informations de base qui sont nécessaires à identifier et à formuler les projets dans le domaine du développement agricole et rural au Sénégal à l'avenir.

La Définition du « Développement Agricole » et du « Développement Rural »

Dans les Directives, le « Développement Agricole » se traduira par non seulement le développement agricole au sens étroit, mais aussi par ce qui vise l'amélioration générale de la production et du revenu des exploitants agricoles, soit pisciculture intérieure de petite taille, soit sylviculture sociale. Le « Développement Rural » sera défini aussi par ce qui vise l'amélioration de la qualité de vie en tout milieu rural, telle que l'amélioration de l'accessibilité de l'éducation de base, de la santé, de l'eau potable, etc. par la population rurale (en particulier la couche de pauvreté).

Ce que Vise les Directives : La Réduction de la Pauvreté

Les Directives sont fondées sur l'idée suivante : Tous les Développements Agricoles et Ruraux doivent avoir, pour but global, la réduction de la pauvreté (y compris la sécurité

alimentaire au niveau du foyer), en principe. La problématique de la pauvreté devrait être abordée non seulement sous l'aspect économique, mais aussi sous les aspects divers, soit celui social, soit celui psycologique, etc. Le pays bénéficiaire devra concrètement définir la « Pauvreté » par eux-mêmes, mais les présentes Directives sont élaborées en supposant que la pauvreté a plusieurs faces et que l'approche compréhensive est indispensale à la réduction de la pauvreté.

Par conséquent, comme on l'a dit ci-dessus, en donnant un sens large aux « Développement Agricole » et « Développement Rural » et en visant finalement la Réduction de la pauvreté, les Directives montrent les thèmes dans le domaine du développement agricole et rural des aspects divers et elles concrértisent les objectifs de développement ou les thèmes importants. Elles présentent aussi les propositions de l'approche de l'appui de la JICA ou celles des programmes dans l'avenir pour savoir comment aborder ces thèmes ou comment identifier et formuler les projets dans ce domaine.

Le Déroulement du Travail par les Directives

Le tableau ci-dessous montre le déroulement du travail par les Directives jusqu'à l'examen de l'orientation pour aborder les thèmes. L'examen des « points de remarque pour la formulation d'un projet » ainsi que l'examen des « procédés de suivi-évaluation et la fixation des indicateurs » devraient s'opérer parallèment à l'étape de l'élaboration de l'orientation de la coopération.

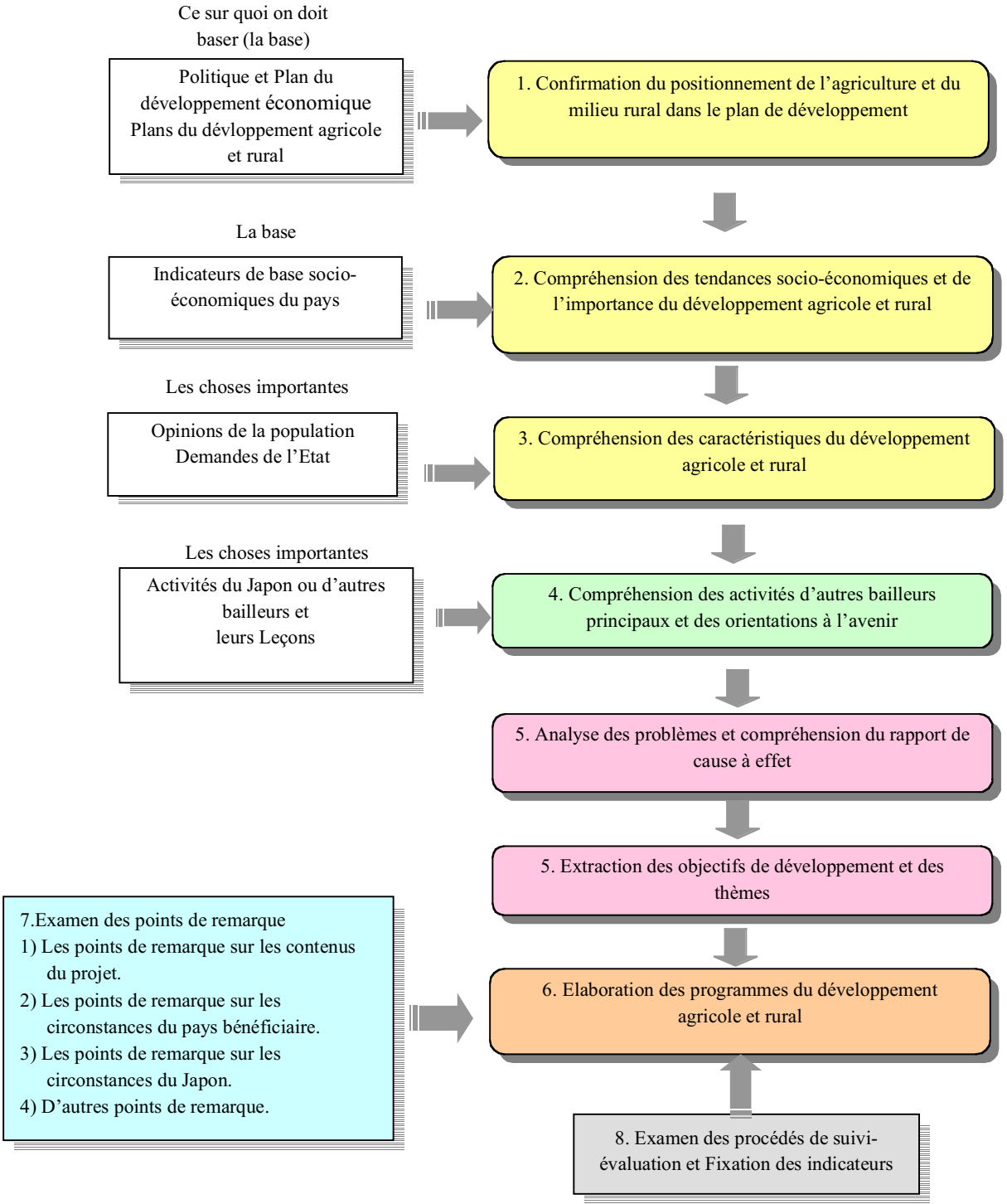

Le Déroulement du Travail jusqu'à l'Examen d'un Programme du Développement Agricole et Rural

Table des Matières

La Carte sénégalaise
Introduction i
En ce qui Concerne les Présentes Directives iii
Le Déroulement du Travail par les Directives v
Table des Matières vii

1. Positionnement du Secteur Agricole et Rural dans le Plan de Développement et Caractéristiques SEN-1
1.1 Positionnement du Secteur Agricole et Rural dans le Plan de Développement SEN-1
1.2 Tendances Socio-économiques et Importance du Développement Agricole et Rural SEN-1
1.3 Caractéristiques du Développement Agricole et Rural SEN-2

2. Activités d'Autres Bailleurs Principaux et Orientation de l'Aide à l'Avenir SEN-7
2.1 Position Fondamentale de l'Aide Publique au Développement du Japon pour le Sénégal SEN-7
2.2 Activités d'Autres Bailleurs SEN-8

3. Analyse des Problèmes et Compréhension du Rapport de Cause à Effet SEN-10
3.1 Examen de la Méthode pour Aborder les Problèmes SEN-10
3.2 Concernant le Rapport avec « l'Approche Efficace pour les Thèmes de Développement » SEN-10
3.3 Problèmes Cruciaux et Objectifs de Développement dans le Domaine du Développement Agricole et Rural SEN-13
3.4 Extraction des Objectifs de Développement et des Thèmes SEN-15

4. Elaboration d'une Proposition de Programmes du Développement Agricole et Rural SEN-19
4.1 Programme pour la Promotion de la Diversification Agricole SEN-20
4.2 Programme Intégré pour le Développement Rural de Petite Taille SEN-21
4.3 Programme pour l'Amélioration de la Transformation et de la Circulation SEN-23

5. Points à Remarquer lors de la Formulation des Projets SEN-24
5.1 Points à Remarquer Relatifs au Contenu des Projets SEN-24
5.2 Points à Remarquer Relatifs aux Circonstances du Pays Bénéficiaire SEN-27
5.3 Points à Remarquer Relatifs aux Conditions du Japon SEN-30
5.4 Autres Points à Remarquer SEN-30

6. Procédure du Suivi et de l'évaluation et Indicateurs SEN-31
6.1 Procédure du Suivi et de l'évaluation SEN-31
6.2 Fixation des Indicateurs de Résultats et Application SEN-32
6.3 Proposition des Indicateurs des Résultats SEN-33
6.4 Examen de la Possibilité de l'Obtention des Données des Indicateurs des Résultats SEN-34

Annexe 1 L'Etude sur l'Approche de la JICA pour la Formulation des Programmes/Projets du Développement aricole et rural au Bangladesh et Applicabilité de ces Approches pour les autres Bureaux de la JICA à l'étranger - Résumé -

Annexe 2 Les Listes de Contrôle

Annexe 3 l'Approche Efficace pour les Thèmes de Développement <Développement Agricole et Rural>

1. Positionnement du Secteur Agricole et Rural dans le Plan de Développement et Caractéristiques

1.1 Positionnement du Secteur Agricole et Rural dans le Plan de Développement

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, politique de base du Sénégal, se résume dans les trois points suivants :

- Accroissement de l'occasion génératrice de la fortune
- Egalité des chances par le biais du renforcement des capacités de la couche de la pauvreté
- Protection des couches sociales les plus défavorisées

Dans la stratégie « Accroissement de l'occasion génératrice de la fortune » sus-dite, la relance de l'agriculture est considérée comme première politique, en supposant la dynamisation du secteur privé, la promotion des investissements privés, etc. La plupart des populations pauvres s'occupent de l'agriculture en jouant les rôles pour assurer l'alimentation, fournir les matières premières de l'industrie agro-alimentaire (huile d'arachide, cotton, etc.) et consommer les produits fabriqués tels que les engrais, etc. L'agriculture est donc prise pour le facteur le plus important en vue de la réduction de la pauvreté.

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté porte sur aussi l'accroissement de l'occasion génératrice du revenu non agricole. Il s'agit concrètement de la relance de la sylviculture et du tourisme, de la relance de l'artisanat et de l'accroissement des investissements pour l'artisanat, de la fourniture de formations, de l'appui à la commercialisation, etc. En outrte, on y planifie la relance d'élevage (le développement de circulation depuis l'abattage jusqu'à la transformation, la promotion des produits laitiers, des viandes de moutons et de poulets, ainsi que de la maroquinerie, etc.) aussi bien que la relance de la pêche (la modernisation de la pêche traditionnelle de petite taille, l'amélioration du système financier, la promotion de la pêche destinée aux marchés intérieurs, etc.).

D'autre part, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté traite aussi l'amélioration de l'éducation et de la santé , de l'alimentation en eau potable et du transport pour renforcer les capacités de la couche de la pauvreté ainsi que la conservation environnementale et l'amélioration hygiénique pour assurer les ressources naturelles. Les différents programmes de l'amélioration du cadre de vie en milieu rural seront exécutés le long de l'orientation de cette stratégie.

1.2 Tendances Socio-économiques et Importance du Développement Agricole et Rural

Depuis les années '80, la politique de la réforme de structure, orientée par la Banque mondiale et le FMI, est pratiquée. L'évolution du revenu par tête au Sénégal est pourtant stagnante à long terme[1]. Dans la dernière moitié des années '90, une tendance de croissance stable a été reconnue. Il n'y a pas de grands changements dans la structure de base de l'économie sénégalaise qui se constitue du secteur agricole (près de 20% du PIB total) et du

[1] D'après la Banque mondiale, depuis 1967 jusqu'à la dévaluation du franc CFA en 1994, la croissance du revenu par tête n'a marqué que 0,35% en moyenne, pendant ces 37 ans. (The World Bank, *Country Assistant Strategy for Senegal*, 2003).

secteur tertiaire (près de 60% du PIB total). Au point de vue de la population au travail, le secteur primaire, comme l'agriculture, est occupé par plus de 70% de la population[2].

Au point de vue de l'industrie, la proportion des produits agricoles exportés est remarquablement basse par rapport à l'exportation totale de l'alimentation.

D'autre part, le positionnement de l'agriculture, aux points de vue du PIB et de la population au travail, n'a pas de grands changements depuis une quarantaine d'années, en occupant toujours près de 20% du PIB. Le PIB sénégalais dépend fortement de l'exportation de produits agricoles spécifiques, tels que l'arachide, et l'écomomie sénégalaise est facilement influencée par la situation du marché international. L'exportation des produits agricoles a connu une forte baisse de 70% dans ces 40 dernières années.(voir. Tableau 1-1).

Tabreau 1-1 Positionnement de l'agriculture au Sénégal

(%)

	1965	1970	1980	1990	1999
PIB	n.a	24.0	18.8	19.9	18.0
Travail	83.1	82.7	80.7	76.8	74.1
Exportation des matières primières de l'agriculture (par rapport à l'exportation totale)	1.2	4.1	3.1	2.7	2.7
Importation des matières primières de l'agriculture (par rapport à l'importation totale)	3.4	3.1	1.0	1.8	2.3
Exportation de l'alimentation (par rapport à l'exportation totale	86.9	64.8	43.1	53.2	13.4
Importation de l'alimentation (par rapport à l'importation totale	36.9	28.9	24.6	28.1	18.6

Source: FAOSTAT, World Tables, World Development Indicators.

1.3 Caractéristiques du Développement Agricole et Rural

Les deux points caractéristiques sont observés dans le taux de croissance du secteur agricole sénégalais. L'un se caractérise par de grandes fluctuations de la production et l'autre témoigne d'une baisse générale assez importante de la quantité de la production. Les fluctuations et la baisse de la production ne sont pas observées dans le domaine de l'élevage. Ce phénomène apparaît dans le domaine de céréales et de produits agricoles (y compris les influences des céréales). En particulier, la production céréalière est remarquablement baissée de 20% en moyenne par rapport à la moyenne de 1989-1991. La faiblesse de la base de l'agriculture sénégalaise est un des facteurs de ces fluctuations. Les causes de la baisse de la production sont variées, telles qu'on peut citer la diminution générale de la pluviométrie, l'avancement de la désertification, la diminution de superficies cultivées par tête à cause d'une croissance démographique, la salinisation, la dégradation du sol dans les zones arachidières, la hausse des prix des produits importés (par ex. les intrants agricoles comme pompe) qui entraîne la baisse de la compétitivité, etc.

Les produits agricoles étaient en excédent de l'exportation sur l'importation et ils gagnaient 50% du commerce extérieur total. Cependant, depuis la dernière moitié des années '90, la

[2] La proportion de la population au travail du secteur agricole par rapport à la population au travail: 75,3% (1995), 73,4 % (2001) (FAO Production Yearbook, 2001).

balance du commerce extérieur est devenue l'excédent de l'importation. En moyenne, 50% de la consommation intérieure du pays dépend de l'importation. De ce fait, la somme totale gagnée par l'exportation de l'arachide, produit principal de l'exportation, est affectée au règlement de l'achat de l'alimentation importée. Et cette somme de l'alimentation importée a une tendance à augmenter. C'est parce que la somme de l'importation de l'huile d'arachide et des gateaux d'huile arachidière, produits principaux de l'exportation, est stagnante à cause de sécheresses répétées, de la confusion des politiques depuis l'ajustement structurel et de la compétition sévère avec d'autres huiles au marché international, ainsi qu'une forte augmentation de l'importation du riz liée à une grande consommation de l'intérieur du pays.

1.3.1 Les Caractères du Milieu Rural

En milieu rural, l'augmentation de la population s'accélère et plus de 50% de la population a moins de vingt ans. Lors de la colonisation française, les marabouts, autorités religieuses, gouvernaient le pays, surtout en dirigeant la population rurale, à la place du gouvernement de France. Ce régime politique avait provoqué le mauvais aménagement du cadre administratif en milieu rural et la prise de décisions et la mise en oeuvre de ces décisions appartenaient directement au Président de la République pendant longtemps. L'adoption de la loi de décentralisation en 1996 a transféré au Conseil régional les attributions de la prise de décision finale sur les politiques régionales. Depuis l'avènement de la régionalisation, le Conseil régional possède les attributions pour élaborer les politiques régionales en matière des 9 domaines de compétence, axés sur les services sociaux de base[3]. Par cela, on peut s'attendre à ce que les opinions de la population se reflètent plus facilement dans les politiques. Cependant, les fonctions de l'organisation administrative (par ex. staff) ne sont pas suffisantes au niveau du Conseil régional pour permettre d'atteindre les résultats attendus. D'autre part, sur le plan financier, l'Etat dispose toujours de pouvoirs très forts et, à propos de l'exécution du budget, il arrive que l'antagonisme entre l'Etat et les régions se produise.

Depuis l'ajustement structurel, l'organisation spontanée des producteurs est observée au Sénégal. C'est parce que les producteurs individuels doivent faire face eux-mêmes à la chute du système de cotrôle, depuis la production jusqu'à la commercialisation par l'intermédiaire de la société nationale. Parmi ces groupements de producteurs, quelques-uns participent, comme représentants de producteurs, aux commissions délibérantes de politiques pour faire refléter leurs opinions.

1.3.2 La Vie de Base en Milieu Rural

Au Sénégal, l'alimentation par tête a une tendance à se baisser à long terme et la population rurale souffre du manque chronique de l'alimentation au niveau du foyer. A l'égard de la consommation céréalière par rapport à la quantité nécessaire annuelle par tête, la quantité nécessaire reste toujours en état de manque depuis quelques années (cf. Fig.1-1). En particulier, la situation alimentaire en milieu rural, par rapport au milieu urbain, n'est point satisfaisante et cette tendance se présente d'une manière frappante dans l'état de nutrition des enfants.

[3] Politique intérieure, Santé, Education, Culture, Sport et Jeunesse, Environnement et Gestion des ressources naturelles, Habitation, Gestion administrative et Planification.

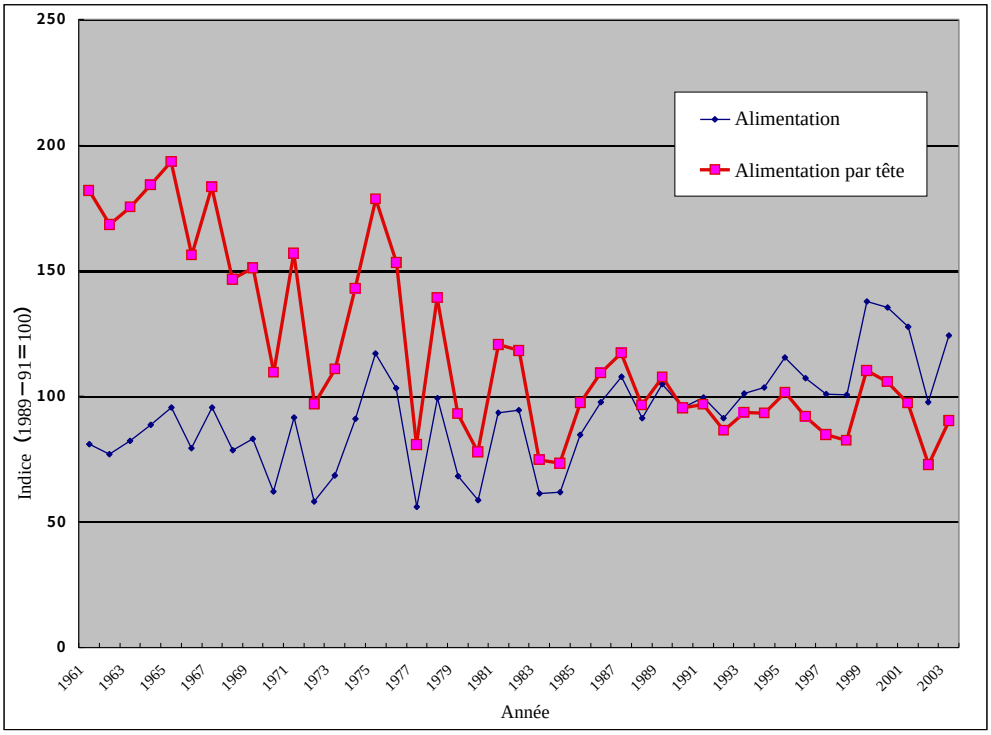

Fig. 1-1 Evolution de l'Alimentation par Tête (1961-2003)

Source: FAOSTAT.

1.3.3 La Faiblesse de la Capacité de Faire Face aux Crises

Au Sénégal, les conditions naturelles sont originellement rigoureuses. En outre, à cause des inondations, des sécheresses, des tempêtes brutales, des dégâts causés par des insectes et des déprédateurs pour des produits agricoles, du manque de l'alimentation après la fin du stockage, etc., le cadre de vie est aussi sévère pour le maintien et l'amélioration de la subsistance.

D'autre part, si certaines régions sont favorisées par le cadre naturel, elles ne disposent pas suffisamment de capacités de faire face aux crises, telles que l'accroissement de la productivité, les mesures nécessaires au stockage, les revenus en espèces, etc. Le plus souvent, il arrive qu'elles soient à bout d'aliments. Effectivement, d'après la Figure 1-2 qui montre les niveaux de « la vulnérabilité » par région, la région du sud-est est favorisée de la potentialité agricole avec la pluviométrie dépassant 1000mm en moyenne annuelle, mais elles sont faibles au point de vue de faire face aux risques. En réalité, on dit que le degré de pauvreté est élevé dans la région du sud-est[4].

Le manque de l'alimentation est un problème sévère en particulier dans les foyers agricoles en autarcie. Même s'il y a des systèmes d'entraide au niveau villageois, en cas d'une mauvaise récolte ou de stockage insuffisant dans toutes les zones, il manque absolument la quantité de l'alimentation. Les revenus en espèces seront importants pour le compléter tant sur le plan qualitatif que quantitatif, mais en réalité, le pouvour d'achat en milieu rural n'est pas suffisament fort.

[4] D'après les pages 9 et 12 du *Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté de la République du Sénégal*, le degré de pauvreté socio-économique est élevé dans les régions de l'est, du nord et du centre.

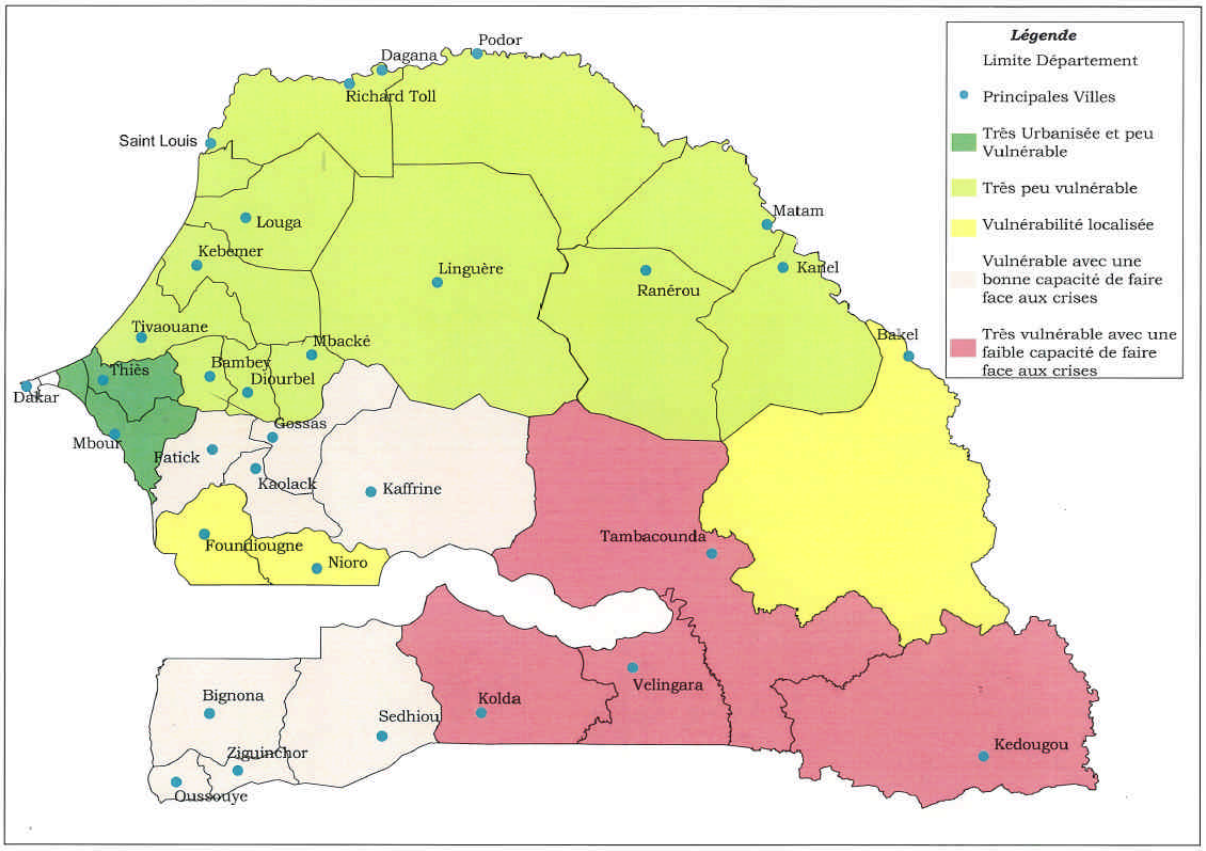

Source：WFP.

Fig. 1-2 Vulnérabilité par Région

1.3.4 Education

Dans le domaine de l'administration éducative, la décentralisation est en progrès. La situation du développement du secteur éducatif est améliorée en partie, mais dans l'ensemble, un grand thème à aborder couvre le secteur. Le taux d'alphabétisation des hommes adultes est de 47% et celui des femmes 28% en 2000. Cela place le Sénégal au dernier rang parmi des pays typiques de l'Afrique de l'ouest. Le taux de scolarité de l'enseignment primaire est 66% chez les garçons et 58% chez les filles. Ce n'est pas du tout bien élevé[5]. Quoique l'éducation de base dans les écoles primaires soient gratuitement offerte, les causes de cette situation sont constituées par non seulement la pauvreté, mais aussi l'insuffisance du nombre d'écoles et de salles de classe. En plus on peut y ajouter la défectuosité des équipements scolaires (eau potable, toilettes, meubles), celle de manuels de classe et les problèmes du contenu de programmes ainsi que de la méthode pédagogique sur le plan qualitatif. Les cas de l'abandon scolaire sont nombreux et 90% de chefs de famille des foyers pauvres n'ont pas reçu l'éducation formelle. Les personnes ayant le diplôme de fin d'études de l'école primaire ne sont que 8%. Le problème de l'éducation est donc un grand facteur de la pauvreté du Sénégal[6].

[5] UNICEF, http://www.unicef.org/sowc03/tables/table4.html

[6] Banque Mondiale, *Mémorandum du Président de l'Association du Développement International à l'Assistance Stratégique du pays pour la République du Sénégal*, 2003, p.7.

1.3.5 Santé

Les services sanitaires ne sont pas suffisamment fournis. Les foyers qui se situent dans un rayon d'un kilomètre d'une structure sanitaire ne sont que 50,4% dans l'ensemble[7]. Les disparités entre le milieu urbain et le milieu rural apparaissent dans les services sanitaires et les effets de ces disparités s'accroissent. Le budget de la santé est concentré sur les trois régions dont la région de Dakar et sa répartition pour les régions plus pauvres est diminuée[8.] Les ressources humaines de la santé sont concentrées aussi sur la région de Dakar, soit 46,5% et cela provoque un problème grave du manque du personnel au niveau régional[9].

Par rapport au milieu urbain, le taux de mortalité du nouveau-né et celui de mortalité infantile de moins de 5 ans sont graves en milieu rural[10.] Les affections graves sont le paludisme, les maladies diarrhéiqueset et les maladies des vers intestinaux.

[7] Etude des ménages sur la perception de la pauvreté au Sénégal, 2001, *Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté*, 2002, p.18.(En anglais)
[8] Centre de Recherches Economiques Appliquées, en République du Sénégal, *Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté*, 2002, p.18.(En anglais)
[9] JICA, Yamashita Sekkei Inc., *Rapport de l'étude du concept de base pour le projet de l'aménagement de l' Ecole National de Developpement Sanitaire et Social en République du Sénégal*, 2001, p.5.
[10] JICA, *Etude pour l'amélioration de l' environnement de la petite enfance en République du Sénégal*, 2001, p.31.

2. Activités d'Autres Bailleurs Principaux et Orientation de l'Aide à l'Avenir

2.1 Position Fondamentale de l'Aide Publique au Développement du Japon pour le Sénégal

Le Japon s'intéresse de plus en plus aux pays africains depuis quelques années, à travers la participation du Premier Ministre japonais au Sommet de Johannesburg tenu en septembre 2002, l'invitation des dirigeants de pays africains au Sommet de G8, l'organisation de TICAD III[11] en 2003, etc. D'autre part, les pays africains, en tant que pays membres de l'Union Africaine (UA), ont adopté NEPAD[12], l'Initiative du Développement Africain par eux-mêmes, et ils stimulent le zèle au développement.

La proportion de l'APD bilatérale pour les pays africians s'est progressivement accrue depuis les années '80 jusqu'à atteindre 15,3% du total en 1989. Cependant, dès lors, la somme totale de l'APD pour les pays africains a commencé à diminuer, à cause de l'aggravation des dettes accumulées des pays faisant l'objet de l'APD, de l'instabilisation politique, etc. et la proportion de l'APD du Japon pour les pays africiains est de l'ordre de 11% en moyenne depuis l'année 1992 jusqu'à l'année 2001. La plupart des pays faisant l'objet sont des pays très endettés et le Japon accorde l'Aide financière non-remboursable, dont la proportion est près de 70%, par rapport à l'Aide sous forme de prêts qui n'occupe que 0,5% dans l'ensemble. L'Aide Financière Non-Remboursable du Japon pour les pays africains se caractérise par les appuis principaux dans les domaines de la vie de base, tels que l'Aide alimentaire, etc.

Les pays africiains se situent dans la région la plus pauvre du monde et ils ont de grands problèmes, tels que conflits, famines, VIH/SIDA, etc. Ils tendent à s'éloigner de l'intégration économique qui est accélérée à l'échelle internationale et les disparités s'accroissent de plus en plus. Dans ce contexte, l'aide humanitaire et l'aide en urgence sont très demandées ainsi que les appuis durables sont d'autant plus nécessaires que la réforme socio-économique fondamentale est indispensable pour la réduction de la pauvreté.

Le Japon accorde la coopération au Sénégal, en le considérant comme pays prioritaire de l'APD pour les raisons suivantes :

[11] TICAD : Tokyo International Conference on African Development (Conférence International de Tokyo sur le Développement Africain). C'est une conférence internationale pour discuter sur les thèmes de développement en Afrique, dont le Japon a pris l'initiative de l'organisation en 1993 et qui est tenue à Tokyo tous les cinq ans depuis.

[12] NEPAD：New Partnership for African Development (Nouveau Partenariat pour le Développement Africain).

- Le Sénégal est un noyau des pays africains et il a un grand pouvoir de parole sur le plan polique.
- Le Sénégal joue un rôle de noyau parmi les pays africains francophones.
- Depuis l'adoption du régime des partis politiques multiples en 1976, le Sénégal est un des pays démocratiques de l'Afrique et la situation politique est relativement stable.
- Le Sénégal aborde activement l'ajustement structurel et la reconstruction économique avec les appuis de la Banque Mondiale et le FMI depuis 1979.
- Les aides sont très demandées, car le Sénégal a beaucoup de thèmes à aborder, tels que la haute croissance démographique, la désertification, etc.
- Les relations avec le Japon sont étroites et le Sénégal est un pays-noyau des politiques diplômatiques du Japon vis-à-vis des pays de l'Afrique de l'ouest.
- Fixant les objectifs de développement concrets et prenant l'initiative du développement socio-économique, la politique du développement au Sénégal s'accorde avec la nouvelle Stratégie de développement du CAD (le Comité de l'Aide au Développement).

Source : le Ministère des Affaires Etrangères *Livre blanc sur l'APD* 2002.

2.2 Activités d'Autres Bailleurs

La plupart des bailleurs déploient les activités d'appuis, en tenant compte du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. Sur la base du déroulement du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, au point de vue du développement rural (intégré), les activités d'autres bailleurs au Sénégal peuvent se diviser en quatre vastes catégories suivantes : (1)Aménagement des infrastructures rurales et Création de l'occasion génératrice du revenu par le biais de la décentralisation, (2)Diffusion des techniques relatives au développement agricole et rural, (3)Lutte contre la désertification et Gestion des ressources naturelles et (4)Coordination de l'aide.

L'aperçu (la situation actuelle et les thèmes) de ces activités et leurs influences aux projets (les points à remarquer) sont indiqués dans le Tableau 2-1 ci-dessous :

Tableau 2-1 Activités d'Autres Bailleurs au Sénégal (en Matière de Développement Agricole et Rural)

Activités	Situation actuelle	Thèmes
Aménagement des infrastructures rurales et Création de l'occasion génératrice du revenu par le biais de la décentralisation	• L'Etat se charge de l'élaboration des politiques, de la mise en oeuvre et du suivi. • Les collectivités locales s'occupent de l'élaboration de plans opérationnels et de l'initiative des activités. • La communauté rurale (CR) est le pôle de projets et chaque bailleur déploie ses activités d'appuis dans le cadre des programmes élaborés par la CR. • Les besoins principaux en milieu rural sont l'aménagement des infrastructures et la création de l'occasion génératrice du revenu. • La coordination entre les divers acteurs-intéressés.	• Opération et Maintenance après l'aménagement des infrastructures (O & M) • Amélioration de la capacité administrative de base de la CR
Diffusion des techniques relatives au développement agricole et rural	• Les organisations principales de la vulgarisation agricole consistent dans l'ANCAR, la SAED, les fédérations des producteurs de filière agricole, les organisations des producteurs qui se situent sous ces fédérations, etc. Les bailleurs sélectionnent une de ces organisations comme organisation faisant l'objet d'appuis, suivant les conditions. • L'ANCAR déploie ses activités dans tout le territoire du pays sous l'idée de l'autonomie	• Vulgarisation agricole et en plus Renforcement des capacités y compris la gestion de comptabilité des organisations des producteurs • Il n'existe pas l'organisation qui puisse fournir les services

	financière par la vulgarisation agricole à titre onéreux. Cependant, actuellement, l'ANCAR offre gratuitement ses services pour la couche de la pauvreté qui est le principal bénéficiaire des services de l'ANCAR. • Les services fournis par l'ANCAR sont relatifs non seulement à l'agriculture et aux techniques concernées, mais aussi aux diverses activités génératrices du revenu et aux conseils techniques pour la gestion organisationnelle. • L'orientation et la capacité institutionnelle de l'ANCAR sont incertaines et il est difficile de sasir sa capacité en tant que l'organisation vis-à-vis de la coopération. • Dans la zone irriguée de la vallée du Fleuve Sénégal, la SAED s'occupe toujours de la vulgarisation agricole de l'irrigation à la place de l'ANCAR.	standardisés au niveau national. Par conséquent, il est nécessaire de changer d'activités selon l'envergure et les objectifs.
Lutte contre la désertification et Gestion des ressources naturelles	• En ce qui concenrne la Lutte contre la Désertification, la gestion forestière en coordination avec les pays voisins est un des thèmes principaux. • En ce qui concerne la Gestion des ressources naturelles, (A) la promotion des activités génératrices du revenu en se basant sur la conservation environnementale et (B) l'assurance de l'eau potable sont les approches essentielles au niveau local.	• Il faut tenir compte de « l'établissement du lien avec la génération du revenu » et de « l'alimentation stable en eau potable » en mileu rural, lors de la formulation d'un projet. • A travers l'exécution du projet de petite taille, le développement de la capacité de gestion de la CR et le changement de conscience pour faire prendre l'initiative locale au niveau villageois
Coordination de l' aide	• Dans le domaine du développement rural et celui de la sécurité alimentaire, la coordination de l'aide ne marche pas bien pour le moment. • Au niveau des programmes et projets en matière de développement rural intégré, les activités des bailleurs sont bien harmonisées. • L'Union Européenne préside actuellement les domaines du développement rural et de la sécurité alimentaire. • Le PNUD et la Banque Mondiale s'occupent transversalement de la conciliation des intérêts et des opinions des bailleurs. • Après l'élaboration du plan de développement agricole, qui est en cours actuellement, on s'attend à l'avance de l'harmonisation des bailleurs.	
Influences sur l'exécution des projets intégrés de développement agricole et rural (Points à remarquer)		
• Décentarlisation : Compréhension de la capacité de CR, en tant que le pôle de projet, et Recours aux collectivités locales comme rôle de coordinateur • Diffusion des techniques : Compréhension des rôles et des capacités des organisations chargées de diffusion des techniques en matière du développement agricole et rural • Lutte contre la désertification et Gestion des ressources naturelles : Gestion des ressources naturelles sur la base de la création de l'occasion génératrice du revenu au niveau de la CR (amélioration de la vie) et Promotion de la gestion des ressources naturelles (gestion forestière, etc.) en coordination avec les pays voisins régionaux • Coordination de l'aide: Coordination entre les organisations des aides (selon les zones • les domaines, les approches)		

Rem.1: ANCAR (Agence National de Conseil Agricole et Rural).

Rem.2: SAED (Société d' Aménagement et d'Exploitation du Delta du Fleuve).

Source: Mission d'étude.

3. Analyse des Problèmes et Compréhension du Rapport de Cause à Effet

3.1 Examen de la Méthode pour Aborder les Problèmes

On prendra ici, comme exemples, les régions de Kaolak, Kédougou, Saint-Louis (le nord de la vallée du Fleuve) et Louga, où la mission d'études a effectué les études sur terrain, pour saisin les problèmes cruciaux à travers l'analyse des problèmes concernant le développement agricole et rural et on fixera les objectifs de développement sur la base de cette analyse. En plus, on présentera les thèmes de développement pour atteindre ces objectifs. Les dispositions à suivre jusqu'à la fixation des thèmes sont indiquées ci-dessous :

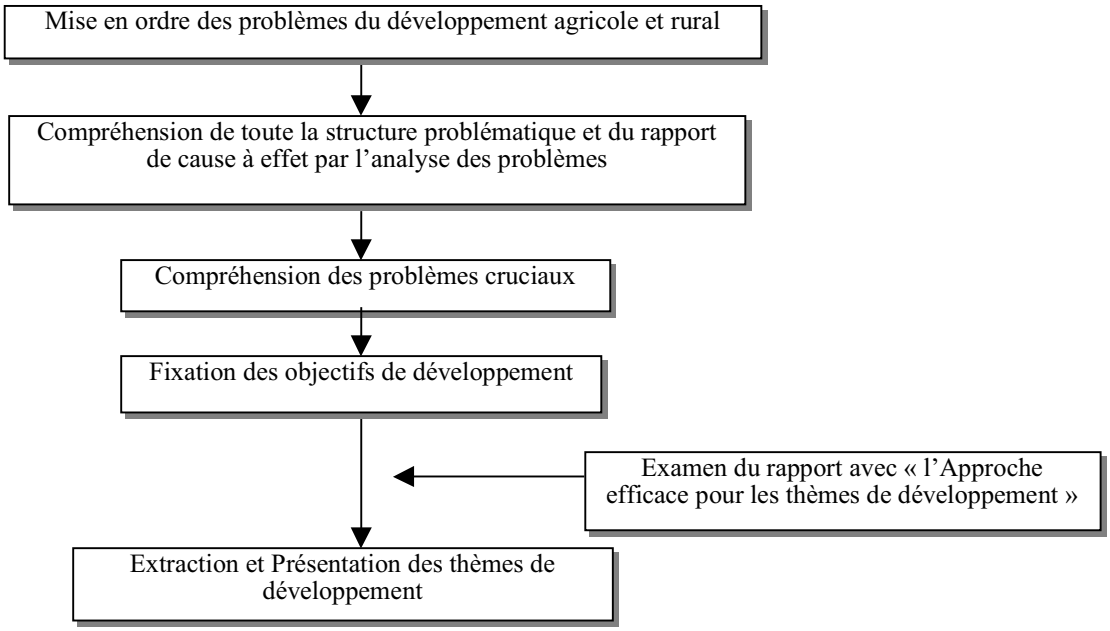

Les dispositions jusqu'à la présentation des thèmes de développement, indiquées ci-dessus, sont données en exemple pour l'opération de travail. A cause de la délimitation de la durée de l'étude, l'analyse des problèmes, présentée par la mission, ne peut couvrir ni exhaustivement ni en détail tous les problèmes du développement agricole et rural au Sénégal. Lors de la formulation d'un projet, il est nécessaire de consulter des documents, faire des interviews auprès des intéressés, mener des enquêtes sur terrain, puis analyser des problèmes de la zone cible en participation des intéressés pour préciser les thèmes de développement. A la fin, la proposition du programme, correspondant aux thèmes, sera élaborée.

3.2 Concernant le Rapport avec « l'Approche Efficace pour les Thèmes de Développement »

A travers le renforcement de l'approche par thème, la JICA a élaboré « l'Approche efficace pour les Thèmes du Développement Agricole et du Développement Rural (Titre original est en anglais: *Approaches for Systematic Planning of Development Projects : Agricultural and Rural Development)* (« l'Approche efficace » ci-après) en 2004 » en vue de renforcer l'approche par pays. Pour la méthode de l'utilisation de cette « Approche efficace », les points suivants seront supposés :

- La JICA prendra l'Approche efficace comme documents de base lors de l'élaboration ou de la révision du schéma des thèmes de développement dans le plan pour exécution des programmes par pays.
- La JICA la prendra aussi comme documents de base, lors de l'envoi de la mission de formulation de projets, de la formulation de projets ou bien de l'élaboration d'un programme.
- Cette Approche efficace sera utilisée pour les documents de base lors de l'Evaluation de Politique de l'APD japonais par pays.
- Cette Approche efficace servira, aux agents de la JICA, membres de la mission ou experts envoyés par la JICA , de documents explicatifs de l'attitude de la JICA pour les thèmes de développement lors des réunions avec les pays bénéficiaires ou d'autres bailleurs.
- Cette Approche efficace sera gardée dans la base de données pour partager l'attitude pour les thèmes de développement ou l'approche à l'intérieur de la JICA.

L'« Approche efficace » a fixé les trois buts stratégiques tels que « Production durable de l'agriculture », « Fourniture stable de l'alimentation » et « Dynamisation des communautés rurales » et présente « les objectifs intermédiaires » et « les sous-objectifs dans les objectifs intermédiaires » qui montrent l'orientation et la direction pour résoudre les problèmes.

Les contenus de l'« Approche efficace » se caractérisent par la systématisation des modèles de base des thèmes essentiels du développement agricole et rural et de la méthode de l'approche. De ce fait, la description parallèle des thèmes du développement agricole et rural au Sénégal et des objectifs intermédiaires de l'« Approche efficace » est utile à la compréhension du rapport avec la direction du développement agricole et rural que dirige la JICA.

Exemples du Schéma systématique des Thèmes de Développement dans l'« Approche Efficace »

Buts stratégiques	Objectifs intermédiaires	Sous-objectifs	Exemples des activités de projets
1. Production durable de l'agriculture	1-1 Amélioration de la capacité d'élaboration de la politique agricole au macro-niveau et de mise en oeuvre de cette politique	Amélioration de la capacité de politique agricole	⊙ Elaboration du plan de développement agricole O Aménagement de la loi relative à l'agriculture O Promotion de la réforme agraire
2. Fourniture stable de l'alimentation	2-1 Elaboration d'une politique de l'offre et la demande de l'alimentation	Compréhension de l'état de nutrition de la population	Δ Enquête sur la nutrition de la population Δ Amélioration de la capacité d'analyse de l'état de nutirtion Δ Disposition et Développement des assistants communautaires
3. Dynamisation des communautés rurales	3-1 Promotion de politiques relatives à la relance du milieu rural	Amélioration de la capacité de coordination et d'exécution au niveau de l'Etat	⊙ Développement des ressources humaines des Administrateurs O Promotion de sensibilisation pour le développement par l'approche paticipative O Elaboration de projets de développement du milieu rural par l'approche participative

Rem. : ⊙ = La JICA aborde bien les activités de projets. O = Plusieurs cas sont constatés. Δ = Ces activités existent comme un élément de projets. X = Il n'y a presque pas d' intervention.

Les Points Essentiels des Buts stratégiques dans l'« Approche Efficace »

But stratégique du développement 1 : Production durable de l'agriculture

La durabilité de la production agricole est fondée sur la fourniture stable de l'alimentation et la dynamisation des communautés rurales. Pour cette approche, les objectifs intermédiaires suivants sont fixés :

- Sur la base de la compréhension exacte de la situation du secteur agricole du pays au macro-niveau, élaborer la politique agricole convenable et mettre en oeuvre cette politique (Objectif intermédiaire 1-1 : Amélioration de la capacité d'élaboration de la politique agricole au macro-niveau et de mise en oeuvre de cette politique)
- Par le renforcement des infrastructures, l'entretien et la gestion de ces infrastructures, le développement technique et la vulgarisation, ainsi que l'amélioration de la capacité d'exploitation agricole, viser à accroître effectivement la production agricole et à améliorer la productivité (Objectif intermédiaire 1-2: Augmentation de la production agricole et Amélioration de la productivité)
- En cas de se procurer les devises étrangères et de développer l'économie du pays par la promotion de l'exportation, renforcer la compétence de la promotion de l'exportation telle que l'aménagement du système d'exportation, la compétitivité,etc. (Objectif intermédiaire 1-3: Renforcement des mesures pour la promotion de l'exportation)
- Pour durer la production agricole à long terme, il est indispensable de tenir compte de l'environnement. (Objectif intermédiaire 1-4 : Amélioration de la considération pour l'environnement)
- Afin d'assurer le développement durable de tout le secteur agricole dans l'avenir, il est indispensable de renforcer l'éducation agricole dans l'enseignement supérieur soit aux lycées, soit aux universités et aux post-universités, en vue du développement des ressources humaines. (Objectif intermédiaire 1-5 : Renforcement de l'enseignement supérieur relatif à l'agriculture)

But stratégique du développement 2 : Fourniture stable de l'alimentation

Pour la sécurité alimentaire au niveau national y compris les grandes villes (au macro-niveau), il est essentiel de combiner l'assurance de l'importation stable et le stockage approprié de l'alimentation, tout en stabilisant et tout en améliorant la production agricole intérieure. A cet effet , les objectifs intermédiaires suivants sont fixés :

- En saisissant la situation actuelle de la population et la productivité agricole du pays, élaborer la stratégie nationale pour la sécurité alimentaire (Objectif intermédiaire 2-1 Elaboration d'une politique de l'offre et la demande de l'alimentation) ; il est indispensable d'aménager le système de circulation interne, axée sur la circulation inter-régionale, dans le but de réaliser la distribution équitable. (Objectif intermédiaire 2-2: Aménagement des fonctions de la circulation de l'alimentation)
- Dans le cas où la quantité nécessaire de l'alimentation ne serait pas assurée à l'intérieur du pays, il serait nécessaire de réaménager le régime de la sécurité alimentaire pour avoir une alternative par l'importation depuis d'autres pays. (Objectif intermédiaire 2-3 Aménagement du système d'importation) En cas de la reception des aides alimentaires, il faut distribuer d'une façon appropriée l'alimentation fournie.(Objectif intermédiaire 2-4 Utilisation appropriée de l'alimentation de l'aide)

But stratégique du développement 3: Dynamisation des communautés rurales (villages)

- En vue d'éradiquer le faim et la pauvreté en milieu rural et de dynamiser les communautés rurales, élaborer et mettre en oeuvre les politiques relatives à la relance du milieu rural suivant les circonstances actuelles de localité (Objectif intermédiaire 3-1 Promotion de politiques relatives à la relance du milieu rural) ; Sur place en milieu rural, aux points de vue de la réduction de la pauvreté et du renforcement de l'économie rurale, il est utile de relancer non seulement l'amélioration de la production agricole et la valorisation et la commercialisation des produits agricoles, mais aussi de promouvoir les activités économiques diversifiées, en dehors de l'agriculture, telles que l'artisanat, le petit commerce, etc.(Objectif intermédiaire 3-2 Amélioration du revenu non agricole), en particulier la transformation des produits agricoles proche de la population (Objectif intermédiaire 3-3 Relance de l'industrie agro-alimentaire).
- Pour améliorer le niveau de la qualité de vie, en aménageant les infrastructures rurales telles que les routes agricoles, l'assurance de l'eau potable, etc. (Objectif intermédiaire 3-4 Aménagement des infrastructures en milieu rural) et en visant à conserver l'environnement de l'intérieur des villages et des localités de voisinage (Objectif intermédiaire 3-5 Conservation de l'environnement en milieu rural), il est important d'aborder les problèmes des techniques de vie ou de l'amélioration du cadre de vie (Objectif intermédiaire 3-6 Promotion de l'amélioration de la vie)
- Il est aussi important de viser à renforcer les capacités de la population rurale par l'organisation des populations basée sur les agglomérations traditionnelles ou les groupements de localité (Objectif intemédiaire 3-7 Promotion des activités de communautés en milieu rural), ou par l'amélioration du niveau sanitaire (Objectif intermédiaire 3-8 Promotion du niveau de la santé de la population) et l'amélioration du niveau de l'éducation (Objectif intermédiaire 3-9 Amélioration du niveau de l'instruction de la population).

3.3 Problèmes Cruciaux et Objectifs de Développement dans le Domaine du Développement Agricole et Rural

Au Sénégal, 70 - 80% de la population en activité s'occupe de l'agriculture qui réalise 20% environs du PIB. L'agriculture est donc considérée comme un des moyens générateurs de la fortune et la stagnation de l'agriculture est un grand facteur de la pauvreté en milieu rural.

Problèmes cruciaux
- Il est impossible de gagner la subsistance avec l'agriculture seulement.
- La qualité de la vie n'est pas élevée.

⇩

Objectifs de développement
- Maintien et amélioration de la subsistance en milieu rural.
- Amélioration de la qualité de la vie.

La Figure 3-1 montre l'analyse des facteurs de la pauvreté que le plan national sénégalais vise à réduire. Il apparaît que les causes fondamentales de la pauvreté en milieu rural sont analysées comme suit : « Il est impossible de gagner la subsistance avec l'agriculture seulement. » et « La qualité de la vie n'est pas élevée. » .

L'économie sénégalaise était le régime de la monoculture qui dépendait traditionnellement de l'exportation de l'arachide et des dérivés arachidiers. Cependant, eu égard au recul de l'arachide sénégalais dans le marché international, à la productivité instable du pays, aux influences de politiques françaises sur l'importation, etc., il est difficile de compter sur la production arachidière comme moyen de se procurer des devises à l'avenir. En outre, les producteurs sénégalais épreuvent de la difficulté à commercialiser leurs produits agricoles, source du revenu principal, parce que la société nationale de commercialisation a été liquidée et que le secteur privé, capable de la remplacer, n'est pas encore développé, en plus, que les infrastructures de base ne sont pas bien aménagées. L'occasion génératrice du revenu manque aussi en milieu rural et cela provoque les problèmes de l'amélioration de l'état de la santé, base de la vie quotidienne, et ceux des capacités fondamentales comme alphabétisation. Il en résulte qu'il est difficile de se délivrer de la pauvreté.

Etant donné que le Sénégal n'est pas favorisé par l'industrie clef, excepté l'agriculture y compris la pêche, pour se délivrer de la pauvreté, les objectifs de développement sont de maintenir et d'améliorer la subsistance ainsi que d'améliorer la qualité de la vie.

Lors de la relance de l'agriculture, les thèmes à aborder devraient être orientés vers l'amélioration de la vie fondamentale de la population. Actuellement, le Sénégal n'est pas un pays faisant l'objet de l'aide alimentaire en urgence. Mais, tandis que l'importation des céréales pour la consommation intérieure tend à augmenter, les autres industries que l'arachide ne sont pas assez développées pour la source des devises destinées à l'achat des céréales importées. La consommation du riz et du blé a tendance à augmenter par rapport aux autres céréales (mil, sorgho) et celle des viandes, des poissons et des produits laitiers croîtra aussi proportionnellement à l'augmentation des revenus. La consommation sera donc diversifiée et la fourniture « quantitative » comme la fourniture « qualitative » devraient être prévues dans l'avenir.

Afin de réaliser la fourniture stable de l'aliment de base (céréales et plantes tuberculeuses) en vue de répondre à l'accroissement démographique prévu à l'avenir, il faut conserver les terrains agricoles contre la diminution de surfaces due à la désertification et la dégradation des sols liée à la culture continue de la même spéculation. En plus, il est nécessaire de renforcer la

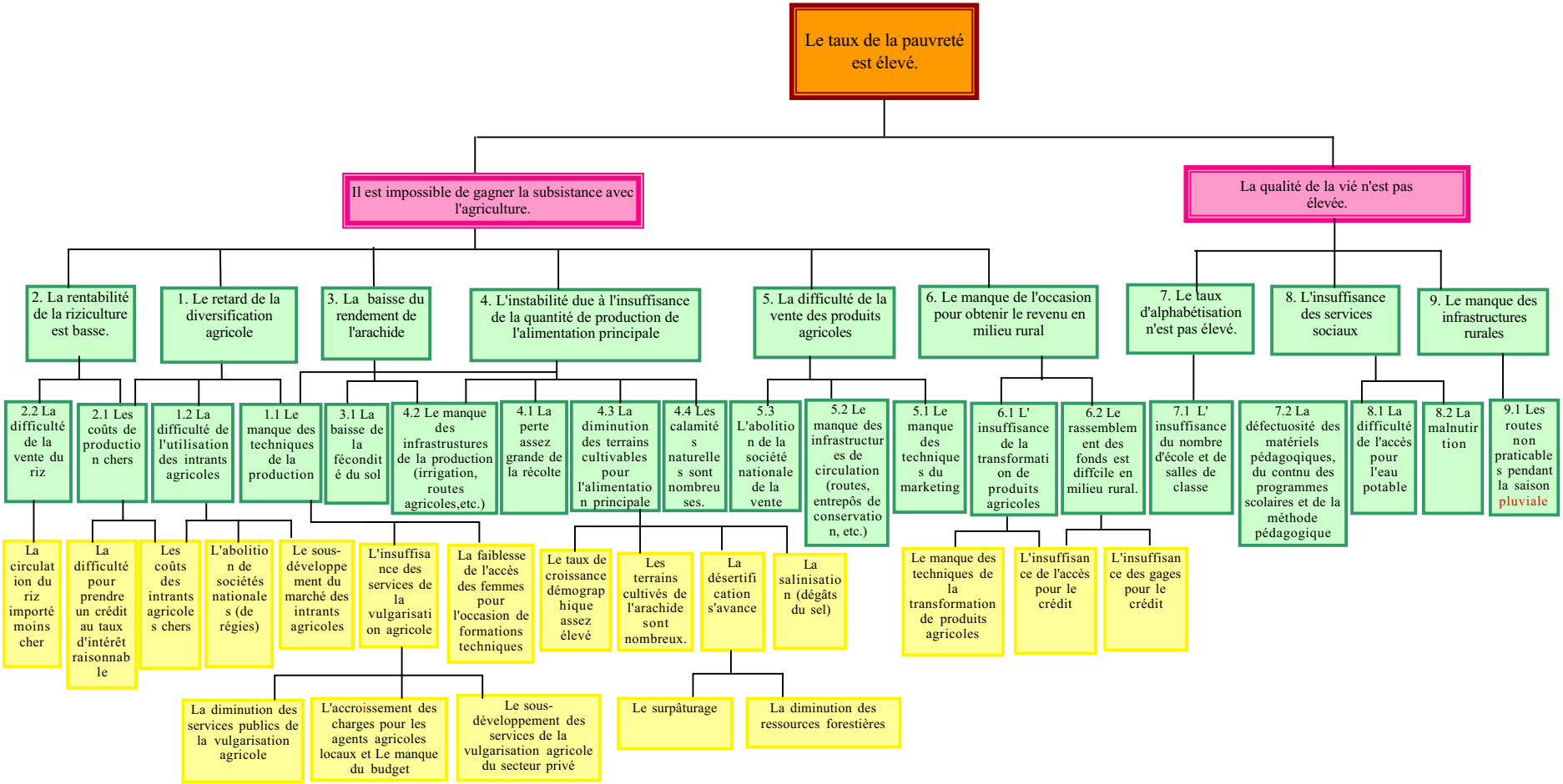

Rem. : L'analyse des problèmes indiquée ci-dessus est donnée en exemple pour les procédés du travail et, à cause de la délimitation de la durée de l'étude, cet exemple ne peut couvrir ni exhaustivement ni en détail les problèmes dans tout le domaine du développement agricole et rural. En cas de la formulation d'un projet, il est nécessaire de consulter les documents, faire les interview avec les personnes concernées, mener des enquêtes sur terrain, analyser les problèmes de la zone visée en participation avec les intéressés pour préciser les thèmes de développement et pour formuler une proposition des programmes correspondant à ces thèmes.

Fig. 3-1 Sénégal Problèmes de Développement Agricole et Rural et Rapport de Cause à Effet

capacité de fourniture, pour répondre à l'augmentation prévue de la demande des produits laitiers, des poissons et des viandes avec la croissance, même modérée, du revenu par tête.

3.4 Extraction des Objectifs de Développement et des Thèmes

Le tableau 3-1 montre le résumé des objectifs de développement et des thèmes pour les réaliser.

(1) Le maintien et l'amélioration de la subsistance en milieu rural

Il est absolument difficile de gagner la subsistance avec l'agriculture seulement en milieu rural du Sénégal, qui dépend principalement de la monoculture. Alors, afin de maintenir la subsistance et puis de l'améliorer, il y a deux manières principales, soit envisager d'améliorer l'agriculture, qui est un métier essentiel, soit dynamiser le secteur non agricole. En ce qui concerne l'amélioration de l'agriculture, on peut imaginer les deux façons suivantes : augmenter les revenus qui proviennent des spéculations déjà existantes en réduisant les coûts de production ou bien introduire de nouvelles spéculations pour trouver le moyen de sortir de cette situation difficile. En outre, même si le rendement et la quantité de production sont augmentés, le problème de « commercialisation » reste toujours en suspens, donc il faudrait tenir compte de l'amélioration de la situation de commercialisation. D'autre part, le commencement de nouvelles affaires exige des investissements initiaux dont le problème doit être abordé.

(2) La qualité de la vie n'est pas élevée.

« L'amélioration de la vie » en milieu rural est en relation étroite avec « le maintien et l'amélioration de la subsistance ». Les deux choses sont les conditions nécessaires pour réaliser l'une et l'autre, en outre toutes les deux, en se réagissant réciproquement, pourront réaliser une vie opulente en milieu rural. Par exemple, le taux d'alphabétisation des femmes rurales est relativement bas, donc l'accès pour l'information est très limité chez les femmes rurales. L'augmentation de l'accès pour l'information, à travers le perfectionnement de l'alphabétisation, améliorera non seulement l'état de la santé maternelle et infantile, mais aussi renforcera la capacité de gestion de groupement et accroîtra l'accès pour le crédit jusqu'à contirbuer à la dynamisation de toutes les activités productives en milieu rural. D'autre part, l'augmentation du revenu favorisera les dépenses pour l'éducation et la santé et renforcera les capacités de répondre aux problèmes divers, enfin les producteurs acquérront l'augmentation de la subsistance en plus.

Tableau 3-1 Objectifs de Développement et Thèmes au Sénégal

Problèmes cruciaux	Objectifs de développement	Thèmes	Articles	Problèmes correspondants	Mesures à prendre
Il est impossible de gagner la subsistance avec l'agriculture	Le maintien et l'amélioration de la subsistance en milieu rural	1. La promotion de la diversification agricole	1.1Développement et Diffusion des techniques de la production	• Manque des techniques de la production • Coûts de production chers • Difficulté de l'utilisation des intrants agricoles	Il faudrait se dégager de l'exploitation agricole qui dépend trop de la culture arachidière et s'assurer les sources du revenu pour répondre aux risques éventuelles par le biais de la diversification agricole.

seulement		2. L'amélioration de la rentabilité du riziculture	2.1 Réduction des coûts de production	• Coûts de production chers • Il est difficile de commercialiser le riz local.	Il est très difficile d'élever le prix de vente du riz local, parce qu'il y a des influences des prix du riz au marché international. Pour améliorer la rentabilité de la riziculture, il faudrait envisager de réduire les coûts de production.
		3. L'amélioration du rendement de l'arachide	3.1 Restauration du sol	• Manque des techniques de la production • Baisse de la fertilité du sol dans les zones traditionnellement cultivées de l'arachide	Par le biais de la restauration du sol, le rendement arachidier sera stabilisé. Cette stabilisation réalisera la stabilisation des sources du revenu.
		4. La stabilisation de la production alimentaire au niveau des producteurs individuels	4.1 Amélioration de la perte de récolte 4.2 Aménagement des infrastructures de la production 4.3 Prévention de la salinisation 4.4 Lutte contre la désertification	• Lors de la récolte, la perte est assez grande. • Manque des infrastructures de la production (irrigation, routres rurales, etc.) • Diminution des terrains cultivables pour l'alimentation principale • De nombreuses calamités naturelles	Il faudrait aménager les infrastructures en vue de la stabilisation de production dans le cadre de nature sévère et dans le cadre productif vulnérable. Pour atténuer les influences de calamités naturelles, il faut prendre les mesures préventives pour les dégâts évitables.
		5. L'amélioration de la commercialisation des produits agricoles	5.1 Amélioration du marketing 5.2 Amélioration des infrastructures de circulation	• Manque des techniques du marketing • Manque des infrastructures de circulation (routes, entrepôts de conservation) • Abolition de la société nationale de commercialisation	Il faudrait améliorer la commercialisation des produits agricoles sous l'aspect logiciel, soit savoir-faire de commercialisation des producteurs et sous l'aspect matériel, soit accès physique pour les marchés.
		6. L'accroissement de l'occasion génératrice du revenu non agricole	6.1 Promotion de la transformation des produits agricoles 6.2 Amélioration du rassemblement des fonds	• Insuffisance de la transformation des produits agricoles • Il est difficile de rassembler les fonds en milieu rural.	Il faudrait accroître les sources du revenu non agricole pour compléter le revenu qui n'est ni stable ni suffisant en milieu rural dans le but de maintenir et d'améliorer la subsistance.
La qualité de la vie n'est pas élevée.	L'amélioration de la qualité de la vie	7. L'amélioration du taux d'alphabétisation	7.1 Amélioration de la capacité d'alphabétisation	• Insuffisance d'écoles et de salles de classe • Défectuosité des manuels de classe, du contenu des programmes et de la méthode pédagogique	Pour le bon déroulement des activités en vue du maintien et de l'amélioration de la subsistance, il est indispensable d'améliorer les capacités de base et la situtation, telles que l'alphabétisation, l'état de santé, etc.
		8. L'accroissement des services sociaux	8.1 Alimentation en eau potable en milieu rural 8.2 Amélioration de la nutrition 8.3 Amélioration des soins de la santé primaire	• Difficulté de l'accès à l'eau potable • La mauvaise situation de la nutrition	
		9.L'aménagement des infrastructures rurales	9.1 Routes rurales	• Les routes ne sont pas praticables pendant la saison pluviale.	

Le tableau 3-2, indiqué ci-dessous, montre la relation des thèmes de développement fixés pour atteindre les objectifs de développement : « Maintien et Amélioration de la subsistance en milieu rural» et « Amélioration de la qualité de la vie », avec les buts stratégiques du développement, les objectifs intermédiaires et les sous-objectifs. Ce tableau servira de document de référence lors de l'examen du contenu des activités concrètes. On donne en exemple les thèmes de développement prioritaires par région visée, dans le tableau 3-3.

Tableau 3-2 Objectifs de Développement et Thèmes(1)

Objectif de développement : Maintien et Amélioration de la subsistance en milieu rural				
Les thèmes du développement agricole et rural au Sénégal			L'Approche efficace pour les thèmes de développement	
Thèmes de développement		Problèmes correspondants (voir : Fig.3-1)	Buts stratégiques du développement	Objectifs intermédiaires / Sous-objectifs
1. Promotion de la diversification agricole	1.1 Développement et diffusion des techniques de la production	1.1 Insuffisance des techniques de la production	1. Production durable de l'agriculture	1-2 Augmentation de la production agricole et amélioration de la productivité 1-2-1 Aménagement des infrastructures de la production et leur Entretine-Gestion 1-2-2 Renforcement de la recherche et du développement des technologies 1-2-3 Renforcement de la vulgarisation agricole 1-2-4 Amélioration de l'exploitation agricole 1-2-5 Assurance des intrants agricoles et Amélioration de leur utilisation 1-4 Amélioration de la considération pour l'environnement
2. Amélioration de la rentabilité de la riziculture	2.1 Réduction des coûts de production	2.1 Coûts de production chers 2.2 Difficulté de commercialiser le riz local.		
3. Amélioration du rendement de l'arachide	3.1 Restauration du sol	3.1 Baisse de la fertilité du sol dans les zones traditionnellement culitviées de l'arachide		
4. Stabilisation de la production alimlentaire au niveau des producteurs individuels	4.1 Amélioration de la perte de récolte 4.2 Aménagement des infrastructures de la production 4.3 Prévention du salinisation 4.4 Mesures contre les calamités naturelles (Lutte contre la désertification)	4.1 Lors de la récolte, la perte est assez grande. 4.2 Manque des infrastructures de la production 4.3 Diminution des terrains cultivables pour l'alimentation principale 4.4 De nombreuses calamités naturelles	2. Fourniture stable de l'alimentation 3. Relance du milieu rural dynamisé	2-1 Elaboration d'une politique sur l'offre et la demande de l'alimentation 3-5 Conservation du cadre en milieu rural
5. Amélioration de la commercialisation des produits agricoles	5.1 Amélioration du marketing 5.2 Aménagement des infrastructures de circulation	5.1 Manque des techniques du marketing 5.2 Manque des infrastructures de circulation	2. Fourniture stable de l'alimentation 3. Relance du milieu rural dynamisé	2-2 Aménagement des fonctions de la circulation de l'alimentation 2-3 Aménagement du système d'importation 3-4 Aménagement des infrastructures en milieu rural
6. L'accroissement de l'occasion génératrice du revenu non agricole en milieu rural	6.1 Promotion de l'industrie agro-alimentaire 6.2 Amélioration du rassemblement des fonds en milieur rural	6.1 Insuffisance de la transformation des produits agricoles 6.2 Difficulté de rassembler les fonds en milieu rural.	3. Relance du milieu rural dynamisé	3-1 Promotion de politiques relatives à la relance du milieu rural 3-2 Amélioration du revenu en dehors des activités agricoles 3-3 Relance de l'industrie agro-alimentaire

Tableau 3-2 Objectifs de Développement et Thèmes(2)

Objectif de développement : Amélioration de la qualité de la vie				
Les thèmes du développement agricole et rural au Sénégal			L'Approche efficace pour les thèmes de développement	
Thèmes de développeùent		Problèmes correspondants (voir : Fig.3-1)	Buts stratégiques du développement	Objectifs intermédiaires / Sous-objectifs
7 Amélioration du taux d'alphabétisation	7.1 Amélioration de la capacité d'alphabétisation		3. Relance du milieu rural dynamisé	3-9 Amélioration du niveau de l'éducation de la population
8 Accroissement des services sociaux	8.1 Alimentation en eau potable 8.2 Amélioration de la nutrition 8.3 Amélioration des soins de la santé primaire	8.1 Difficulté de l'accès à l'eau potable 8.2 Malnutrition		3-6 Promotion de l'amélioration du cadre de vie 3-8 Amélioration du niveau de la santé de la population
9. Aménagement des infrastructures rurales	9.1 Routes en milieu rural	9.1 Routes non praticables pendant la saison pluviale		3-4 Aménagement des infrastructures rurales

Tableau 3-3 Les Thèmes de Développement Prioritaires par Région

par région	La vallée du Fleuve Sénégal	Les côtes de Niayes	Le Bassin Arachidier	Le pâturage forestier	Centre-est et Sud-ouest	Casamence	Remarques
1.1 Développement et Diffusion des techniques de la production	O	O	O	O	O	O	En principe, tout le pays à cibler
2.1 Réduction des coûts de production	O					O	Les zones rizicoles bien investies
3.1 Restauration du sol			O				Les zones où les problèmes du sol sont bien reconnus
4.1 Amélioration de la perte de récolte	O	O	O	O	O	O	En principe, tout le pays à cibler
4.2 Aménagement des infrastructures de production					O	O	Les régions plus potentielles, telles que Casamence et Tambacounda
4.3 Prévention de la salinisation	O	O	O				Les zones où la salinisation est apparue
4.4 Lutte contre la désertification	O		O				Les zones où la désertification est apparue
5.1 Amélioration du marketing	O	O	O		O		Les zones où le réseau routier est déjà aménagé à certain niveau
5.2 Aménagement des infrastructures de circulation	O	O	O		O		Les zones où le réseau routier est déjà aménagé à certain niveau
6.1 Promotion de la transformation de produits agricoles	O	O	O	O	O	O	Tout le pays à ciler, axé sur la transformation primaire au niveau rural
6.2 Amélioration du rassemblement des fonds	O	O	O	O	O	O	En principe, tout le pays à cibler
7.L'amélioration du taux d'alphabétisation	O	O	O	O	O	O	En principe, tout le pays à cibler
8. L'accroissement des services sociaux	O	O	O	O	O	O	En principe, tout le pays à cibler
9. L'aménagement des infrastructures rurales	O	O	O	O	O	O	En principe, tout le pays à cibler Les frais d'exploitation seront considérés lors de l'adoptation du project.

Source: Mission d'étude.

4. Elaboration d'une Proposition de Programmes du Développement Agricole et Rural

La proposition de programmes devra être élaborée pour aborder les thèmes extraits à travers les analyses des problèmes du développement agricole et rural au Sénégal. Afin d'examiner les mesures concrètes en faveur de répondre à chaque thème, on donne en exemple, à titre indicatif, les articles correspondants, qui se trouvent dans « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) » (Titre original est en anglais : Approaches for Systematic Planning of Development Projects: Agricultural and Rural Development) (en août 2004), établie par IFIC, JICA.

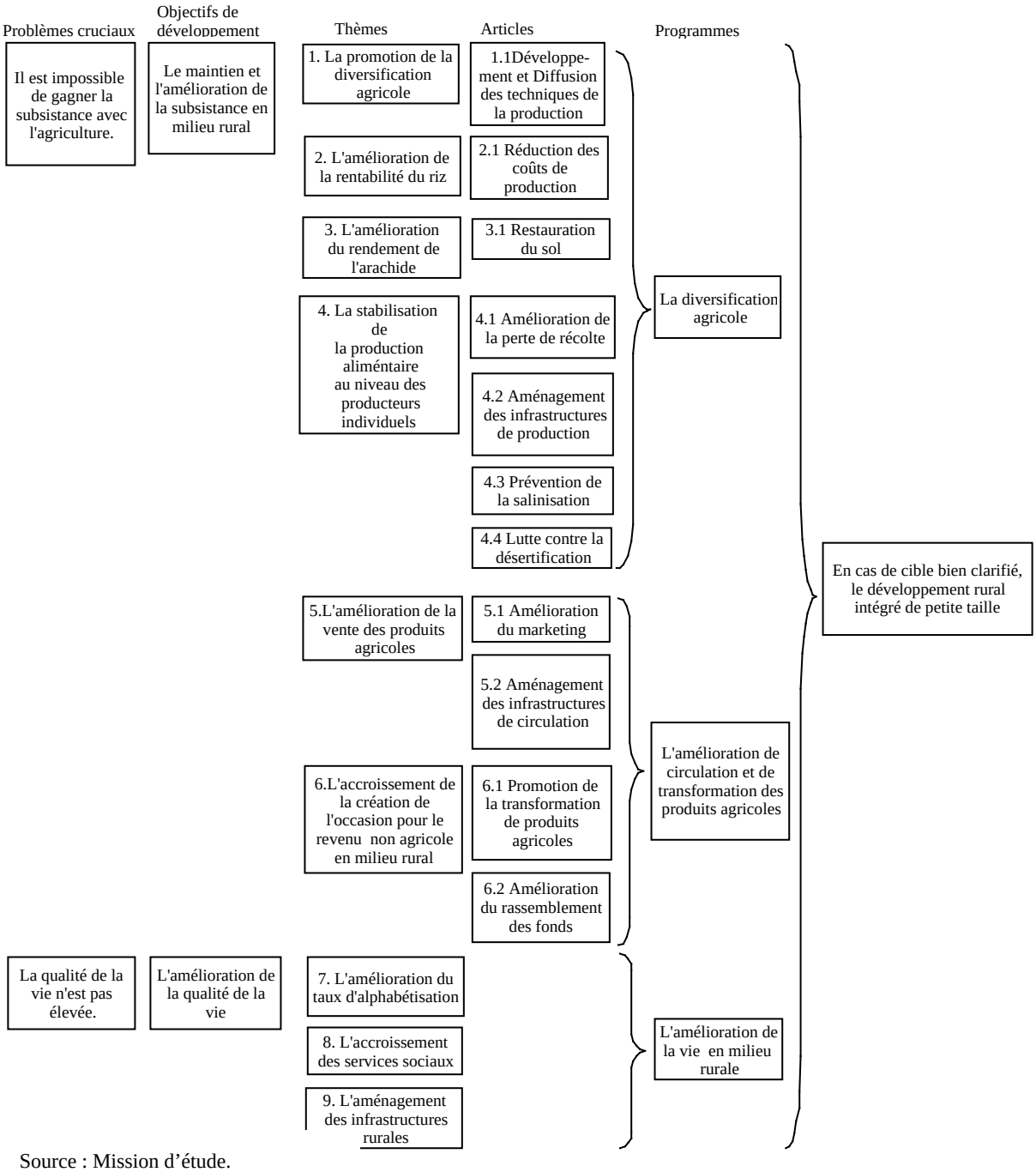

Source : Mission d'étude.

La façon de voir de la poposition de programmes est comme suite;

Articles	Contenu, Remarques, etc.
Nom du programme	Le nom du programme doit être choisi pour préciser ou faire comprendre facilement les objectifs et/ou le contenu.
Thèmes correspondants (extraits par l'analyse des problèmes, au chapitre 3)	Parmi les thèmes extraits par l'analyse des problèmes au chapitre 3, sélectionner le thème qui correspond à la proposition de programme
Objectifs du programme	-
Contenu du programme	Déterminer les contenus prévus de ce programme. Lors de l'élaboration du plan de développement, fixer les contenus plus concrets sur la base du résultat de l'analyse de la situation actuelle de la zone visée
Exemples des objectifs à atteindre (Indicateurs du résultat)	-
Organisme contre-partie supposé	-
Points à remarquer	Inscrire les points à remarquer en particulier lors de la formulation du programme
Objectifs intermédiaires concernés dans « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) »	Parmi les objectifs intermédiaires, comme approche pour atteindre un des trois buts stratégiques du développement – « 1.Production durable de l'agriculture», « 2.Fourniture stable de l'alimentation » et « 3.Dynamisation des communautés rurales » – fixés dans « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) » (Titre original est en anglais : Approaches for Systematic Planning of Development Projects: Agricultural and Rural Development)de la JICA, sélectionner les objectifs intermédiaires concernés par la proposition de programme. Lors de l'élaboration d'un programme détaillé depuis la proposition de programme, se référer aux objectifs intermédiaires, aux sous-objectifs et aux exemples des activités de projet pour contribuer à la formulation d'un projet plus réalisable et plus effecif.

4.1 Programme pour la Promotion de la Diversification Agricole

Nom du programme : Programme pour la promotion de la diversification agricole	
Thèmes correspondants (extraits par l'analyse des problèmes au chapitre 3)	1.1 Développement et Diffusion des techniques de la production 2.1 Réduction des coûts de production 2.2 Amélioration de la commercialisation du riz 3.1 Restauration du sol (dans les zones arachidières) 4.1 Amélioration de la perte de récolte 4.2 Aménagement des infrastructures de la production (irrigation, routes agricoles, etc.) 4.3 Restauration des zones cultivables de l'alimentation principale 4.4 Contre-mesures pour les calamités naturelles
Ojectif du programme	Stabiliser la subsistance par le biais de la diversification des moyens de subsistance
Contenu du programme	・ Analyse de la situation actuelle des circonstances socio-économiques du pays ・ Compréhension des techniques agricoles appropriées à la zone visée ・ Augmentation de la production alimentaire et Amélioration du revenu agricole par « le développement du système de culture» - Zones irriguées : Promotion de la diversification agricole par le biais de la réduction des coûts de production - Zones non-irriguées : Détermination de la spéculation clef à cultiver et Promotion de plusieurs cultures annuelles ・ Relance de l'exploitation agricole composée avec l'élevage - Puits profond pour le bétail, Retenues d'eau, Système de vaccination zootechnique, etc. ・ Culture des plantes résistantes au climat aride pour la nourriture du bétail ・ Récolte aquatique ・ Institution des règlements de l'utiliation des terrains (par ex. inter-terroirs) ・ Conservation du sol ・ Elaboration du projet pour l'augmentation de la productivité agricole

	・ Renforcement des capacités des organismes administratifs chargés de la vulgarisation agricole (CERP, etc.) ・ Renforcement des groupements des producteurs ・ Construction du réseau de production et de circulation entre les organisations agricoles concernées et les producteurs ・ Crédit de petite taille
Exemples des objectifs à atteindre (Indicateurs du résultat)	・ Elaboration et Mise en oeuvre du projet pour l'augmentation de la productivité agricole ・ Augmentation de la productivité de la culture ・ Accroissement des espèces appropriées et des cultures de rente ・ Augmentation et Stabilisation du revenu agricole, ainsi que Diminution des dépenses ・ Réduction de la perte de récolte ・ Augmentation de la quantité des produits agricoles expédiés et de la quantité communément expédiée par les communautés rurales ・ Accroissement du revenu par l'élevage et du nombre du bétail ・ Augmentation du nombre d'accès aux services de vulgarisation agricole et Accroissement de la satisfaction des producteurs ou de l'application des techniques ・ Aménagement des infrastructures de production agricole et de circulation ・ Diversification des sources de revenu ・ Réduction de la pauvreté
Organisme contre-partie supposé	Ministères concernés (Minsitère de l'agriculture, de l'élevage et de la irrigation, etc.), Agence de développement régionale (ADR)
Points à remarquer	1) Augmenter les occasions de choix par les producteurs, en adoptant au maximum les mesures en faveur du cadre naturel étant faible et instable 2) Dans les zones de la culture de rente d'une volonté politique, les producteurs reçoivent les intrants agricoles à crédit, mais ils doivent vendre les produits à bas prix à la coopérative (la société nationale de commercialisation). Ils se résignent à cette situation. Remarquer la connaissance sur la culture remplaçable et la diversification de l'exploitation agricole. 3) Tenir compte du point de vue de l'amélioration du cadre de vie
Objectifs intermédiaires concernés dans « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) »	1-2 Accroissement de la production agricole et Augmentation de la productivité 1-4 Amélioration de la considération pour l'environnement 3-4 Aménagement des infrastructures rurales 3-5 Conservation de l'environnement en milieu rural

4.2 Programme Intégré pour le Développement Rural de Petite Taille

Nom du programme : Programme intégré pour le développement rural de petite taille	
Thèmes correspondants (extraits par l'analyse des problèmes au chapitre 3)	1.1 Développement et Diffusion des techniques de la production 2.1 Réduction des coûts de production 3.1 Restauration du sol 4.1 Amélioration de la perte de récolte 4.2 Aménagement des infrastructures de production 4.3 Prévention de la salinisation 4.4 Lutte contre la désertification 5.1 Amélioration du marketing 5.2 Aménagement des infrastructures de circulation 6.1 Promotion de la transformation en milieu rural 6.2 Amélioration du rassemblement des fonds en milieu rural 7. Amélioration du taux d'alphabétisation 8. Accroissement des services sociaux 9. Aménagement des infrastructures rurales *Selon les circonstances de la zone visée, la combinaison des thèmes ci-dessus est variée.
Ojectif du programme	Maintenir et augmenter la subsistance en milieu rural ainsi qu'améliorer la qualité de la vie rurale
Contenu du programme	・ Compréhension de la situation actuelle des circonstances socio-économiques du pays ・ Appuis techniques en faveur de l'initiative de la population de la zone cible pour l'élaboration d'un plan de développement ・ Appuis techniques pour l'initiative de la population et la détermination

	du leader dans la zone cible ・ Appuis techniques en mettant l'importance sur les points suivants : - Amélioration de l'alimentation de subsistance tant sur le plan quantitatif que qualitatif - Accroissement du pouvoir d'achat en milieu rural - Soulagement des charges de la femme pour le travil - Renforcement de la conscience du rattachement au milieu rural - Renforcement des groupements des producteurs - Rôle d'intermédiaire pour les partenaires d'appui aux activités rurales - Appuis à la production agricole viable
Exemples des objectifs à atteindre (Indicateurs du résultat)	・ Elaboration et Mise en oeuvre du projet pour l'augmentation de la productivité agricole ・ Engagement de la population en question pour le programme et Confirmation de la base financière ・ Conscience de propriété de la population de la zone cible pour le programme ・ D'autres exemples des indicateurs (variés selon les programmes par zone cible) - Taux d'accès aux services de la vulgarisation agricole / Degré de la diffusion des techniques / Stabilisation des systèmes de culture - Quantité de la production du riz par rapport à la quantié des intrants agricoles investis - Quantité de la production de l'arachide / Degré de la fécondité du sol - Nombre des mois du stockage alimentaire de toute l'année / Nombre des mois du stockage dans les entrepôts villageois - Quantité et Prix des produits agricoles éxpédiés / Recette des ventes des produits agro-industriels / Nombre des organisations de l'industrie agro-alimentaire - Taux d'alphabétisation des femmes / Nombre des fréquences de la participation des femmes - Taux de couverture en eau potable / Réduction du temps pour l'épuisement de l'eau - Calories assimilées / Taux de mortalité des nourrissons / Taux d'accès aux assistans de la santé - Longueur totale des routes rurales
Organisme contre-partie supposé	Agence du développement régional (ADR), Centre de diffusions polyvalentes (CERP)
Points à remarquer	1) Après la confirmation des caractéristiques socio-économiques de la zone cible, les experts de la JICA devraient se consacrer au rôle du facilitateur depuis l'étape de planification, de telle manière que le programme de développement soit géré par l'initiative de la population. 2) En supposant que la population rurale améliore leurs capacités sur la base des expériences des échecs, il faudrait envisager à long terme le programme. 3) Le programme, établi par l'initiative de la population rurale, devrait être révisé suivant les circonstances et les partenaires d'appuis devraient recevoir ces révisions du programme avec souplesse. 4) Il faudrait envoyer des experts/ingénieurs convenables pour soigneusement appuyer le programme dont les activités seront réalisées avec une grande difficulté au niveu des techniques de la population rurale, malgré leur engagement très fort.
Objectifs intermédiaires concernés dans « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) »	1-2 Accroissement de la production agricole et Augmentation de la productivité 2-2 Aménagement de la circulation fonctionnelle de l'alimentation 3-2 Augmentation des revenus en dehors des activités agricoles 3-3 Relance de l'industrie agro-alimentaire (transformation des produits agricoles) 3-4 Aménagement des infrastructures rurales 3-5 Conservation de l'environnement en milieu rural 3-6 Promotion de l'amélioration du cadre de vie 3-7 Promotion des activités des communautés rurales 3-8 Amélioration du niveau de la santé de la population 3-9 Amélioration du niveau de l'éducation de la population

4.3 Programme pour l'Amélioration de la Transformation et de la Circulation

Nom du programme : Programme pour l'amélioration de la transformation et de la circulation	
Thèmes correspondants (extraits par l'analyse des problèmes au chapitre 3)	5.1 Amélioration des techniques du marketing 5.2 Perfectionnement des infrastructures de circulation (routes, entrepôts de conservation) 6.1 Aménagement de la transformation des produits agricoles (l'agro-industrie) 6.2 Amélioration du rassemblement des fonds en milieu rural
Ojectif du programme	Améliorer la commercialisation des produits agricoles pour augmenter les revenus des exploitants agricoles
Contenu du programme	・ Appuis pour le développement de l'industrie agro-alimentaire en milieu rural en répondant aux besoins locaux (appuis techniques de la transformation à valeur ajoutée de façon à trouver la demande rurale ignorée, telle que transformation primaire de fonio par des groupements féminins, etc.) ・ Aménagement des installations du traitement après la récolte et appuis techniques (réduction de la perte) ・ Gestion des organisations des producteurs (y compris la gestion financière, conseils de la comptabilité, etc.) ・ Renforcement du système de la vulgarisation agricole (cotrôle de la période de culture, etc.) ・ Aménagement des routes et/ou Assurance des moyens du transport ・ Aménagement de l'information sur les marchés ・ Etablissement du réseau de production et de circulation entre les organisations productives concernées et les producteurs ・ Appuis techniques pour la transformation, la conservation et du transport dans les filières des légumes, des fruits, etc. ・ Appuis techniques pour la transformation des produits de l'élevage
Exemples des objectifs à atteindre (Indicateurs du résultat)	・ Augmentation de la quantité des produits agricoles commercialisés ・ Augmentation du revenu par la commercialisation des produits agricoles à la période avant la récolte ・ Réduction de la perte de la production ・ Augmentation du revenu par l'amélioration de la valeur ajoutée ・ Diffusion des résultats du programme à d'autres activités à travers la prise de conscience de la population (par ex. groupements des femmes)
Organisme contre-partie supposé	・ SAED (limitée dans la région rizicole du Nord) ・ Organisations qui ont déjà commencé à jouer le rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs, telles que CNCR, FONGS, etc. ・ Instituts de recherche (organisations ayant des résultats dans le domaine des appuis techniques spécifiques auprès des populations, ONG, etc., telles que l'ITA, l'ISRA,etc.) ・ Agence du développement régional (ADR) (comme facilitateur)
Points à remarquer	1) En tenant compte de la difficulté budgétaire pour le commencement de l'aménagement des routes, il faudrait envisager d'établir un programme dans les zones où le réseau routier est déjà aménagé à certain niveau 2) En cas du programme pour l'aménagement des installations, telles que l'entrepôt de conservation, il faudrait tenir compte du système d'entretien et de gestion, depuis la planification, puis établir un programme pour l'aménagement des installations capables d'être entretenues et gérées par les bénéficiaires (sous les aspects financier et technique).
Objectifs intermédiaires concernés dans « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) »	2-2 Aménagement de la circulation fonctionnelle de l'alimentation 2-3 Aménagement du système d'importation 3-2 Augmentation des revenus en dehors des activités agricoles 3-3 Relance de l'industrie agro-alimentaire (transformation des produits agricoles) 3-4 Aménagement des infrastructures rurales

Rem.1 : CNCR (Le Cadre National de Concertation des Ruraux).

Rem.2 : FONGS (Fédération des Organisations Non Governementales du Sénégal).

Rem.3 : ITA (Institut de Technologie Alimentaire).

Rem.4 : ISRA (Institut Sénégalais de Recherches Agricoles).

5. Points à Remarquer lors de la Formulation des Projets

Dans ce chapitre, pour la formulation des projets du développement agricole et rural au Sénégal, les points à remarquer sont expliqués en quatre catégories suivantes : le contenu des projets (programmes), les circonstances du pays bénéficiaire, les conditions du Japon et d'autres (cette catégorie comporte tout ce qui n'est pas classifié dans les trois premières). En outre, de telle manière qu'on puisse se référer lors de l'établissement du questionnaire de la demande des projets, on montre aussi les articles du questionnaire relatifs à chaque article.

5.1 Points à Remarquer Relatifs au Contenu des Projets

Rubriques	Rubriques du questionnaire y afférents	Points à remarquer
Arrière-plan du projet et Problèmes	« Situation actuelle et Problèmes » (ou « Arrière-plan »)	· Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « la Liste de contrôle pour l'établissement du questionnaire de la demande des projets ».
Objectifs du projet et Résultats attendus	Aperçu du projet 1) But supérieur, 2) Objectifs du projet, 3) résultats	· Conernant les objectifs de la coopération, pour le côté sénégalais, il faut vérifier la conformité des objectifs du projet, en se référant aux orientations du plan supérieur « Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté » ou les poltiques principales de l'agriculture, telles que « Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) », « Document de l'Oreintation Stratégique du secteur agricole (DOS) », « Lois d'Orientation sur l'Agriculture, la Sylviculture et la Pêche (LOASP) », etc. Pour le côté japonais, les objectifs du projet doivent cadrer avec « l'Orientation de l'aide par pays » du Ministère des Affaires Etrangères en 1999 ainsi que « l'Orientation de la coopération japonaise déclarée à la TICAD III », « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) » et « le Plan pour exécution des progrmmes par pays» de la JICA.
Zone visée Bénéficiaires	« Situation actuelle et Problèmes » (ou « Arrière-plan ») Aperçu du projet 1) But supérieur, 2) Objectifs du projet, 3) résultats Considération du « Genre » Nécessité de la considération du cadre social Manière de la sélection sur les directives de la considération du cadre environemental et social	Lors de la formulation du projet, il faut faire les visites sur terrains dans la mesure du possible pour saisir les moyens du maintien et de l'amélioration de la subsistance de la population et juger le contenu du projet approprié à la société de la zone visée. · Au Sénégal, les services administratifs en milieu rural ne sont pas encore suffisants, parce que le régime de la centralisation du pouvoir, établi lors de la colonisation française, exécutait les politiques pour les populations urbaines en principe. En outre, il n'existait pas le système où les voix des populations se reflètaient dans les politiques de l'Etat. Les populations rurales, qui n'ont pas reçu suffifamment des appuis de l'Etat par rapport au milieu urbain, ne dépendent pas traditionnellement de l'Etat et elles savent les moyens d'exploiter les ressources naturelles disponibles et de faire face aux crises comme les calamités naturelles.Il est important donc de saisir les moyens de maintenir et d'améliorer la subsistance, lors de la formulation du projet. · Lorsqu'on saisit les moyens du maintien et de l'amélioration de la subsistance en milieu rural, il faut saisir la situation de l'exploitation des ressources existantes et celle de la gestion par la population de la zone visée, en tenant compte des facteurs espaciaux[13], des facteurs temporels pour la perspective des villages, des facteurs sociaux tels que la différence de l'utilisation des ressources naturelles entre les deux sexes, etc. · Il faut examiner le contenu de la coopération de telle façon que le système existant de la gestion des ressources ne soit pas détruit, mais plus exploité.

[13] Il faut retenir qu'il y a un autre système de gestion des ressources que ceui de l'administration, par ex. la geston des espaces communs (les prairies, les prés) comme sanctuaire du bétail lors de la sécheresse, est partagée par plusieurs villages qui ne se trouvent pas dans un même district administratif.

		· Il faut examiner comment gérer, distribuer et accumuler les bénéfices du projet exécuté dans la zone visée, pour toute « la région »(les facteurs espaciaux), dans l'avenir (les facteurs temporels) et entre les bénéficiaires (les facteurs sociaux). · Pour saisir les ressources existantes de la zone visée, le moyen de l'analyse des « cinq capitaux »[14], tels que le capital naturel, le capital social[15], le capital humain, le capital matériel et le capital financier pourra être utilisé comme méthode. On pourra examiner les changements de chaque capital (ressources) en y ajoutant les facterus espaciaux, temporels et sociaux, indiqués sus-dits.
Activités et Moyens d'exécution	Aperçu du projet 4) Activités, 5) Investissements , 6) Conditions hors du projet	· Il faut saisir les risques prévues relatives à la mise en oeuvre du projet (par ex. difficulté de la coordination entre les ministères, antagonisme avec les populations de voisinage, apparition des maladies et des insects nuisibles, changement des prix, etc.) et le degré des dégâts, correctement dans la mesure du possible pour examiner les mesures à prendre pour atténuer ce degré. · Quand on juge que le projet est généralement risqué, il faut renoncer à la formulation ou il faut réexaminer la structure de base. · Analyse des problèmes au point de vue du maintien et de l'amélioration de la subsistance de la population (de l'exploitation agricole). · Examen des activités sur la base des besoins de la population de la zone visée · Examen de la viabilité du projet Il faut examiner le contenu du projet aux points de vue de la reconstruction, de la propagation et de la durabilité après la terminaison du projet. Par ex. dans le projet de la santé maternelle et infantile en Indonésie, le carnet de maternité introduit par le projet est propagé à d'autres régions au propre budget du gouvernement indonésien, après le projet. Il faut donc confirmer la possibilité de la standardisation / pérennisation du contenu du projet par le gouvernement du pays bénéficiaire ou la possibilité de l'exécution des activités comme services ordinaires du ministère, et en outre, lors de la mise en oeuvre du projet, il faut confirmer l'intention du pays bénéficiaire comment établir le sysytème du suivi après le projet. · Suivi par les bénéficiaires Dans le cas où les fonctions de l'Etat en milieu rural seraient très limitées sur le plan budgétaire et sur le plan des ressources humaines, il se peut que les activités du projet soient fixées à travers « le suivi par les bénéficiaires ». A travers du suivi du processus de l'exécution du projet par la population et les autres acteurs (collectivité locale, etc.), la population peut approfondir la confiance en soi pour les activités et acquérir de l'expérience pour réfléchir les contre-mesures de sa propre initiative en cas de l'apparition des problèmes. « L'amélioration des capacités et le changement des consciences des populations et des organisations des populations » se rapporteront à la viabilité du projet. Mais, il est difficile de fixer « au préalable » les chiffres des objectifs, les articles de suivi et les indicateurs, pour saisir « ce changement qualificatif ». Pour la formulation des projets par le bureau à l'étranger, on peut indiquer une méthode comme suit ; faire participer des personnes comme membres qui se connaissent en structure socio-économique de la zone visée, mettre assez de temps à y faire des sondanges, fixer provisoirement les objectifs plus réalisables ou les indicateurs du

[14] En ce qui concerne « les cinq capitaux », voir « les Lignes directrices de la méthode du développement rural en Afrique la JICA, Etude des projets, en octobre 2001»(Titre original est en anglais : The guidelines for rural developpement methods for Africa , 2002).

[15] C'est le mot traduit du mot anglais « Social Capital ». C'est un mécanisme social qui porte un rôle de promouvoir des comportements coopératifs des populations au niveau de la communauté et qui permet d' être un fondement de gagner la vie. Plus concrètement , ce sont des réseaux, une conscience d'appartenance dans un groupe , une relation confiante afin d'inciter des populations à la participation sociale.

		suivi et réviser ou changer ces objectifs ou ces indicateurs avec souplesse en fonction de l'exécution du projet[16]. D'autre part, comme on a vu certains cas dans « l'Etude de développement avec les essais de démonstration » ménée par la JICA, fixer les indicateurs du suivi en fonction de l'exécution du projet, c'est une méthode par laquelle les activités du projet pourront être propagées à d'autres régions. Cependant, dans ce cas-là, il est nécessaire de prévoir le temps et les coûts depuis le début du projet. Comme une autre méthode, on peut réviser les résultats de projets similaires effectués par d'autres bailleurs ou des ONGs aux alentours de la zone visée pour avoir, à titre indicatif, les indicateurs par lesquels on peut saisir « le changement qualificatif »[17]. • Points à remarquer lors de la sélection des indicateurs du suivi par les bénéficiaires Lors de la fixation des indicateurs du suivi régulier pour les activités du projet par les populations à l'étape de planification, il faut remarquer les points suivants[18]: * Sélection des indicateurs du suivi pour les activités, simples et faciles à comprendre visuellement * Assurance de la qualité des études des critères de base * Comment assurer la qualité des informations du suivi par la mission d'étude * Envisage des moyens de l'exploitation des résultats du suivi * Coûts du suivi * Possibilité de l'élimination des personnes vulnérables lors du suivi
Leçons tirées de projets similaires	« Activités de l'aide concernées », « Feed-back de projets similaires »	· A l'étape de la préparation du projet, il faut prendre assez de temps pour réviser des projets similaires, y compris les activités, aux alentours de la zone visée ou dans le pays et tirer les leçons des cas échoués ou réussits qu'on peut voir souvent pour servir à la formulation du projet en cours. · Il faut envisager le contenu du projet en exploitant les leçons tirées de différents programmes ou projets du développement agricole et rural, essayés par d'autres bailleurs ou des ONGs dans la zone où la JICA tente d'amener les appuis, ou bien les leçons tirées des cas existants de la coopération de la JICA.
Duplication ou Collaboration avec d'autres bailleurs	« Activités de l'aide concernées », « Feed-back de projets similaires »	(1) Eviter la duplication des activités dans la zone cible Il faut faire la coordination avec d'autres bailleurs, d'autres organisations de l'aide, des ONGs, etc. lors de la formulation du projet. En plus, au cas où il serait nécessaire de faire la coordination avec les organisations supérieures régionales, il faut établir un calendrier en tenant compte que le processus de cette coordination demande du temps[19].Par ex., l'affectation du personnel nécessaire à la construction des installations des services sociaux (salle de classe, centre de la santé) est contrôlée normalement par le bureau du préfet. (2) Faire la coordination entre l'Etat et les communautés rurales Dans le cas où l'intention de l'Etat ne s'accorde pas avec celle des communautés rurales, il est nécessaire de faire la coordination. Il y a des cas où certains bailleurs concluent directement les contrats

[16] Cette méthode est proposée aussi par l'IFAD dans « Pratical Guide for Monitoring and Evaluation of Rural Development Projects » (2002).

[17] Par ex. en ce qui concenrne la situation d'un village, quand on fait les interview auprès des personnes d'autres bailleurs, des ONGs ou des chercheurs de localité qui travaillent dans la zone en question, il arrive qu'on comprenne une grande partie de la situation d'un village (les informations qu'on ne peut pas trouver dans les documents, mais qu'on peut collecter à travers les interview). Il faut envisager ce qui est enseveli dans les populations sous tous les aspects pour éviter la répétition des insuccès qu'on a trouvés. D'autre part, c'est seulement après le commencement du projet qu'on peut comprendre ce qui est enseveli dans la vie et qu'il est diffcile de comprendre aux personnes extérieures (par ex. normes). En outre, il faut retenir qu'il y a des cas où les normes changeront en fonction de l'exécution du projet.

[18] JICA, Etude des projets « Elaboration de la méthodologie du développement rural en Afrique » en mars 2004, p.38 – 39. (Titre original est en anglais : Self-reliant rural development in Africa : background paper for guidelines , March 2004).

[19] D'après les interview aux bureaux de Poverty Alleviation Project et Poverty Reduction Support Programme.

		avec des communautés rurales pour donner des appuis et ils diminuent l'intervention directe de l'Etat (PINU et AFDS par la Banque mondiale, Projet d'appuis ruraux par le PNUD, etc.). A cet égard, les moyens de la fourniture des fonds dans le cadre de l'aide directe pour les communautés rurales sont les suivants : · La communauté rurale en question lance un appel d'offres et s'occupe du dépouillement des dossiers. Suivant le résultat du dépouillement, le bailleur paye les adjudicataires. · Le bailleur s'occupe du lancment d'appel d'offres, du dépouillement et du paiement direct. · Le bailleur verse directement de l'argent dans un compte bancaire de la communauté rurale. · Le paiement se fait en conformément à la procédure de la comptabilité de l'Etat. · Le bailleur paye directement la communauté rurale et contrôle les documents de comptabilité.
Accord avec les intéressés du pays bénéficiaire (ministères concernés, populations de la zone visée)	« Ordre de priorité (par le pays bénéficiaire) », « Manière de la sélection sur la base de la ligne directrice de la considération du cadre social »	A l'égard du contenu escompté lors de l'exécution du projet, pour avoir un accord, il faut discuter en présentant concrètement « les résultats attendus (résultats de formation, contenu que les populations apprennent) », dans la mesure du possible, au lieu des « effets (output) ».

5.2 Points à Remarquer Relatifs aux Circonstances du Pays Bénéficiaire

Rubriques	Rubriques du questionnaire y afférents	Points à remarquer
Politiques et Plan de développement	Confirmation de la conformité avec l'arrière-plan des politiques du pays bénéficiaire	(1) Positionnement du projet dans le plan de développement au niveau national · Il faut confirmer les objectifs du projet en rapprot avec l'Orientation fondammentale ou les Stratégies de développement du Sénégal. Au moment de la rédaction des présentes Directives, il faut vérifier la conformité des objectifs du projet, en se référant aux orientations du plan supérieur « Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté » ou les poltiques principales de l'agriculture, telles que « Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) », « Document de l'Oreintation Stratégique du secteur agricole (DOS) », « Lois d'Orientation sur l'Agriculture, la Sylviculture et la Pêche (LOASP) », etc. · En plus, il est à noter qu'il y a une orientation dans l'ensemble de l'économie sénégalaise : « diminuer au maximum l'intervention de l'Etat et impliquer le secteur privé dans le développement ». · Il faut retenir la manière dont la population accepte les politiques de l'Etat. (2) Confirmation de la conformité avec les plans de développement au niveau régional (régions, communautés rurales, villages) · A l'étape de la proposition des candidats de la zone cible, il faut reconfirmer les objectifs du projet, le contenu et la conformité avec les plans de développement régionaux. · Au Sénégal, selon le cadre de la décentralisation, conformément au plan de développement local, élaboré par la communauté rurale et la population en commun, le programme des investissements annuels est établi et les projets sont mis en oeuvre. Cependant, la plupart des députés du conseil régional (en cas du Sénégal, le coseil régional, le conseil municipal et le coseil de la communauté rurale respectivement) n'ont pas assez d'expérience pour l'élaboration des programmes et certains députés sont des illetrés. Il faut donc retenir qu'il y a beaucoup de cas où l'élaboration des programmes au niveau de la communauté rurale ne marche pas du tout. · Dans la situation actuelle où la région, la ville et la communauté rurale

		sont mutuellement indépendantes et chacune peut établir son propre plan de développement, il est à noter qu'il n'y a pas toujours de rapports des plans de développement entre les collectivités locales. · Certains ministères centraux ont un système d'instructions verticales, soit région→préfecture→arrondissement, et ils peuvent exécuter des politiques cohérentes. Cependant, l'exécution des politiques cohérentes reste toujours au niveau « du secteur », il manque du point de vue de « la gestion intégrée des ressources ». C'est dans ce contexte qu'il est important d'envisager le positionnement du projet en tenant compte du concept de la gestion intégrée des ressources. · Le secteur agricole et celui de la pêche relèvent toujours du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Irrigation. Les attributions concernées n'ont pas encore été transférées aux collectivités locales. Cependant, au niveau régional, le coseil régional élabore le plan de développement agricole de concert avec les autorités compétentes sur place. Il faut bien comprendre la situation de l'élaboration du plan dans la zone cible.
Système d'exécution		(1) Examen du « système d'exécution » En cas de l'exécution des activités du développement agricole et rural en milieu rural, il faut examiner le système d'exécution en tenant compte de la façon de penser et de la manière de se comporter de différents acteurs, tels que les bénéficiaires participant aux activités du projet, l'organisme de l'Etat comme contre-partie, les organisations privées fournissant les services relatifs aux activités, les ONGs qui donnent directement les appuis, etc. 1) Façon d'observer la décentralisation dans le domaine de l'agriculture · Vérification de la conformité du projet avec la politique de développement du gouvernement · Compréhension de la situation de l'aménagement du « système » qui exécute la politique et la situation réelle des fonctions de ce système · Compréhension de la décentralisation dans le domaine de l'agriculture * Partage des rôles dans la répartition des ressources (terrains, d'autres ressources naturelles) entre le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Irrigation et les autres Minsitères * En cas de différence des priorités pour l'utilisation des ressources entre le Ministère central et les collectivités locales, le procédé de la prise en décision définitive Actuellement, tandis que le Ministère central s'occupe de l'élaboration de la politique de développement national, les collectivités locales élaborent les plans de développement du niveau de la population. En tenant compte des mouvements descendants et ascendants dans l'ensemble du pays, il faut confirmer la situation de la fourniture des services administratifs, le procédé de la décision des articles de dépenses du budget,etc. * Confirmation de l'effet du système double de la vulgarisation agricole à travers CERP et de la situation de l'accès des foyers agricoles aux services de la vulgarisation agricole 2) Compréhension des services en milieu rural · On escompte que la collectivité locale sera le pôle d'appuis aux activités locales à l'avenir. Cependant, actuellement, ni le budget ni le personnel ne sont suffisants à tous les niveaux, soit régional, municipal et de la communauté rurale, et les fonctions administratives sont faibles. · Faisant suite au désengagement de l'Etat après l'ajustement structurel, les services administratifs depuis le Ministère central jusqu'à la région ont une tendance à se diminuer[20]. · Lors de l'examen de la méthode de l'exécution du projet, il faut envisager une méthode pour que la population ait l'accès aux services parmi non seulement les services administratifs existants, mais aussi toutes les possiblités. 3) Système relatif à l'exploitation des ressources Comme il arrive que l'exploitation des ressources dans la zone cible soit contrainte au plan du système, il faut confirmer au préalable les

[20] Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Irrigation dirige ses services de diffusion vers la privatisation (l'appui à la fourniture des services payants de diffusion par l'ANCAR), mais pour les services de diffusion dans le domaine agricole, qui ne sont pas décentralisés, il y a des services de diffusion fournis par la Direction de la Forêt et par la SAED.

		systèmes relatifs à l'exploitation des ressources, telles que les terrains. Lors de la sélection de la zone d'exécution du projet, il faut saisir le type de possession des terrains, le système foncier et le système d'exploitation des ressources naturelles principales dans la zone cible ainsi qu'il faut confirmer les influences exercées sur la mise en oeuvre du projet. 4) Confirmation du système endogène de la zone cible · A l'étape de la formulation du projet, il faut envisager, dans la mesure du possible, le système de l'exécution, en tenant compte du système endogène de la zone cible. Par ex.,s'il y a un projet pour l'aménagement du marché des produits agricoles, l'offre des divisions de vente pour les utilisateurs est dans les attributions de la collectivité locale, mais il se peut que l'organisation religieuse du village ait le droit de parole pour la décision de la répartition de chaque division de vente (Qui utilise la division de vente la plus favorable ?)[21]. Pour envisager « cette méthode de la répartition des ressources » (le moyen de prise de décision) invisible, il faut tenter de saisir, dans la mesure du possible, « les systèmes » endogènes dans la zone cible et qui pourraient agir sur la mise en oeuvre du projet. · Il faut confirmer, dans la mesure du possible, les systèmes endogènes dans la zone cible et les consciences de la population qui font fonctionner ces systèmes, à la fois. 5) Envisager la méthode de l'exécution en tenant compte des systèmes de l'Etat et du milieu rural Comme on l'a déjà dit, il faut envisager la méthode pour atteindre les objectifs du projet, en tenant compte des systèmes endogènes et exogènes de la zone cible. Au Sénégal, depuis l'ajustement structurel, le procédé habituel « de haut » du développement rural aurait aboutit à l'impasse d'une part, les autres activités que celles de l'Etat se voient comme la formation spontanée des organisations des producteurs, d'autre part. Dans ce contexte, il faut envisager le système de l'exécution du projet en considérant non seulement les services administratifs et les ONGs comme faciliteurs, mais aussi la possibilité de l'exploitation de différents systèmes endogènes et exogènes du milieu rural. (2) Sélection de l'organisme d'exécution · En cas du réseau de l'information du Ministère compétent, qui est bien étendu sur le milieu rural, il arrive que le Ministère central soit l'organisme vis-à-vis du projet. · Dans le cas où les services des autorités compétentes sur place seraient utilisés pour le renforcement des capacités de la population ou de la collectivité locale, l'organisme vis-à-vis du projet, dont le noyau serait l'Agence de Développement Régional (ADR) ou l'Unité de la Gestion du Projet (UGP), pourrait être formé dans le Ministère même ou dans les autorités compétentes sur place. En ce qui concerne l'exécution du projet, on pourrait prendre les dispositions à travers cet organisme vis-à-vis et/ou confier les activités aux ONGs[22]qui connaissent bien la zone en question. (3) Envisager la méthode de la coopération agricole dans la décentralisation Tandis que la décentralisation s'avance, les attributions du secteur agricole ne sont pas encore transférées aux collectivités locales. Il est donc nécessaire de trouver des expédients sur place.
Circonstances financières	« Situation actuelle et Problèmes » (ou « Arrière-	Points à confirmer dans le budget, qui est très important pour l'exécution des projets du développement agricole et rural · Montant total des subventions pour la zone visée et Utilisation de ces subventions （Budget de développement[23],Budget ordinaire[24].Il est

[21] Le cas indiqué ci-dessus se trouve à la page 18 de « Social Analysis Sourcebook » de la Banque mondiale, 2003.

[22] Il est nécessaire d'examiner la collaboration avec les ONGs d'une part, il est à noter qu'il sera plus difficile à prendre la communication et les décisions, quand le nombre des acteurs augmenteront, tels que les bailleurs, le gouvernment, les ONGs,etc.,d'autre part.

[23] Le Fonds des Installations des Collectivités Locales. Ce fonds est fixé à travers la négociation entre l'Etat et LGU.

	Plan »)	difficile de saisir, au niveau central, la relation entre les dépenses sectorielles et les dépenses pour les collectivités locales. Il faut donc confirmer les articles de dépenses en détail au niveau de la collectivié locale à laquelle la zone visée appartient. · Confirmation du mécanisme de la prise en décision du budget (Juridiquement, chaque conseil régional de la collectivité locale a pour missions d'élaborer le projet de loi de finances et de l'adopter, ensuite, le préfet de la collectivité locale donne le consentement final pour le projet de loi de finances adopté. Cependant, il est nécessaire de reconfirmer le mécanisme réel de la prise en décision du budget dans la zone visée.) · Détails des dépenses relatives au développement agricole et rural dans le budget de développement et le budegt ordinaire Situation de taxation dans la zone visée et Dépenses pour le développement agricole et rural
Pocessus de la formulation et de l'adoption du projet	Processus de la demande du projet	· Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « la Liste de contrôle pour l'établissement du questionnaire de la demande des projets ».
Sécurité et Conditions de vie	« Situation sur la Sécurité »	· Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « la Liste de contrôle pour l'établissement du questionnaire de la demande des projets ».

5.3 Points à Remarquer Relatifs aux Conditions du Japon

Rubriques	Rubriques du questionnaire y afférents	Points à remarquer
Orientation de l'aide	Conformité avec l'orientation de l'aide japonaise	· Il faut confirmer les objectifs du projet et la conformité avec l'orientation de l'aide japonaise pour le Sénégal. A l'étape de l'élaboration des présentes Directives, il est possible d'examiner la conformité avec « Orientation de l'aide par pays » du Ministère des Affaires Etrangères, élaborée en 1999, « Orientation de la coopération du Japon, déclarée lors de la TICAD III » ainsi que « l'Approche pour les Thèmes de développement » et « le Plan pour exécution des programmes par pays » de la JICA. Dorénavant, chaque fois que les nouvelles Orientations de l'aide ou des dispositions à prendre seront élaborées, il faut qu'elles se reflètent sur les projets à formuler.
Budget de la JICA	« Budget approximatif de la coopération »	

5.4 Autres Points à Remarquer

Rubriques	Rubriques du questionnaire y afférents	Points à remarquer
Développement et Assurance des consultants locaux		· Les consultants locaux sont relativement capables et l'utilisation de ces consultants est utile. Au bureau de la JICA à l'étranger, dont le nombre du personnel est limité, il est souhaitable d'exploiter les consultants locaux.
Partage des informations entre le siège et les bureaux à l'étranger	Général (Collecte et Partage des informations nécessaires à l'évaluation du questionnaire de la demande des projets)	· Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « la Liste de contrôle pour l'établissement du questionnaire de la demande des projets ».

[24] Le FDD (Fonds Distribué pour la Décentralisation) est délivré, selon la démographie et la superficie, aux collectivités locales de tous les niveaux.

6. Procédures du Suivi et de l'évaluation et Indicateurs

6.1 Procédures du Suivi et de l'évaluation

En fonction du renforcement des activités des bureaux de la JICA à l'étranger, sérieusement entamé depuis l'an 2004, le siège de la JICA est en train de transférer à ses bureaux à l'étranger les fonctions pour la gestion des projets. De ce fait, en tant que le corps principal de l'exécution, les bureaux à l'étranger prendront, dorénavant, l'initiative de la planification, de l'approvisionnement, de l'administration et de la gestion des projets. Cette initiative appartenait au siège de la JICA jusqu'à présent. Dans ce cadre, « le suivi et l'évaluation », comme l'élaboration du plan pour exécution des programmes par pays et la formulation des projets, seront un des rôles les plus importants que les bureaux à l'étranger doivent jouer. La figure 6-1 montre les rôles à chaque étape dans l'organigramme de la gestion d'un projet, supposés après le transfert des fonctions aux bureaux à l' étranger[25].

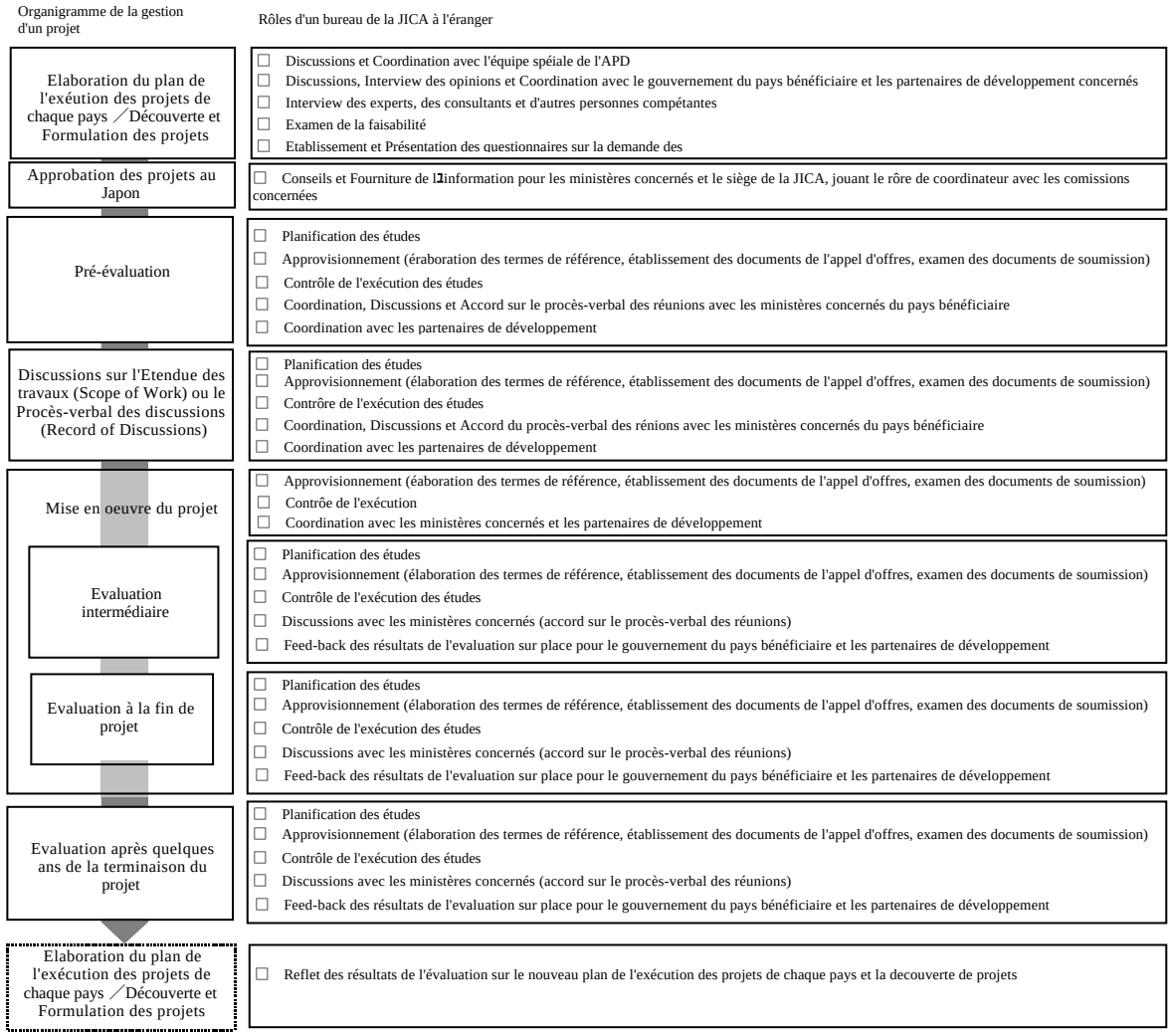

Fig. 6-1 : Organigramme de la Gestion d'un Projet et Rôles d'un Bureau de la JICA à l'étranger

[25] En ce qui concenrne les points à remarquer à chaque étape, se référer au « Manuel de l'évaluation des projets : Ligne directrice de l'évaluation des projets de la JICA, version revue et corrigée par le Département de la Planification et de l'Approvisionnement, JICA, en février 2004 » (Titre original est en anglais: Office of Evaluation and Post Project Monitoring, Planning and Evaluation Department, JICA, *JICA Guideline for Project Evaluation*, 2004).

6.2 Fixation des Indicateurs des Résultats et Application

Les indicateurs sont nécessaires pour fixer les objectifs à atteindre et pour mesurer les résultats en cours et à la fin de projet. Autrement dit, les indicateurs sont fixés pour confirmer « l'efficacité » du projet. Ils servent des critères de base avant la mise en oeuvre du projet, ensuite, en cours et à la fin de projet, ils sont nécessaires pour savoir l'évolution du projet depuis les lignes de base. Ainsi, comme les indicateurs sont utilisés pour la comparaison de deux étapes, à savoir avant la mise en oeuvre du projet et après la terminaison du projet, il faut prendre les mêmes indicateurs invariablement. Ces indicateurs doivent être examinés en consultation avec « la liste de contrôle pour l' identification et la formulation d'un projet (en cours de rédaction) ».

Dans l'organigramme de la gestion d'un projet, les indicateurs des résultats sont principalement appliqués au moment de la formulation de projet et à chaque étape des évaluations, soit pré-évaluation, évaluation intermédiaire, évaluation à la fin de projet et évaluation quelques ans après la terminaison du projet. La figure 6-2 montre les outils de l'évaluation de toutes les étapes, les parties de l'application concrète de ces indicateurs et les personnes chargées de cette application.

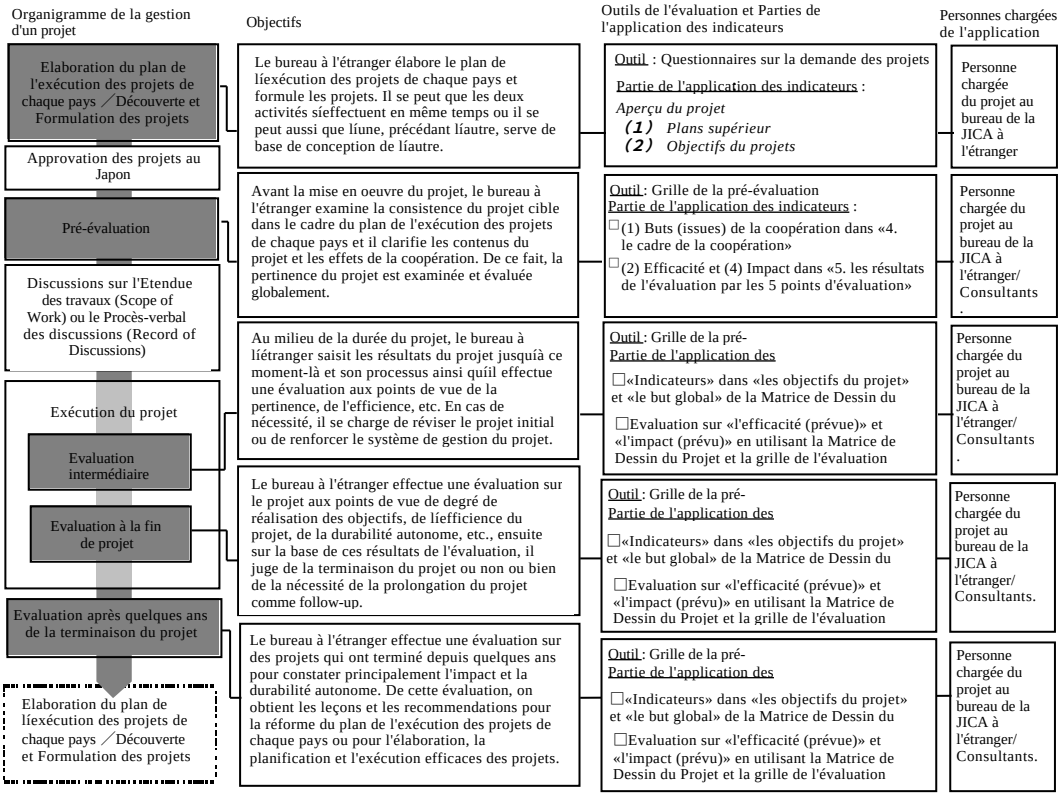

Fig. 6-2 : Application des Indicateurs dans l'Organigramme de la Gestion d'un Projet

Rem.1 : Les « objectifs » des évaluations sont cités du « Manuel de l'évaluation des projets : Ligne directrice de l'évaluation des projets de la JICA, version revue et corrigée par le Département de la Planification et de l'Approvisionnement, JICA, en février 2004 » (Titre original est en anglais : Office of Evaluation and Post Project Monitoring, Planning and Evaluation Department, JICA, JICA Guideline for Project Evaluation, 2004).

Rem.2 : La liste de pré-évaluation, le cadre logique, la grille de l'évaluation, etc. sont supprimés ici. Pour les détails, se référer au « Manuel de l'évaluation des projets : Ligne directrice de l'évaluation des projets de la JICA, version revue et corrigée par le Département de la Planification et de l'Approvisionnement, JICA, en février 2004 » (Titre original est en anglais : Office of Evaluation and Post Project Monitoring, Planning and Evaluation Department, JICA, JICA Guideline for Project Evaluation, 2004).

6.3 Proposition des Indicateurs des Résultats

Le tableau 6-1 ci-dessous montre la proposition des programmes, correspondant aux thèmes et aux articles, indiqués dans 3.4 du chapitre 3 et à aborder prioritairement au Sénégal, ainsi que les principaux indicateurs des résultats.

Tableau 6-1 Programmes Correspondant aux Thèmes de Développement au Sénégal et Exemples des Indicateurs

Problèmes cruciaux	Objectifs de développement	Thèmes	Articles	Indicateurs
Il est impossible de gagner la subsistance avec l'agriculture seulement.	Maintien et amélioration de la subsitance en milieu rural	1. Promotion de la diversification agricole	1.1 Développement et diffusion des techniques de la production	Taux d'accès aux services de la vulgarisation agricole Degré de pénétration des techniques de la vulgarisation agricole Stabilité du système de culture
		2. Amélioration de la rentabilité de la riziculture	2.1 Réduction des coûts de production	Quantité de production par rapport à quantité d'investissement Dépenses pour les intrants agricoles (semences, engrais, pesticides, machines agricoles) par unité de surface de terrain agricole Quantité des intrants agricoles utilisés (semences, quantité des engrais appliqués, quantité de pesticides pulvérisés, nombre des machines agricoles) par unité de surface de terrain agricole
		3. Amélioration du rendement de l'arachide	3.1 Restauration du sol	Rendement Degré de la fertilité du sol
		4. Stabilisation de la production alimentaire au niveau des exploitants agricoles	4.1 Amélioration de la perte de récolte 4.2 Aménagement des infrastructures de la production 4.3 Prévention de la salinisation 4.4 Lutte contre la désertification	Nombre des mois du stockage alimentaire de toute l'année Nombre des mois du stockage dans les entrepôts villageois Taux de retenue
		5. Amélioration de la commercialisation des produits agricoles	5.1 Amélioration du marketing 5.2 Aménagement des infrastructures de circulation	Taux d'accès au système d'information sur les prix des produits agricoles aux marchés Quantité des produits agricoles expédiés Prix des produits agricoles expédiés
		6. Accroîssement de l'occasion génératrice du revenu non agricole en milieu rural	6.1 Promotion de l'industrie agro-alimentaire 6.2 Amélioration du rassemblement des fonds en milieu rural	Recette de la vente des produits agro-alimentaires Bénéfice nette de la filière de l'industrie agro-alimentaire Nombre des organisations de l'industrie agro-alimentaire Genre des rassemblements des fonds
La qualité de la vie n'est pas élevée.	Amélioration de la qualité de la vie	7. Amélioration du taux d'alphabétisation		Taux d'alphabétisation Taux d'alphabétisation des femmes Nombre des fréquences de la participation des femmes pour les activités sociales

		8. Accroîssement des services sociaux	8.1 Difficulté de l'accès à l'eau potable 8.2 Malnutrition	Taux de couverture en eau potable Temps réduit du puisement de l'eau Taux de prévalence des maladies hydriques Calories assimilées Taux de bébés à faible poids Taux de malnutrition Taux de mortalité des nourrissons Taux de couverture de vaccination Taux d'accès aux assistans de la santé
		9. Aménagement des infrastructures rurales	9.1 Routes non-praticables pendant la saison pluviale	Longueur totale des routes rurales

Source : Mission d'étude.

6.4 Examen de la Possibilité de l'Obtention des Données des Indicateurs des Résultats

En ce qui concerne la collecte des données, il y a deux méthodes, soit utiliser les données secondaires qui existent au gouvernement du pays ou dans les organisations internationales, etc., soit collecter les données primaires depuis les lignes de base à travers le projet d'une manière cohérente. Tandis que celle-là pourra modérer les dépenses pour la collecte des données, il se peut qu'il n'existe pas les données appropriées et continuellement collectées et qu'il soit difficile à confirmer la fiabilité. D'autre part, celle-ci pourra être appliquée comme la méthode de collecte des données qui correspond à chaque projet, mais les coûts seront relativement plus chers. Par conséquent, il faut bien examiner la pertinence de la méthode qui demande les coûts plus chers, en tenant compte de l'importance pour mesurer l'efficacité du projet.

La figure 6-3 montre l'organigramme pour examiner et fixer (finaliser) les indicateurs en considération de la possibilité de l'obtention des données des indicateurs des résultats. Cet organigramme consiste en procédés à suivre jusqu'à la fixation des indicateurs, après avoir tout examiné : s'il convient de prendre les données qualitatives ou de prendre les données quantifiables, s'il existe les données appropriées, si le budget est suffisamment préparé et comment concrètement collecter les données.

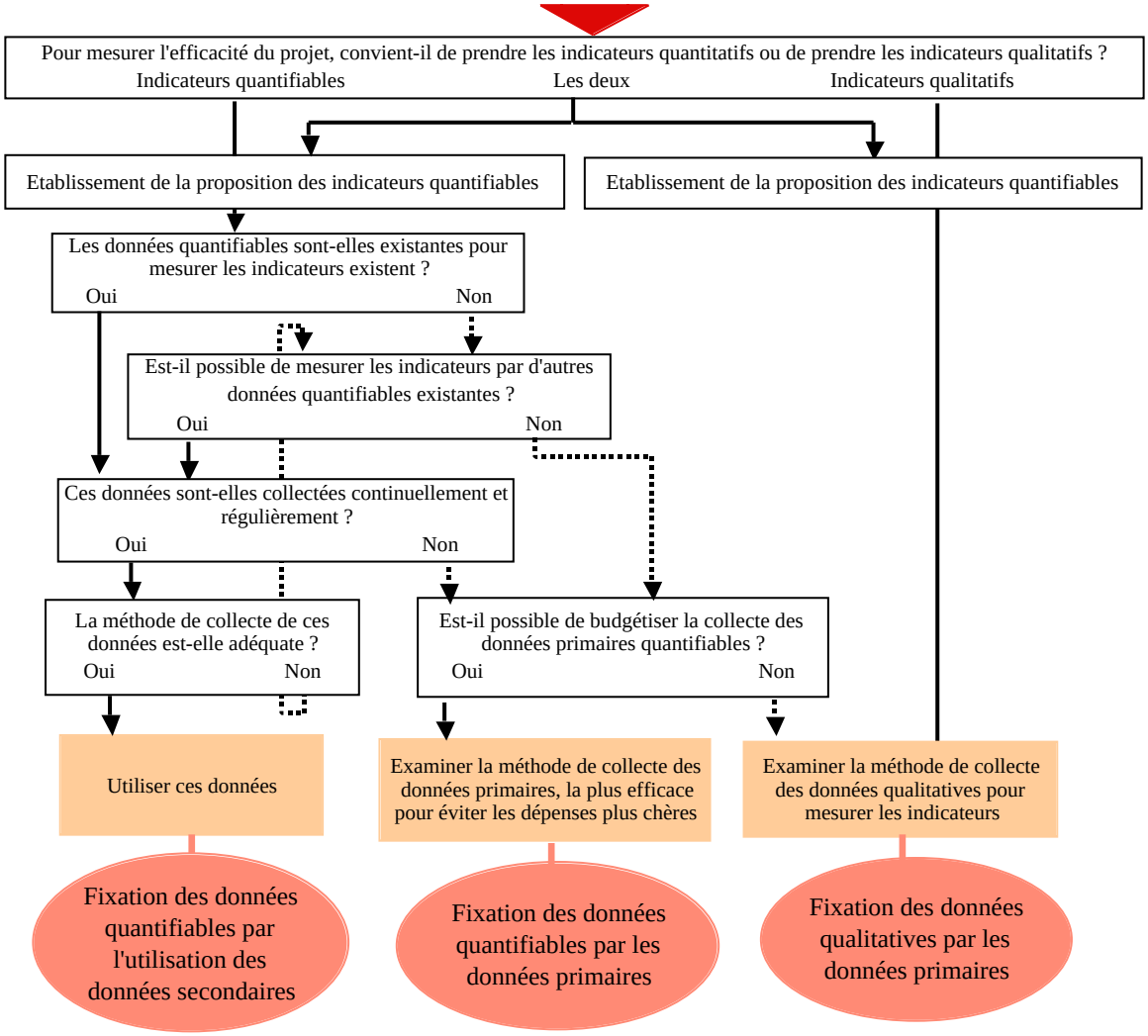

Fig.6-3 Organigramme pour l'Examen des Indicateurs (à titre indicatif)

Rem.: 1) Examiner si les objectifs à atteindre (les thèmes de développement dans ces Directives) sont quantitatifs ou qualitatifs. Par ex. Quand l'objectif à atteindre est quantitatif comme « l'augmentation du rendement », il faut saisir les indicateurs sur le plan quantifiable. Quand l'objectif à atteindre est qualitatif comme « l'amélioration des consciences de la population rurale », il faut saisir les indicateurs sur le plan qualitatif.

2) Quand même les indicateurs quantifiables seraient jugés convenables, il faut saisir les indicateurs qualitatifs, lorsqu'il manque d'indicateurs quantifiables.

3) Lorsque les données obtenues ne sont pas suffisantes, il faut les compléter au point de vue qualitatif. Par ex. En cas de l'objectif à attendre comme « l'amélioration de la nutrition », il est nécessaire de saisir les indicateurs quantifiables tels que le taux de bébés à faible poids, le taux de malnutrition, etc. et il est souhaitable de collecter les informations supplémentaires sur le plan qualitatif comme le changement des consciences des mères pour l'amélioration de la nutrition.

Source : Mission d'étude.

Annexe 1

Etude sur l'Approche de la JICA en matière de Formulation des Projets du Développement Agricole et Rural en République Populaire du Bangladesh et l'Applicabilité aux autres Bureaux de la JICA à l'étranger

Résumé

Table des Matières

1. Arrière-plan et objectif de l'étude A1-1

2. Rôles de Bureaux de la JICA à l'étranger en matière de formulation des projets et dans le Processus d'approbation A1-2

3. Points de vue des Administrateurs du Siège de la JICA en matière d'évaluation des projets A1-2

4. Le Modèle Bangladeshi et sa pertinence en matière de formulation de projets..... A1-6

5. Leçons tirées du Modèle Bangladeshi et Recommandations pour la formulation efficace des projets efficaces du développement agricole et rural..... A1-8

Annexe 1 : Etude sur l'Approche de la JICA en matière de Formulation des Projets du Développement Agricole et Rural en République Populaire du Bangladesh et l'Applicabilité aux autres Bureuax de la JICA à l'étranger

Résumé

1. Arrière-plan et objectif de l'étude

(1) Au Bangladesh, l'Ambassade du Japon et les Bureaux étrangers de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) ont tenté d'établir une approche appelée "le Modèle Bangladeshi" et son application pratique depuis 2001. L'approche, caractérisée "sélection, concentration et collaboration", a été adoptée pour réaliser une planification et une exécution plus unifiées et plus cohérentes de l'APD à travers l'utilisation effective des ressources limitées des organisations concernées par l'APD. Le Département du Développement Rural de la JICA a pris bonne note du fait que le taux d'approbation des projets (le pourcentage des projets notés A ou B) s'est amélioré comme indiqué ci-dessous ; ce taux croissant est attribué à l'application de ce modèle.

Tableau 1-1 Evolution du Taux d'approbation des projets au Bangladesh(Rem.)

Année fiscale		Nombre total	○ (A/B)	△ (C)	× (D)	% de ○
2003	L'Ensemble de la JICA	51	10	6	35	20
	Dép. du Développement Rural	10	2	3	5	20
2004	L'Ensemble de la JICA	43	20	3	20	47
	Dép. du Développement Rural	6	2	0	4	33
2005	L'Ensemble de la JICA	43	26	2	15	60
	Dép. du Développement Rural	4	3	0	1	75

Rem. : Voir le chapitre 4 (Tab.4-1) pour les détails. « _（A/B） » signifie l'adoption de projets (nombre de cas notifiés)

Source : JICA, «Système d'étude sur la demande», élaboré par le Département du Développement Rural sur la base des données de 2005

(2) En même temps, le Département du Développement Rural a réalisé, à partir d'avril 2004, une Etude pour préparer les Directives pour l'Identification et la Formulation des Projets du Développement Agricole et Rural (*Directives for Identification and Formulation of Agriculture and Rural Développement Projets*, ci-après désignées "les Directives") pour quelques pays sélectionnés. Ces Directives sont utilisées comme document de référence des bureaux de la JICA à l'étranger pour identifier et formuler des projets hautement faisables.

(3) Comme partie du travail de formulation de ces Directives, cette Etude a aussi pour objet de tirer des leçons destinées à l'identification et la formulation de projets du développement agricole et par les bureaux de la JICA à l'étranger et le Département du Développement Rural, en analysant l'approche et le processus adoptés par le Modèle Bangladeshi qui est reconnu comme un cas pionnier dirigé par une équipe spéciale de l'APD (*ODA Task Force* ci-après référé "l'ODA-TF") pour identifier et formuler les projets.

(4) Ce rapport consiste en: 1) la présentation des rôles assumés par les bureaux de la JICA à l'étranger dans l'identification et la formulation des projets et dans le processus d'approbation des projets demandés eu égard à la mutation en cours vers la gestion orientée sur le terrain (Chapitre 2); 2) la présentation de divers points de vue construits par le personnel du Siège de la JICA pour examiner les projets demandés (Chapitre 3); 3)

l'analyse de la pertinence et des rôles du Modèle Bangladeshi en matière d'identification et de formulation des projets et la présentation de ses méthodes de collecte d'information (Chapitre 4); et 4) les discussions des leçons tirées du modèle et des recommandations pour une identification et une formulation des projets efficaces dans le domaine du développement agricole et rural (Chapitre 5).

2. Rôles de Bureaux de la JICA à l'étranger en matière de formulation des projets et dans le Processus d'approbation

(1) Suite à la tendance au renforcement des capacités des Bureaux de la JICA à l'étranger qui a commencé pendant l'année fiscale 2004, la fonction de gestion des programmes et projets est actuellement en train d'être transférée du siège vers les différents bureaux à l'étranger. Dans ce mouvement, les rôles assumés par les bureaux à l'étranger pendant l'étape de l'identification et de la formulation des projets sont classés en cinq vastes catégories: 1) consultations et coordination avec l'ODA-TF; 2) consultations et coordination avec le gouvernement du pays bénéficiaire et les autres partenaires au développement ; 3) interview des experts de la JICA, des consultants et autres personnes ressources pour collecter l'information et leurs idées; 4) examen de la faisabilité du projet; et 5) préparation et soumission du questionnaire de la demande des projets.

(2) Les projets identifiés et formulés sur la base des activités décrites en (1) ci-dessus, sont compilés en questionnaire de la demande des projets qui est ensuite soumis au Siège. Les projets demandés sont triées selon les divers secteurs par les départements régionaux concernés. Simultanément, le département concerné par les thèmes de développement proposés (le Département du Développement Rural dans le présent contexte) les examine et les évalue aux points de vue sectoriel et technique, en tenant compte des politiques de la JICA en matière de développement agricole et rural indiquées dans les Directives thématiques et l'Approche efficace (Titre original est en anglais : *JICA Thematic Directives and te Approaches for Systematic Planning de Développement Projets*).

3. Points de vue des Administrateurs du Siège de la JICA en matière d'évaluation des projets

Durant l'année fiscale 2004, l'évaluation du questionnaire de la demande des projets est passé du système "O, Δ et X" au système "A, B, C et D" comme expliqué dans le Tableau 3-1.

Tableau 3-1 Evaluation du questionnaire de la demande des projets et leur définition

Note d'évaluation	Définition	Remarques
A (Approuvé)	Doit être exécuté pendant l'année fiscale suivante.	• Equivalant à la note "O" d'avant • La pertinence et la faisabilité du projet sont hautement évaluées. • Plus d'information pourrait être nécessaire pour une exécution efficiente.
B (Sujet à un examen plus profond)	Doit être exécuté pendant l'année fiscale suivante ou plus tard si le fonds est disponible.	• Introduit pour la première fois dans l'année fiscale 2004. • La pertinence et la faisabilité du projet sont aussi évaluées que pour les projets jugés A. • L'exécution dépend de la disponibilité des fonds (budget). • Plus d'information pourrait être nécessaire pour une exécution efficiente.
C (Sujet à un examen plus profond)	Doit être examiné encore plus sur la base d'une information additionnelle fournie par le bureau à l'étranger.	• Equivalant à la note "Δ" d'avant • Il manque de l'information cruciale, par exemple, organisation et capacité institutionnelles du gouvernement bénéficiaire. • Pourrait être approuvé au milieu de l'année fiscale suivante, en fonction de la disponibilité des fonds et d'une information

		additionnelle qui doit être fournie par le bureau à l'étranger.
D (Non approuvé)	Ne sera pas exécuté.	• Equivalant à la note "X" d'avant • L'information nécessaire pour l'examen n'est pas adéquate. • Faible priorité accordée par le bureau à l'étranger et le gouvernement du pays bénéficiaire.

Note: Les définitions et remarques ont été fournies par le Département du Développement Rural et ne représentent pas nécessairement une vision unifiée du siège de la JICA.

Source: Préparé par l'Equipe de l'étude sur la base de l'information obtenue du Département du Développement Rural.

(2) L'Equipe de l'étude a mené des interview auprès des directeurs et administrateurs du Département du Développement Rural et des départements régionaux concernés, dans l'intention de vérifier l'hypothèse selon laquelle les projets formulés avec le Modèle Bangladeshi remplissent leurs critères d'approbation. Cependant, il n'existe pas au niveau du Siège de la JICA, de critères déterminés ou unifiés de sélection des projets qui doivent être exécutés aux fins d'accorder une réponse flexible aux besoins au niveau du terrain. Néanmoins, les directeurs et administrateurs du siège examinent le questionnaire de la demande des projets de certains points de vue qui sont classés en six vastes catégories comme montrées dans le Tableau 3-2 ci-dessous.

Tableau 3-2 Points de Vue d'examen du Questionnaire de la demande des projets (Résumé)

Catégorie	Points de Vue d'examen de l'information sur les projets demandés
(1) Quel est le problème à aborder? – Le problème et son arrière-plan	Il est important que la fiche d'information comprend une description concrète du problème. La description de l'arrière-plan est également importante pour que le statut du problème puisse être déterminé eu égard au développement économique et/ou au développement agricole et rural du pays concerné.
(2) Qu'est-ce qui devrait être réalisé? – L'objectif / but et les résultats attendus	Il est important que les buts du projet et les résultats (attendus) de l'exécution soient clairement décrits. Il est souhaitable pour tout programme/projet de mettre l'accent sur la « population »
(3) comment l'objectif / but peut être atteint? – Activités et méthodes d'exécution	Il est important de présenter clairement les étapes pour atteindre l'objectif / but, c'est-à-dire, les activités concrètes, le niveau des intrants (y compris la sélection d'un instrument), la faisabilité technique et les procédures et méthodes prévues, etc.
(4) Est-ce que le projet est faisable? – Faisabilité technique, financière et institutionnelle	Pour qu'un projet demandé puisse être évalué au Rang A ou Rang B, il est essentiel de convaincre l'évaluateur au niveau du siège de la faisabilité de son exécution conformément aux étapes indiquées. Saisir la situation de la zone ciblée et l'étendue des compétences aussi bien que la capacité institutionnelle et financière de l'organisme d'exécution potentiel, revêt une certaine importance en plus de la vérification de la faisabilité technique du projet.
(5) Est-ce que le projet est conforme à la politique de l'APD Japonaise?	D'abord, les projets demandés doivent être en harmonie avec ce qui suit : 1) la réduction de la pauvreté et la sécurité humaine qui sont les principes de la politiques d'assistance de la JICA; 2) les domaines de priorité établis par le Programme d'assistance par pays et le Programme par pays de la JICA et; 3) le programme sectoriel et les politiques d'assistance préparés par l'ODA-TF du terrain. En outre, le Département du Développement Rural met l'accent sur la dualité des points de vue du développement agricole et du développement rural en conformité avec les Directives et l'Approche efficace de la JICA. Pour l'exécution d'un projet du développement agricole, l'amélioration attendue dans la vie des populations rurales doit être clairement indiquée comme dans le cas d'un projet du développement rural. Il est aussi important de se référer au budget estimatif alloué à la région et/ou au pays préparé par chaque département régional de la JICA en conformité avec les politiques de l'APD du Ministère des Affaires Etrangères.
(6) Est-ce que le projet est conforme à la politique de développement du pays bénéficiaire?	La conformité avec la politique et le plan de développement du pays bénéficiaire est aussi importante. Dans certains cas, la conformité, non seulement des objectifs du projet mais aussi des méthodes d'exécution et des intrants, avec les politiques du pays bénéficiaire est aussi examinée.

Le tableau 3-3 présente quelques définitions de ce qu'est « un excellent projet », fournies par les directeurs et administrateurs du siège de la JICA interviewés par l'Equipe de l'Etude. Ce sera plus persuasif pour eux si ces éléments sont bien retenus dans le questionnaire de la demande des projets.

Tableau 3-3 Définitions d'un « Excellent Projet » données par les administrateurs du siège de la JICA

Catégorie	Définition d'un "Excellent Projet"
Cadre du projet	• Un projet dont l'arrière-plan, le problème, l'objectif et les étapes pour atteindre l'objectif sont définis. • Un projet formulé en tenant comte des diverses conditions du pays bénéficiaire, par ex., l'étape de son développement, sa situation fiscale et l'état de la décentralisation.
Politiques et plan de développement	• Un projet qui fait face aux questions majeures de développement, la sécurité humaine et la réduction de la pauvreté. • Un projet en conformité avec la politique d'assistance de l'ODA-TF et le Programme par Pays de la JICA, basé sur le Programme d'Assistance par Pays du gouvernement japonais. • Un projet dont la conformité avec le but du programme et les relations avec le autres projets du programme sont clairement indiqués.
Approches pour atteindre l'objectif du projet	• Un projet qui met l'accent sur les populations rurales. Par exemple, un projet qui contribue d'abord à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales plutôt qu'à l'augmentation de la productivité. • Un projet qui assure la liaison entre l'Etat, les autorités locales et les communautés rurales. Pour un pays où la décentralisation est en cours, par exemple, un projet dans lequel l'Etat joue un rôle dans le suivi et la dissémination de l'impact, les autorités locales assument un rôle dans l'exécution et les communautés rurales sont des bénéficiaires pro-actifs.
Impacts et résultats	• Un projet viable i.e., un projet où il y a un équilibre entre le plan logiciel (appui politique, renforcement des capacités institutionnelles, etc.) et le plan matériel (amélioration de l'infrastructure et des facilités), de façon à ce que ses impacts soient durables après son achèvement. • Un projet viable, i.e., un projet dont les activités peuvent être poursuivies en utilisant les ressources localement disponibles (y compris les ressources humaines et les institutions) au niveau de la zone ciblée. • Un projet qui servira de modèle dont les impacts seront disséminés hors de la zone cible. • Un projet qui nécessite des intrants moindres mais qui est susceptible d'entraîner un impact positif. • Un projet qui peut être achevé sans qu'il soit nécessaire de considérer une deuxième phase ou un follow-up.
Processus de formulation du projet	• Un projet basé sur les leçons tirées des projets précédents. • Un projet formulé dans le cadre de discussions transparentes avec les parties concernées à divers points de vue. • Un projet formulé à travers le contact constant avec les administrateurs du gouvernement et les acteurs du pays bénéficiaire.

Note: Il ne s'agit pas de la vision officielle de la JICA mais des points de vue personnels des administrateurs du siège interviewés par l'Equipe de l'Etude.

Source: Préparé par l'Equipe de l'Etude sur la base des entretiens menés au siège de la JICA.

(4) La série d'interview menée au Siège de la JICA a établi que les administrateurs du siège responsables de l'examen du questionnaire de la demande des projets, ont besoin d'une information indiquée dans le Tableau 3-4 ci-dessous. Cette information est classée en gros en trois types selon: 1) le cadre du projet; 2) la situation du pays bénéficiaire et; 3) la situation du Japon. Dans ce cas-ci, l'information pourrait inclure le type d'information devant être obtenue pendant l'étude d'évaluation ex-ante qui suit l'approbation du projet. Cependant, il est souhaitable pour les bureaux à l'étranger de collecter une large gamme d'information en utilisant des consultants et le personnel national de façon à ce que l'information puisse y être accumulée comme matériel de référence pour répondre rapidement aux demandes du Siège.

Tableau 3-4 Information nécessaire pour l'évaluation des projets au Siège de la JICA

1. Cadre du projet	Types d'information nécessaires au siège
Le problème et son arrière-plan	• Le rôle de l'agriculture et du développement rural dans le développement social et économique du pays bénéficiaire • Complémentarités entre les projets du programme sectoriel

	• Analyse du problème du point de vue de l'économie rurale (gestion) • La possibilité d'obtenir l'information nécessaire pour la formulation et l'évaluation du projet, comme des données statistiques, des cartes et des documents de référence
Activités et méthodes d'exécution	• Examen des résultats des activités et des méthodes qui bénéficient largement aux populations de la zone cible
Zone cible	• Pertinence de la zone ciblée (par exemple, est-il recommandable de ne pas inclure plusieurs provinces dans un Etat de régime fédéral.)
Leçons tirées des projets précédents	• Existence de projets similaires, achevés et/ou en cours, assistés par d'autres bailleurs de fonds et par la JICA elle-même dans la zone cible ou dans le pays • Leçons tirées de ces projets
Duplication ou collaboration avec les autres bailleurs de fonds	• Pertinence de l'assistance de la JICA au cas où quelque autre bailleur de fonds donne son assistance à des projets similaires • Possibilité de collaboration avec les bailleurs de fonds donnant une assistance à des projets similaires • Possibilité d'octroyer l'assistance de la JICA au projet dans d'autres pays dans le cadre du SWAp.
Consensus avec le gouvernement du pays bénéficiaire	• Consensus avec le gouvernement du pays bénéficiaire et l'organisme d'exécution potentiel sur l'objectif, les activités, les intrants, les méthodes, la programmation temporelle, etc., du projet
2. Situation du pays bénéficiaire	**Types d'information nécessaires au siège**
Politique et plan de développement	• Cohérence par rapport à la politique nationale et au plan de développement du pays bénéficiaire • Conformité des activités et des intrants avec le cadre de politique du pays bénéficiaire
Organisme d'exécution (organisme vis-à-vis)	• Pertinence de l'organisme d'exécution potentiell en termes de compétence et de capacité par rapport aux autres institutions candidates à l'organisme d'exécution du pays bénéficiaire • Effets de l'économie de marché, de la privatisation et de la décentralisation sur les rôles de l'organisme d'exécution potentiel • Questions prioritaires de l'organisme d'exécution qui pourraient ne pas être explicitées dans la politique nationale et le plan de développement du pays bénéficiaire • La capacité (potentielle) de l'organisme d'exécution à disséminer les impacts du projet hors de la zone cible
Situation fiscale	• Pertinence de la taille du projet par rapport à la situation fiscale du pays bénéficiaire ; i.e., est-ce que le gouvernement peut prendre en charge le quota du budget pour projet? • Le montant du budget, des dépenses courantes en particulier, à allouer au projet
Formulation de projets et processus d'approbation	• Le processus de formulation des projets, i.e., le projet a-t-il été formulé à travers le contact constant avec les administrateurs du gouvernement et les acteurs du pays bénéficiaire? • Les procédures pour l'exécution du projet après approbation • Les conditions qui pourraient agir sur la mise en oeuvre du projet ; par ex., les lois et les finances publiques
Situation de la zone cible et des bénéficiaires	• La situation socio-économique, culturelle et politique des bénéficiaires (y compris la définition de « la population pauvre », si nécessaire) • Principaux moyens de subsistance dans la zone cible • Besoins de la zone cible et des bénéficiaires et pertinence du projet par rapport aux besoins • La perception des bénéficiaires du projet et la possibilité de collaboration avec eux dans l'exécution du projet • Les conditions naturelles et socio-économiques et la situation de sécurité de la zone cible
3. Situation au Japon	**Types d'information demandées par le siège**
Politique de l'APD	• Conformité avec le Programme d'Assistance par Pays et le Programme par Pays de la JICA • Conformité avec la politique de la JICA, la réduction de la pauvreté et la sécurité humaine, en particulier • Adaptation à la politique d'assistance et au programme sectoriel élaborés par l'ODA-TF • Conformité avec les domaines de priorité établis par les bureaux à l'étranger • Utilisation des Directives Thématiques et l'Approche efficace de la JICA
Budget de la JICA	• Intégration de l'information budgétaire fournie par le Département Régional • Etablissement des priorités eu égard aux contraintes budgétaires établies par le siège
Autres politiques	• Prise en compte d'un effet boomerang quelconque sur l'agriculture japonaise

Note: Il ne s'agit pas de vues officielle des administrateurs du siège de la JICA mais des vues personnelles des administrateurs du siège interviewés par l'Equipe de l'étude.

Source: Préparé par l'Equipe de l'étude sur la base des entretiens menés au siège de la JICA

4. Le Modèle Bangladeshi et sa pertinence en matière de formulation de projets

(1) En particulier, dans le cadre de l'aide au Bangladesh où un grand nombre de bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux fournissent de diverses formes d'assistance, le Modèle Bangladeshi vise à surmonter les contraintes de planification et d'exécution de l'APD japonaise et à conduire l'assistance d'une façon plus unifiée et cohérente grâce à « la sélection, la concentration et la collaboration ». Les politiques de base adoptées par le Modèle Bangladeshi sont expliquées dans le Tableau 4-1 ci-après.

Tableau 4-1 « Sélection, Concentration et Collaboration » du Modèle bangladeshi

Sélection	Sélection de secteurs à haute priorité et de secteurs prioritaires de l'APD japonaise en tenant compte du Programme d'Assistance par Pays pour le Bangladesh, l'APD en cours et celui des années passées du Japon au Bangladesh, des stratégies et plans de développement du Gouvernement du Bangladesh et de la situation de l'assistance octroyée par les autres bailleurs de fonds.
Concentration	Pour rehausser l'efficacité et l'efficience de l'APD, les ressources disponibles de l'aide pour les intrants, l'affectation du personnel et la coordination de l' aide, etc., sont concentrées dans les secteurs à haute priorité et les secteurs prioritaires. Un groupe de travail sectoriel (sector working group: SWG) est installé pour chaque secteur à haute priorité ou secteur prioritaire dans le but de partager et construire systématiquement des connaissances essentielles.
Collaboration	L'Ambassade du Japon, le Bureau de la JICA et le Bureau de la JBIC au Bangladesh affectent le personnel à chaque SWG de façon trans-organisationnelle. Les trois organisations participent conjointement aux discussions tenues avec le Gouvernement bangladeshi et à la coordination de l'aide et partagent l'information entre elles. La collaboration et la communication avec les ONG japonaises et les entreprises privées sont renforcées à travers le Groupe d'Eude sur l'Assistance au Développement pour le Bangladesh. Des efforts sont faits pour partager l'information avec les autres membres de la communauté des bailleurs de fonds à travers les sites WEB de l'Ambassade du Japon, listes d'abonnés, des réunions d'étude, etc.

(2) La première caractéristique des activités dans le cadre du Modèle Bangladeshi, réside dans le partage de l'information et l'échange d'idées avec les autres Japonais engagés dans des efforts d'assistance en plus de la collaboration impliquant l'Ambassade du Japon, la JICA, la JBIC et la JETRO. Deuxièmement, les secteurs à haute priorité et les secteurs prioritaires ont été sélectionnés en conformité avec le plan de développement (I-PRSP) du Bangladesh. Troisièmement, un groupe de travail sectoriel (SGW) est installé pour chaque secteur à haute priorité ou secteur prioritaire et un programme sectoriel est élaboré pour chaque secteur à haute priorité. Quatrièmement, un diagramme de corrélation, pour les projets en cours et les projets programmés dans chaque secteur, est préparé pour établir des relations mutuelles entre les projets, pendant le progrès du travail de clarification de la programmation de l'introduction de nouveaux projets et des budgets prospectifs pour ces projets à travers la formulation d'un plan itératif.

(3) Les achèvements majeurs du Modèle Bangladeshi réalisés dans le secteur du développement agricole et rural jusqu'en mars 2005 sont résumés dans le Tableau 4-2 ci-indiqué.

Tableau 4-2 Achèvements du Modèle Bangladeshi dans le secteur du développement agricole et rural

Sélection	**Circonscrire les composantes principales** « L'augmentation du revenu et de la productivité », « la fourniture d'infrastructures rurales » et « le renforcement des institutions de la collectivité locale et des populations pauvres » sont institués comme les majeures composantes (domaines de priorité à l'intérieur du secteur) sur la base de questions de développement comme « la faible productivité de l'agriculture et la pauvreté dans le zones rurales », « le manque d'infrastructures rurales » et « la faible gouvernance et la faible participation locale » identifiées par le SWG du Développement Agricole et Rural Les projets en cours font l'objet d'une revue afin d'examiner la pertinence de l'assistance japonaise

	octroyée jusqu'à présent.
Concentration	**Concentration des ressources dans les composantes indiquées ci-dessus** Le lien existant entre les projets en cours a été vérifié et les projets en cours ou planifiés sur les cinq prochaines années, ont été examinés pour chaque composante majeure aux fins d'une assistance unifiée et cohérente au niveau du secteur dans sa globalité. La préparation du plan itératif progresse, en mars 2005, sur la base du programme sectoriel afin de déterminer le moment souhaitable pour la programmation de l'introduction de nouveaux projets et leurs budgets probables.
Collaboration	**Collaboration entre l'Ambassade du Japon, la JICA et la JBIC, discussions avec le Gouvernement bangladeshi et coordination avec les autres bailleurs de fonds** Toutes ces trois organisations ont affecté des représentants aux SWG pour stimuler les discussions trans-organisationnelles. La coordination entre les principales composantes a été promue à travers l'affectation d'un conseiller en développement rural (infrastructure) au LGED et d'un coordinateur programme de développement rural au Bureau de la JICA. Le Groupe d'Etude sur l'Assistance au Développement pour le Bangladesh a été formé pour partager et échanger l'information avec les autres Japonais engagés dans les efforts d'assistance (le secteur du développement agricole et rural a été particulièrement actif dans les discussions trans-organisationnelles et les réunions d'étude sur l'assistance au développement.) Une version anglaise du programme sectoriel a été préparée (une version révisée est en train d'être élaborée, en mars 2005) pour indiquer l'orientation de l'assistance japonaise dans ce secteur, au gouvernement bangladeshi et aux autres bailleurs de fonds. Le partage d'information est promu grâce aux sites WEB, aux listes d'abonnés, etc.

(4) La coordination entre les différentes organisations est essentielle pour l'exécution et la promotion des politiques de base décrites plus haut. Pour une bonne coordination, il est particulièrement important que les parties impliquées trouvent suffisamment d'avantages pour justifier les coûts et que les motivations liées à la coordination soient clairement reconnues. L'on croit que la coordination entre les membres participant au Modèle Bangladeshi a beaucoup progressé grâce aux motivations et avantages suivants.

- Au fur et à mesure que les membres discutent diverses questions avec le personnel de différentes organisations, ils développent la capacité de formuler et de concevoir des projets à partir de divers points de vue.
- Les discussions en position égale rendent celles-là à la fois utiles et agréables.
- De « meilleurs résultats » et des « résultats hautement évalués » peuvent être atteints grâce à la coordination entre les projets.
- Beaucoup de membres sont au courant de l'importance de la politique du Gouvernement japonais de promotion d'une assistance orientée / dirigée sur le terrain.
- Comme le Modèle Bangladeshi est en train d'attirer beaucoup d'attention de la part des gens engagées dans l'APD du Japon, la participation au modèle donne à ses membres un sentiment de satisfaction sociale.

(5) La situation actuelle du Modèle Bangladeshi et du SWG du développement agricole et rural montre que diverses activités associées prennent racine graduellement. Ces activités reflètent les expériences et les connaissances de la JICA en matière de formulation de politiques d'assistance par l'ODA-TF et elles sont les réultats de la présentation de ces politiques d'assistance au Gouvernement bangladeshi et aux autres bailleurs de fonds lors des réunions d'étude sur le développement et des opinions obtenues à une plus vaste échelle à travers des acticvités de la JICA.

(6) Comme rapporté au chapitre 3, l'importance liée à la collecte de l'information (la rendre disponible sur demande du siège de la JICA) nécessaire à l'évaluation des projets demandés, a été plusieurs fois exprimée pendant les entretiens menés au siège. Dans le Modèle Bangladeshi, les exigences du siège concernant le questionnaire de la demande des projets, sont satisfaites par les efforts du groupe en matière de partage actif de l'information et l'échange de vues au sein des membres du SWG et avec les personnes ressources du Bangladesh et d'ailleurs ; ce qui va souvent au-delà de la capacité des administrateurs individuels.

5. Leçons tirées du Modèle Bangladeshi et Recommandations pour la formulation efficace des projets efficaces du développement agricole et rural

(1) Les leçons tirées du Modèle Bangladeshi en relation avec l'identification et la formulation des projets dans le domaine du développement agricole et rural sont indiqués dans le Tabelau 5-1 ci-après. L'on pense que ces leçons contribueront à l'augmentation du taux d'approbation des projets du développement agricole et rural pour les autres pays bénéficiaires. Parmi ces leçons, l'élaboration d'un programme sectoriel peut être considérée comme une solution pour l'identification et la formulation des projets efficaces.

Tableau 5-1 Leçons tirées du Modèle Bangladeshi et applicables aux autres bureaux de la JICA à l'étranger

• 5.1.1 Sélectionner des secteurs à haute priorité et formuler des programmes sectoriels
• Le Modèle Bangladeshi a défini les secteurs à haute priorité et les secteurs prioritaires, en tenant compte de l'envergure des ressources d'assistance disponibles du côté japonaise et des besoins globaux de développement. Pour le secteur à haute priorité, les SWGs ont élaboré un programme sectoriel pour leurs secteurs respectifs. Le travail de préparation d'un diagramme de corrélation et d'un plan itératif de projets basés sur les programmes sectoriels, est en progression. • L'identification et la formulation des projets basées sur un tel programme sectoriel, le diagramme de corrélation et le plan itératif, sécuriseront « la consistance logique des projets », facilitant la préparation du questionnaire de la demande des projets qui est soutenu par une riche information en arrière-plan et est ainsi, hautement persuasif.
• 5.1.2 Collaborer avec les Japonais concernés par l'APD et avoir des discussions transparentes
• Un projet qui se conforme aux politiques mises en place par l'ODA-TF est hautement persuasif face au Siège de la JICA et est, par conséquent, susceptible d'être évalué au Rang A ou Rang B. Dans le cadre de l'ODA-TF, les discussions basées sur la forte prise de conscience des problèmes auxquels font face les membres individuels de l'ODA-TF, se traduisent non seulement par la diversification de points de vues mais aussi, créent un sens d'unité parmi les participants et le sentiment qu'ils font partie des efforts du « Japon en tant que Nation » pour développer des projets de valeur pour le pays bénéficiaire. • Le effets positifs décrits plus haut peuvent être atteints seulement à travers les discussions transparentes et dans une atmosphère de confiance et d'égalité parmi les participants indifféremment de leur position officielle. Le contenu des discussions lors des réunions de l'ODA-TF devrait être ouvertes autant que possible afin d'assurer une consistance logique, sans avoir d'opinions partiales de certains membres.
• 5.1.3 Utiliser les riches connaissances de la situation socio-économique des zones rurales du pays bénéficiaire
• Une des raisons qui expliquent la réussite de l'élaboration d'un programme sectoriel du développement agricole et rural par l'ODA-TF au Bangladesh, c'est l'existence des riches connaissances de la situation socio-économique et des mécanismes administratifs des zones rurales du Bangladesh qui ont été accumulées à travers des efforts pendant longtemps, tels que l'Etude Conjointe sur le Développement agricole et rural (*Joint Study on Agricultural and Rural Développement* : JSARD), l'Etude Conjointe sur l'Expéreince du Développement Rural (*Joint Study on Rural Développement Experiment* : JSRDE) et le Projet du Développement Rural Participatif (*Participatory Rural Développement Project* : PRDP), tous assistés par la JICA. • L'implication de personnes bien informées, dont un exemple typique est l'expert affecté à l'Administration du Développement Rural du Bangladesh (*Bangladesh Rural Développement Board* : BRDB) comme conseiller en administration du développement rural participatif, représente un facteur significatif pour l'utilisation efficace de l'expérience et des connaissances de terrain pour l'élaboration d'un programme sectoriel. Le coordinateur du programme du développement rural de la JICA joue aussi un rôle important en facilitant une bonne coordination et des discussions transparentes des SWGs du Développement Agricole et Rural.
• 5.1.4 Saisir clairement la compétence et la capacité des organismes d'exécution et établir de bonnes relations avec eux
• La compétence et la capacité d'un organisme gouvernemental changent généralement avec les politiques, la structure organisationnelle et/ou le changement du responsable. Pendant les dernières années, beaucoup de gouvernements ont entrepris des efforts de réforme, particulièrement dans le domaine du développement agricole et rural, à cause du mouvement vers l'économie de marché, la privatisation et la décentralisation et, une certaine attention doit être prêtée à ces changements. Une collecte constante d'information à partir des administrateurs gouvernementaux du pays bénéficiaire est essentiel pour comprendre précisément la nature et l'envergure de ces changements. • Il y a plusieurs cas où la viabilité d'un projet est inquétante à cause de la capacité limitée de l'organisme d'exécution sur le plan tant financier que personnel. Lorsque la capacité de l'organisme d'exécution est douteuse ou incertaine, il s'agit de changer l'objectif du projet pour établir le système d'exécution du projet viable et/ou de renforcer la capacité de l'organisme d'exécutionet de son personnel ou bien de réviser le cadre du projet. • Il est essentiel de noter que des besoins existent dans divers domaines du secteur du développement agricole et rural. En conséquence, la clarification des responsabilités de l'organisme d'exécution est essentielle pour déterminer jusqu'à quel point l'organisme peut exécuter le projet.

• 5.1.5 Partager continuellement l'information avec les autres bailleurs de fonds
• Dans une situation où les bailleurs de fonds coordonnent entre eux pour atteindre des buts unifiés, il est essentiel d'exprimer de façon continue ce que le Japon peut faire, non seulement pour le gouvernement du pays bénéficiaire mais aussi pour les autres bailleurs de fonds, pour obtenir leur compréhension de façon à ce que leurs activités d'assistance puissent être mises en œuvre avec efficience et effectivement. • La clarification des rôles qui doivent être joués par le Japon et la JICA dans la communauté des bailleurs de fonds, entraînera l'identification et la formulation des projets qui peuvent s'adapter aux changements récents dans l'environnement de l'aide.

Source : Mission d'Etude

(2) Sur la base des points de vue mentionnés ci-dessus pour l'examen du questionnaire de la demande des projets et des leçons tirées du Modèle Bangladeshi, l'Equipe de l'Etude propose les quatre points, dans le Tabelau 5-2 ci-après, selon lesquels les bureaux de la JICA à l'étranger seraient en mesure d'identifier et de formuler des projets du développement agricole et rural plus effectivement, de concert avec le Siège.

Tabelau 5-2 Recommendations pour l'Identification et la Formulation efficaces des projets dans le domaine du Développement Agricole et Rural

Recommandations	Leçons tirées du Modèle Bangladeshi concernées	Points-clés
Recommandations concernant l'élaboration d'une politique		
5.2.1 Redéfinir « un excellent projet » dans le domaine du développement agricole et rural	5.1.1 Sélectionner les secteurs à haute priorité et élaborer des programmes sectoriels 5.1.2 Collaborer avec les Japonais concernés par l'APD et tenir des discussions transparentes	• Présenter aux bureaux à l'étranger la définition d'un « excellent projet » tel que conçu par le Département du Développement Rural • Clarifier le domaine qui doit être traité par le Département du Développement Rural
5.2.2 Rehausser la consistance logique des projets demandés	5.1.1 Sélectionner les secteurs à haute priorité et élaborer des programmes sectoriels 5.1.2 Collaborer avec les Japonais concernés par l'APD et tenir des discussions transparentes 5.1.3 Utiliser les riches connaissances de le situation socio-économique des zones rurales du pays bénéficiaire 5.1.4 Saisir clairement la compétence et la capacité de l'organisme d'exécution et établir de bonnes relations avec lui 5.1.5 Partager l'information de façon continue avec les autres bailleurs de fonds	• Faire optimiser les projets par le bureaux à l'étranger sur la base de la définition d'un « excellent projet » donnée par le siège • Identifier les besoins de la zone ciblée • Saisir la direction voulue pour le développement du pays bénéficiaire • Saisir les besoins qui peuvent être satisfaits en se basant sur la compétence et la capacité de l'organisme d'exécution • Clarifier la position stratégique de chaque projet dans les tendances de l'aide (par exemple, coordination des bailleurs de fonds et SWAp) dans le pays bénéficiaire • Promouvoir le partage de l'information et l'échange de vues sur les points ci-dessus avec les autres organisations japonaises concernées par l'APD, l'organisme gouvernementale du pays bénéficiaire, les autres bailleurs de fonds, etc.
Recommandations concernant le système et les institutions		
5.2.3 Renforcer l'appui du siège aux bureaux à l'étranger	5.1.2 Collaborer avec les Japonais concernés par l'APD et tenir des discussions transparentes 5.1.4 Saisir clairement la compétence et la capacité de l'organisme d'exécution et établir de bonnes relations avec lui	• Faire pourvoir constamment les bureaux à l'étranger en information et en appui par le siège • Décrire un « bon ou mauvais questionnaire de la demande des projets » et fournir une liste de contrôle pour faire préparer les fiches d'information par les bureaux à l'étranger
5.2.4 Utiliser l'expertise externe et promouvoir la formulation de projets intégrée à l'exécution	5.1.2 Collaborer avec les Japonais concernés par l'APD et tenir des discussions transparentes 5.1.3 Utiliser les riches connaissances sur la situation socio-économique des zones rurales du pays	• Sélectionner des secteurs prioritaires et des problèmes de développement compatible avec la taille du bureau à l'étranger en question • Utiliser l'expertise externe (personnel et experts externes à la JICA) plus

	bénéficiaire 5.1.4 Saisir clairement la compétence et la capacité de l'organisme d'exécution et établir de bonnes relations avec lui	effectivement • Assurer la consistance depuis la formulation du programme jusqu'à son exécution et réduire la durée et le coût de ces deux étapes (amélioration de la performance en termes de coûts grâce à une utilisation consistante de ressources humaines externes)

Annexe 2

Les Listes de Contrôle

- **Comment utiliser Les listes de contrôle / Le questionnaire**
- **Liste de Contrôle pour l'Établissement du Questionnaire de la Demande des Projets**
- **Liste de Contrôle pour la Collecte des Informations Nécessaires à la Formulation des Projets (par Besoin)**
- **Les Exemples du Questionnaire pour Saisir la Zone Cible (Rurale)**

Comment Utiliser Les Listes de Contrôle / Le Questionnaire

1. Objectifs et Aperçu des Listes de Contrôle

(1) Objectifs et Façon d'être Utilisées

Les listes de contrôle ont pour objectif de présenter les points à remarquer à l'étape de la collecte des informations pour établir « le questionnaire de la demande des projets » en vue de l'approbation et de l'inscription sur ce questionnaire.

Au cas où le pays bénéficiare formulerait une requête pour demander la réalisation de besoins, les listes de contrôle seront utilisées lorsque cette requête sera vérifiée et « le questionnaire de la demande des projets » de la JICA sera établi.

En vue de correspondre à tous les types de projet, les articles des listes de contrôle sont exhaustivement mentionnés. Par conséquent, selon les projets, il n'est pas nécessaire de retenir tous les articles, et lors de l'utilisation de ces listes de contrôle, les articles nécessaires seront sélectionnés.

(2) Composition des Listes de Contrôle

Les listes de contrôle se composent des deux parties : « 1. La liste de contrôle pour l'établissement du questionnaire de la demande des projets » et « 2. La liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin) ».

1) « 1. La liste de contrôle pour l'établissement du questionnaire de la demande des projets » (ci-après « la liste de contrôle du questionnaire de la demande des projets ») montre « les articles à confirmer lors de l'inscription[1] » , un par un, depuis l'article « Situation actuelle et problèmes » jusqu'à l'article « D'autres » dans le questionnaire de la demande des projets.

2) « 2. La liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin) » (ci-après « la liste de contrôle de la collecte des informations ») résume sur la liste, les exemples des articles à étudier par thème spécifique dans le domaine du développement agricole rural (par ex. l'aménagement des fonctions de la circulation de l'alimentation). Une partie des articles étant supplée, chaque thème (articles à contrôler) a été fixé sur la base des « objectifs intermédiaires » et des « sous-objectifs » dans le schéma systématique[2] des thèmes de développement de « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) ».

---

[1] Les articles à confirmer sont résumés en se basant sur les « Points à remarquer lors de la formulation des projets » de la présente étude et sur les informations obtenues de l'étude sur « le Modèle Bangladeshi » (« Points de vue lors de l'examen des projets au niveau du siège », « Définition d'un Excellent Projet », « Informations nécessaires lors de l'examen du questionnaire sur la demande des projets »).

[2] Voir « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement < Développement Agricole et Rural > », IFIC, JICA en août 2004.

(3) Rapport entre les Listes de Contrôle et les Directives (※seulement pour les pays pilotes de l'étude)

En ce qui concerne les deux listes de contrôle sus-indiquées, « la liste de contrôle du questionnaire de la demande des projets » est utilisée, en particulier lors de l'établissement du « questionnaire de la demande des projets » qui sera soumis au siège de la JICA. D'autre part, « la liste de contrôle de la collecte des informations » est utilisée lors de la collecte constante des informations à travers les interview auprès des personnes cocnernées ou les visites sur terrains,etc. pour formuler d'excellents projets.

En outre, il est important de se discuter avec les personnes concernées du pays bénéficiaire sur le contenu du projet, sur la base des informations obtenues. En faveur des discussions, les points caractéristiques à remarquer sont mentionnés dans « 5. Points à remarquer lors de la formulation des projets » du chapitre 5 de ces Directives. Il est souhaitable de profiter de ces points à remarquer, avec les deux listes de contrôle, lors de l'établissement du « questionnaire de la demande des projets ».

2. Façon d'Utiliser les Listes de Contrôle[3]

En cas d'une requête formulée par le gouvernement du pays bénéficiaire, il faut vérifier, tout d'abord, que les conditions indiquées ci-dessous comme (A1), (A2) et (A3) sont remplies. Quand ces conditions sont bien remplies, le questionnaire de la demande des projets sera établi, en utilisant B. « la liste de contrôle du questionnaire de la demande des projets » et C. « la liste de contrôle de la collecte des informations » mentionnées ci-dessous (* il est donc important de collecter constamment les informations, comme on l'a déjà dit). Au cas où les conditions ne seraient pas remplies, il faut le notifier au gouvernement du pays bénéficiaire et lui demander de réviser le contenu de la requête.

A. Conditions

(A1) Vérifier que le contenu du projet demandé convient à l'orientation élaborée par l'ODA-TF, etc. ou aux domaines prioritaires de la coopération japonaise. →* Si le contenu du projet demandé n'y convient pas, il faut l'expliquer aux personnes concernées du pays bénéficiaire et leur demander de formuler une autre requête dont le contenu est conforme à l'Orientation du Japon.

(A2) Examiner s'il y a des projets similaires en cours d'exécution ou exécutés dans le passé par d'autres bailleurs ou la JBIC, etc. Confirmer, en même temps, les informations sur les projets existants de la JICA. →* S'il y a des projets similaires, il faut notifier au gouvernement du pays bénéficiaire que le projet demandé n'est pas approuvé ou bien lui demander de formuler un autre projet (par ex. un projet par une autre approche pour atteindre les objectifs prévus dans la première requête).

(A3) Vérifier que le contenu de la requête convient au programme de la coopération de la JICA. Si la requête n'y convient pas, il faut demander au gouvernement du pays bénéficiaire de présenter cette requête à d'autres bailleurs ou de reformuler le projet,

[3] Les présentes listes de contrôle sont utilisées principalement par les administrateurs du bureau de la JICA à l'étranger, lors de l'identification et la formulation des projets. Cependant, effectivement, tout le côté japonais agit sur le gouvernement du pays bénéficiaire pour approuver les projets demandés.

de manière à être conforme au programme de la coopération de la JICA. (par ex. En cas de demande de l'aide financière à une caisse de crédit mutuel, administrée par un groupe des producteurs, il faut notifier que le Japon ne peut pas accorder cette assistance financière, mais que le transfert de technologie en vue d'améliorer la capacité du groupe de producteurs et la fourniture des matériels y afférente sont possibles, etc.)

Après avoir vérifié que les conditions préalables sus-dites sont remplies, établir le questionnaire de la demande des projets, en utilisant les listes de contrôle comme suit :

B. « La Liste de Contrôle pour l'Établissement du Questionnaire de la Demande des Projets »

(B1) Classifier le contenu de la requête du pays bénéficiaire, suivant les articles dans le questionnaire de la demande des projets.

(B2) Après la classification, établir le questionnaire de la demande des projets, en se référant aux « articles à confirmer pour l'établissement » dans « la liste de contrôle du questionnaire de la demande des projets ». Extraire les articles concernés ou considérés comme nécessaires, selon les circonstances du pays bénéficiaire et le contenu du projet demandé, parce qu'il ne s'agit pas de collecter toutes les informations relatives aux articles mentionnés. En ce qui concerne les articles qui manquent d'informations, obtenir les informations nécessaires en utilisant les Directives ou en se référant à l'article de « Méthode et Moyens de la collecte des informations » de cette liste de contrôle. Quand les « Articles correspondants à la liste de contrôle pour la collecte des informations » sont mentionnés avec les chiffres corrspondants, s'y référer aussi pour la collecte. Lors de la collecte des informations, vérifier qu'il n'y a pas de divergences d'interprétation entre le côté japonais et le côté du pays bénéficiaire. En cas de divergences d'interprétation, se discuter entre les deux parties en se référant à l'article de « Méthode et Moyens de la collecte des informations ».

(B3) Les articles marqués de O signifient les articles sans lesquels il est difficile pour le Siège de la JICA de juger l'approbation des projets demandés. Pour les autres articles (articles qui ne sont pas marqués de O), même si l'information détaillée ne peut pas être mentionnée dans le questionnaire de la demande des projets, il est souhaitable de collecter et préparer l'information nécessaire pour répondre rapidement sur la demande du Siège.

C. « La liste de Contrôle de la Collecte des Informations » / Le Questionnaire

(C1) Utiliser « la liste de contrôle de la collecte des informations » pour collecter les informations relaives aux activités demandées par le pays bénéficiqire en vue d'inscrire plus concrètement les activiés du projet. Sélectionner et utiliser les arciles conformes au contenu de la requête (aux besoins) comme utiliser une liste des courses, parce qu'il ne s'agit pas de collecter toutes les informations pour tous les articles dans cette liste. On suppose que les informations seront collectées au niveau de l'Etat (central) et au niveau de la zone cible (régional) (au gouvernement régional, à la mairie, etc. qui contrôlent les populations et la zone cible) où les activités seraient menées.

(C2) Extraire, tout d'abord, « 1. les articles à contrôler » concernés par le contenu de la requête dans « la liste de contrôle de la collecte des informations ». En même temps, voir « 2. les objectifs à confirmer » pour vérifier la nécessité des articles à étudier. Au cas où on ne saurait pas comment sélectionner « les articles à contrôler » ou bien il serait difficile d'avoir des images concrètes malgré « 2. les objectifs à confirmer » lus, lire le texte de « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) » correspondant aux « articles à contrôler » pour approfondir la compréhension.

(C3) Confirmer les informations à collecter pour établir le questionnaire de la demande des projets en uilitsant « les articles à étudier (au niveau central) » et « les articles à étudier (au niveau régional) ».

(C4) Collecter les informations auprès des organismes mentionnés dans la rubrique « source ». Dans « la liste de contrôle de la collecte des informations », « le Ministère de l'Agriculture » ou « le Minsitère des Finances » sont cités, à titre indicatif, comme les organismes où les informations peuvent être obtenues. Selon les circonstances du pays bénéficiare en question, le bureau de la JICA à l'étranger mentionne les noms des organismes supposables. Puis, marquer d'un cercle, suivant les articles à étudier, les noms des organismes appropriés à l'obtention ou à la confirmation des infromations. De ce fait, cette liste de contrôle sera toujours utile, même s'il y a un changement de poste des personnes chargées. « La liste de contrôle de la collecte des informations » sera distribuée sous la forme de CD-ROM. En utilisant les données électroniques pour classer, par « source », les articles à étudier sélectionnés, il est possible d'établir et d'exploiter un questionnaire sur les informations collectées ou confirmées par organisme de source.

(C5) Etablir un questionnaire pour collecter les informations nécessaires, qui ont été précisées à travers les opérations sus-dites. Le contenu de questionnaires est varié suivant les projets et il est nécessaire d'ajouter des articles à étudier selon les circonstances, excepté les informations-clés, mentionnées dans « la liste de contrôle de la collecte des informations ». Pour ce faire, ajouter des articles de questions en se référant aux projets similaires existants. En cas de questions sur les articles à ajouter, il se peut que le comité consultatif des techniques *(Gijutsu Shingi Iinkai)* du Département du Développement Rural de la JICA donne des conseils. Il est souhaitable d'utiliser les exemples du questionnaire pour saisir la zone cible (rurale), ci-joints à titre indicatif.

(C6) Inscrire les informations collectées dans la case des articles corrspondants du questionnaire de la demande des projets.

(C7) Pour les articles à étudier dans « la liste de contrôle de la collecte des informations », les informations nécessaires à la formulation de chaque projet sont mentionnées. Cependant, quand même les projets auraient le même objectif, les informations à collecter sont différentes selon la zone cible ou les circonstances des populations bénéficiaires, etc. Donc, les articles à étudier cités dans ce document ne sont pas absolument fixes et ils favorisent des images de l'étude. En cas de nécessité, la personne, chargée de l'établissement du questionnaire de la demande des projets,

devra se rendre à la zone cible pour collecter les informations nécessaires à l'exécution des activités supposées.

3. Avantages Attendus des Listes de Contrôle

(1) Les listes de contrôle ont pour objectifs de confirmer et de mettre en ordre les informations à inscrire dans le questionnaire de la demande des projets, lors de l'identification et de la formulation des projets. En les utilisant à plusieurs reprises, on s'attend à savoir établir le questionnaire de la demande des projets qui peut être approuvé. Et comme on l'a déjà dit, pusique les bureaux de la JICA à l'étranger peuvent accumuler les expériences et les informations à travers ces opérations, on s'attend aussi à ce que le questionnaire de la demande des projets soit établi plus efficacement.

(2) La mémorisation du contenu des listes de contrôle sur les CD-ROM peuvent s'attendre aux avantages suivants :

Il est facile à les distribuer aux personnes faisant l'objet de la collecte des informations et à transformer les informations collectées. De ce fait, selon les genres des données, on peut s'attendre à la réduction des coûts pour l'obtention des informations.

Etant donnée que la conservation et la recherche des données sont améliorées, on s'attend à faciliter la succssion des affaires lors de la mutation du personnel.

On peut extraire les articles nécessaires pour l'utilisation. Il est facile à extraire les articles conformes aux caractéristiques des objets à étudier.

Parce que les listes de contrôle sont traduites en versions anglaise, française et espagnole, il est possible de les utiliser lors de l'élaboration des termes de référence pour confier les enquêtes sur terrains aux ressources locales (les cosultants locaux, les ONGs, les universités, etc.) et on peut s'attendre à facilier la tâche de confier les opérations locales.

4. Points à Remarquer lors de l'Utilisation des Listes de Contrôle

(1) Les listes de contrôle ont pour objectif de présenter les points de vue et les moyens lorsque les administrateurs du bureau à l'étranger, chargés de l'identification, de la formulation et de la mise en oeuvre des projets, s'occupent de l'identification et de la formulation des projets dans le domaine du développement agricole et rural.

(2) Lorsque les listes de contrôle seront effectivement utilisées, compte tenu des articles mentionnées dans les listes de contrôle, chaque administrateur, en exploitant ses expériences de travail à l'étranger, se rendra dans la zone cible en cas de nécessité, échangera des opinions et des informations avec les personnes concernées pour la formulation du projet réalisable.

(3) Après l'approbation du projet, les listes de contrôle seront utilisées pour examiner si le projet sera exécuté suivant le plan initial et contribuera au maintien et à l'amélioration de la subsistance des populations dans les zones visées et voisines. (Par ex. Les données mentionnées dans « 1-2-1 Aménagement des infrastructures productives et Entretien-

Gestion » de « la Liste de contrôle de la collecte des infaormations » peuvent servir aux données de base. Après la mise en oeuvre du projet, les listes de contrôle peuvent servir au suivi, à l'analyse et à l'évaluation sur le plan quantifiable en collectant et en comparant les données des mêmes articles.

(4) Les listes de contrôle seront révisées, suivant les circonstances, en reflétant les connaissances et les expériences accumulées au bureau de la JICA à l'étranger, à travers la formulation et la mise en oeuvre de projets. Elles deviendront donc plus pratiques suivant les situations réelles de chaque pays.

5. D'autres

(1) En ce qui concerne les données qu'on peut obtenir au niveau national, on cite FAOSTAT ou World Development Indicators comme « sources des informations existantes ». A part ces données, pour les données au niveau central, on peut les collecter auprès du Minsitères de l'Agricuture, du Minsitère des Finances, du Ministère de la Décentralisation, etc. et pour les données régionales, on peut les collecter auprès de la collectivité locale et les autorités compétentes sur place ainsi qu'auprès des organisations des populations et des foyers agricoles, etc.

(2) Quand les études sont menées, il s'agit de préciser la définition des mots essentiels pour éviter les divergences d'interprétation entre les personnes qui posent les questions et les personnes qui y répondent. Les présentes listes de contrôle sont basées sur « L'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) ». Par conséquent, on peut se référer à la définition des mots essentiels de cette « Approche efficace » (voir les pages 5 - 6, et 176 - 182).

(3) Documents de référence pour l'élaboration des listes de contrôle

« L'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) », IFIC, JICA, en août 2004.

« L'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Rural) », IFIC, JICA, en mai 2002.

« Méthode de l'étude et Etude de formulation de projets (la première version) », Kanamori Hideyuki, IFIC, JICA, en 2004.

« Guide de l'Etude en milieu rural – pour l'identification et le diagnostic des problèmes dans les projets du type recherche-vulgarisation agricoles », le Département de la Coopération du Développement Agricole, JICA, en mars 2000.

« Les Lignes directrices de la méthode du développement rural en Afrique, Etude de projets », JICA, en octobre 2001 (Titre original est en anglais : The guidelines for rural development methodes for Africa, 2001.)

Processus de Préparation et d'Examen du Questionnaire de la Demande des Projets (Principalement dans le Cas d'un Projet de Coopération Technique*)

Mois	Tâches		Remarques
	Siège	Bureaux à l'étranger	
Toute l'année		Collecter l'information et les propositions de requêtes de projet du gouvernement du pays bénéficiaire	· L'information est constamment collectée à partir de diverses sources. · Les propositions informelles de projet préparées avec l'assistance des experts de la JICA et des consultants sont soumises au bureau à l'étranger. · Les propositions prospectives sont examinées rapidement par le siège de la JICA et le Ministère des Affaires Etrangères du Japon. · La préparation des Formulaires de demande de la Coopération technique japonaise et du questionnaire de la demande des projets est entamée.
Juin - Juillet	Envoi des formulaires et des instructions sur le questinnaire de la demande des projets.		· Le Ministère des Affaires Etrangères envoie les formulaires et des instructions sur le questionnaire de la demande des projets à l'Ambassade du Japon en Juin. · Les instructions comprennent des considérations relatives aux procédures (explications sur les nouvelles interventions) et aux politiques opérationnelles.
		Requête officielle au gouvernement du pays bénéficiaire de préparer le Formulaire de requête pour la Coopération technique japonaise	· L'ODA-TF explique les procédures de requête au gouvernement du pays bénéficiaire (ceci est en dehors de la conférence annuelle de politique).
		Réception du Formulaire de requête du gouvernement du pays bénéficiaire	· Le gouvernement du pays bénéficiaire soumet le Formulaire de requête pour la Coopération technique japonaise à l'Ambassade du Japon.
Août		Examiner préalablement les Projets demandés	· L'ODA-TF examine, passe en revue et donne une priorité aux projets soumis par le gouvernement du pays bénéficiaire.
		Préparer et soumette le questionnaire de la demande des projets.	· L'Ambassade du Japon envoie le questionnaire de la demande des projets au Ministère des Affaires Etrangères à Tokyo. · La date est fixée au 31 août
Sep. - Oct.	Examiner le questionnaire de la demande des projets soumis par les bureaux à l'étranger		· Au siège de la JICA, les Départements Régionaux et le Département de la Planification et de la Coordination confectionnent une banque de données des requêtes de projets et demandent aux départements concernés respectifs d'examiner chaque projet. · Les départements concernés discutent et décident le département qui prendra en charge le projet, si ce dernier est trans-sectoriel. · Le siège de la JICA présente les résultats de l'examen au Ministère des Affaires Etrangères.
November	Première réunion inter-ministérielle d'évaluation		· Le Ministère des Affaires Etrangères évalue les requêtes de projets une à une en consultation avec le Ministère concerné. · Les Départements Régionaux et le Département de la Planification et de la Coordination de la JICA participent aux réunions inter-ministérielles, si nécessaire. Les Départements concernés y participent en tant qu' observateur, si nécessaire.
Nov. - Déc.	Prémière notification de l'approbation		· Le Ministère des Affaires Etrangères notifie à l'Ambassade du Japon les résultats de l'évaluation.
		Première notification de l'approbation	· L'Ambassade du Japon notifie au gouvernement du pays bénéficiaire les résultats de l'évaluation. · L'Ambassade du Japon commence à préparer le R/D.
Décembre	Préparer un plan budgétaire pour l'année fiscale prochaine.		· Les départements concernés préparent un plan budgétaire sur la base des budgets régionaux alloués par les Départements Régionaux entre décembre et février.
Janvier	Deuxième réunion inter-ministérielle d'évaluation		· Le Ministère des Affaires Etrangères évalue formellement les requêtes de projets, une à une, en consultation avec les Ministères concernés. · Les Départements Régionaux et le Département de la Planification et de la Coordination de la JICA participent aux réunions inter-ministérielles, si nécessaire. Les Départements concernés y participent en tant qu'observateur, si nécessaire. · Les projets en instance sont ré-examinés pendant ces réunions.
Jan. - Fév.	Notification générale de l'approbation		· Le Ministère des Affaires Etrangères notifie à l'Ambassade du Japon les résultats de l'évaluation.
		Notification générale de l'approbation	· L'Ambassade du Japon notifie au gouvernement du pays bénéficiaire les résultats de l'évaluation. · L'Ambassade du Japon commence à préparer le R/D.
Février	Finaliser le plan budgétaire pour l'année fiscale suivante.		· Chaque Département du siège de la JICA finalise le plan budgétaire pour l'année fiscale suivante sur la base de l'approbation du projet.

Note (*):Il y a différentes sortes de formulaires de demande pour les programmes de l'Etude de développement, l'Aide financière non-remboursable (projets généraux et projets de la pêche) et l'envoi d'experts, mais les procédures d'évaluation de ces instruments sont fondamentalement les mêmes que celles de la coopération technique.

Source: Préparé par l'Equipe de l'Etude sur la base de l'information obtenue du Département du Développement Rural.

Composition de la Méthode de l'Analyse de l'Etude dans le Domaine du Développement Agricole et Rural (Listes de Contrîle)

Etablir le questionnaire de la demande des projets en utilisant « 1.La liste de contrôle pour l'établissement du questionnaire de la demande des projets » et en se référant à « 2.La liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets par besoin) » et à « 3.Les exemples du questionnaire pour saisir la zone cible (rurale) ». Utiliser aussi ces listes de contrôle pour la collecte constante des informations et les discussions avec les personnes concernées (au niveau central et au niveau de la zone cible) pour la formulation des projets.

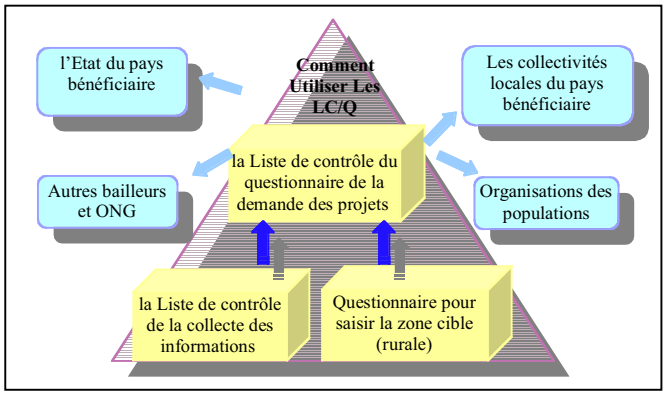

Les compositions des deux listes de contrôle et des exemples du questionnare sont indiquées ci-dessous :

1. La Liste de Contrôle pour l' Établissement du Questionnaire de la Demande des Projets

Le questionnaire de la demande des projets 1

I. Situation actuelle te Porblèmes
II. Conformité avec l'Orientation de l'Aide du Japon
III. Aperçu du projet
1) Buts globaux
2) Objectifs du projet

Le questionnaire de la demande des projets 2

3) Résultats
4) Activités
5) Moyens
6) Hypothèses
7) Durée du projet
8) Système d'exécution

Le questionnaire de la demande des projets 3

- Activités d'assistance concernées
- Relation avec les Buts de développement du Millénium
- Relation avec les Thèmes de développement importants du Japon
- De la Considération du Genre
- Feed-Back de projets similaires
- Sortes et Envergures des bénéficiaires (nombre et populations)
- Situation de Sécurité
- D'autres

2. La Liste de Contrôle pour la Collecte des Informations Nécessaires à la Formulation des Projets (par Besoin)

0. Articles de base

1. Production Durable de l'Agriculture

1-1 Amélioration de la Capacité d'élaboration de la Politqie agricole au macro-niveau et de mise en oeuvre de cette Politique
1-2 Augmentation de la Production agricole et Amélioration de la Productivité
1-3 Renforcement des Mesures pour la Promotion de l'Exportation
1-4 Amélioration de la Considération pour l'Environnement
1-5 Renforcement de l'Enseignement supérieur relatif à l'Agriculture

2. Fourniture Stable de l'Alimentation

2-1 Elaboration d'une Politique sur l'offre et la demande de l'Alimentation
2-2 Aménagement des Fonctions de la Circulation de l'Alimentation
2-3 Aménagement du Système d'Importation
2-4 Utilisation appropriée de l'Alimentation de l'Aide

3.Dynamisation des communautés rurales (villages)

3-1 Promotion de Politiques relatives à la Relance du milieu rural
3-2 Amélioration du revenu non agricole
3-3 Relance de l'Industrie agro-alimentaire
3-4 Aménagement des Infrastructures rurales
3-5 Conservation deu cadre du milieu rural
3-6 Promotion de l'amélioration de la vie
3-7 Promotion des activités de communautés rurales
3-8 Amélioration du niveau de la santé des populations
3-9 Amélioration du niveau de l'instruction des populations

3. Les Exemples du Questionnaire pour Saisir la Zone Cible (Rurale)

(1) Le Capital Naturel
(2) Le Capital Social
(3) Le Capital Humain
(4) Le Capital Matériel
(5) Le Capital Financier

1. Liste de Contrôle pour l'Etablissement du Questionnaire de la Demande des Projets

Extraire les articles concernés ou considérés comme nécessaires, selon les circonstances du pays bénéficiaire et le contenu du projet demandé, parce qu'il ne s'agit pas de collecter toutes les informations relatives aux articles mentionnés.

Les articles marqués de O signifient les articles sans lesquels il est difficile pour le Siège de la JICA de juger l' approbation des projets demandés. Pour les autres articles (articles qui ne sont pas marqués de O), même si l' information détaillée ne peut pas être mentionnée dans le questionnaire de la demande des projets, il est souhaitable de collecter et préparer l'information nécessaire pour répondre rapidement sur la demande du Siège.

		Articles à confirmer pour l'établissement		Méthode et Moyens de la collecte des informations	Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"
Le questionnaire de la demande des projets 1					
I. Situation actuelle et Problèmes					
(1)	o	Les rôles du développement agricole et rural dans le développement socio-économique sont-ils écrits ?	.	Saisir les personnes des ressources sur place pour les interviewer lors de l'identification du projet.	A2~A4
(2)	o	L'arrière-plan des problèmes est-il explicité en rapportant avec la politique et le plan de développement ?	.	Confirmer la pertinence du projet du point de vue large en consultant auprès des membres de l'ODA-TFe et d'autres acteurs.	A4 B1 O1~O2
		Le positionnement des problèmes dans le plan supérieur, comme le plan national de développement	.	L'accord des deux parties sur l'Orientation à travers les réunions régulières avec le gouvernement du pays bénéficiaire	
		Le positionnement des problèmes dans l'orientation accordée avec les organisations internationales, telle que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, etc	.	La participation aux discussions pour l'élaboration du programme sectoriel sur la base des politiques principales, telles que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté	
		La relation des problèmes avec les changements de la politique et du cadre économique, tels que la libéralisation du marché, la privatisation, la décentralisation, l'Accord sur le libre-échange, etc.	.	Confirmer la pertinence du projet du point de vue large en consultant auprès des membres de l'ODA-TF et d'autres acteurs.	
(3)	o	Les problèmes à aborder par le projet sont-ils mentionnés en tenant compte du point de vue des populations de la zone visée (y compris les facteurs du Genre) ?	.	Confirmer la pertinence du projet du point de vue large, à travers la publicité des activités du projet de la JICA.	A1~A3 P3 Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
		Saisir les problèmes du point de vue de la structure sociale en milieu rural et du système de société dans la zone visée (Commencer les études, après la délimitation des zones visées à certain point, pour ne pas trop charger les populations et éviter une grande attente des populations pour les études)		Saisir la structure sociale en milieu rural et le système de société en utilisant la Méthode de la Gestion du Cycle de Projet, ou la Méthode accélérée par l'Approche Participative	
		Saisir les problèmes en tenant compte des moyens de la conservation et de la gestion des ressources naturelles (terres, forêts, prés, eaux, etc.) par une commune locale ou les populations de la zone visée (Commencer les études, après la délimitation des zones visées à certain point, pour ne pas trop charger les populations et éviter une grande attente des populations pour les études)	. .	Interviewer les organisations de coopération existantes dans la zone visée Refléter les résultats de recherches à long terme, comme l'observation de la participation, etc. dans la zone visée, s'il y en a	
		Saisir les liens social et économique entre les bénéficiaires directs et les autres populations rurales (Commencer les études, après la délimitation des zones visées à certain point, pour ne pas trop charger les populations et éviter une grande attente des populations pour les études)	. .	Interviewer les organisations de coopération existantes dans la zone visée Refléter les résultats de recherches à long terme, comme l'observation de la participation, etc. dans la zone visée, s'il y en a	
		Saisir les problèmes en tenant compte des services administratifs utilisables	.	Interviewer les organismes administratifs et les populations dans la zone visée	
(4)	o	L'urgence et la priorité des problèmes sont-elles montrées ? (Les thèmes prioritaires sont-ils limités ?)	.	Après la confirmation de l'ordre de priorité des zones par le pays bénéficiaire, faire l'analyse dans la zone visée en utilisant la Méthode de la Gestion du Cycle de Projet ou la Méthode accélérée par l'Approche Participative, etc.	(Collecte des informations concernées par le contenu du projet)
(5)		Est-ce qu'on a défini les concepts importants, comme la couche de la pauvreté, etc.?			
II. Conformité avec l'Oientation de l'Aide du Japon					
(1)	o	Le projet cadre-t-il dans l'Orientation de l'Aide japonaise (Programme d'assistance par pays du MAE du Japon, Plan pour exécution des programmes par pays de la JICA, Orientation de l'ODA-TF, etc.)	.	Présenter logiquement l'Orientation du Japon (les critères de l'approbation des projets sur la base du programme sectoriel) et obtenir la compréhension sur l'ordre de priorité	A5 U1~W3, U1-1~W3-2
(2)	o	Au cas où il y aurait le programme du développement agricole et rural élaboré par l'ODA-TF, est-ce qu'il y a une complémentarité avec d'autres projets (projets ou activités) du programme ?	. .	Discussions dans l'ODA-TF (confirmer le projet sur la base des avis des membres) Partage active des informations avec les personnes chargées (administrateurs) du siège	

Articles à confirmer pour l'établissement				Méthode et Moyens de la collecte des informations		Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"
(3)	o	Le projet est-il basé sur "les Directives par thème" ou "l'Approche efficace" ?				
(4)	o	Le choix du programme de la JICA est-il convenable aux besoins du pays bénéficiaire ?				
(5)	o	Le projet n'a-t-il pas d'effes de boomérang pour l'agriculture du Japon ?				
III. Aperçu du Projet						
1) Buts globaux : Buts dont la réalisation est escomptée après la terminaison du projet						
(1)	o	Les buts globaux sont-ils réalisables quand les objectifs du projet sont atteints ?	.	L'accord des deux parties sur l'Orientation à travers les réunions régulières avec le gouvernement du pays bénéficiaire		B1
(2)	o	Les buts globaux sont-ils conformes aux plans supérieurs du pays bénéficiaire, tels que le plan national de développement, etc.?	.	Saisir les politiques principales et les plans supérieurs du pays bénéficiaire, tels que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, etc.		B1, A4
(3)	o	Les buts globaux sont-ils conformes à l'orientation accordée avec les organisations internationales, telle que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté ou le programme sectoriel, etc.?	.	Discussions dans les réunions des bailleurs		B1 A5
(4)	o	Les buts globaux ont-ils la conformité avec les tendances politiques telles que la libéralisation du marché, la privatisation, la décentralisation, l'accord du libre-échange, etc.?	. .	Interview auprès des Ministères concernés Saisir la situation actuelle à travers les interview auprès d'aures bailleurs ou des ONGs		H1~H4, L1~L5 O1~O2
(5)		Les buts globaux sont-ils compréhensifs et universels, comme la réduction de la pauvreté ou la conservation de l'environnement, etc. ?	.	Saisir les politiques principales et les plans supérieurs du pays bénéficiaire tels que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, etc.		A5
(6)		Les buts globaux sont-ils fixés en vue de se propager comme modèle ?	.	Saisir les politiques principales et les plans supérieurs du pays bénéficiaire tels que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, etc.		E1~E3, B4, B1
2) Objectifs du projet : Objectifs à atteindre lors de la terminaison du projet (outcome) : Comment l'etat actuel serat-il changé après l'exécution du projet ?						
(1)	o	L'arrière-plan, les problèmes, les objectifs du projet et la logique pour atteindre ces objectifs sont-ils précisés ?	.	Présenter logiquement l'Orientation du Japon (les critères de l'approbation des projets sur la base du programme sectoriel) et obtenir la compréhension sur le résultat de la mise en ordre de priorité		
(2)	o	Le contenu (les objectifs) de la requête est-il conforme aux besoins des populations ?	.	Interviewer les organismes administratifs et les populations dans la zone visée		(Cela dépend du contenu du projet.) Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone visée (rurale) "
(3)	o	Les bénéficiaires sont-ils précisés ?	.	Interviewer les organismes administratifs et les populations dans la zone visée		(Cela dépend du contenu du projet.) Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
(4)		Le projet prévoit-il ses effets de propagation, qui correspondent aux capacités et aux rôles de l'organisme d'exécution et la durée du projet ?	.	Interview auprès des Ministères concernés Saisir la situation actuelle à travers les interview auprès d'aures bailleurs ou des ONGs		A4, B1~B4, E1~E3
(5)		L'exploitation des résultats après la terminaison du projet est-elle écrite ?	.	L'accord des deux parties sur l'Orientation à travers les réunions régulières avec le gouvernement du pays bénéficiaire		
Le questionnaire de la demande des projets 2						
3) Résultats : Objectifs à court terme qui doivent être réalisés pour atteindre les objectifs du projet (résultats des activités/extrants)						
(1)		Les objectifs du projet ne sont-ils réalisés que quand les résultats des activités sont accumulés ?				
(2)		Y a-t-il une viabilité ? Le projet prévoit-il les résultats des activités sans supposer la deuxième phase ou le follow-up ?				B1~W3
(3)		Le projet prévoit-il les résultats, compte tenu de l'équilibrage entre le logiciel et le matériel ?				B1~W3 (Cela dépend du contenu du projet.)
(4)		Le projet prévoit-il ses effets de propagation, qui correspondent aux capacités, aux fonctions et aux rôles de l'organisme d'exécution ?	.	Reflets des leçons tirées par de bons projets (y compris des projets d'ONGs ou de populations elles-mêmes)		A4, B1~B4, E1~E3
(5)		Le projet prévoit-il les résultats des activités qui correspondent aux intrants ?				
(6)		Le projet n'a-t-il pas d'effets de boomerang pour l'agriculture japonaise ?				
4) Activités : Préciser ce que la JICA doit faire, pour établir le lien entre les buts globaux (la politique) et les populations bénéficiaires (l'amélioration de la vie)						
(1)	o	La logique depuis les activités jusqu'à la réalisation des objectifs est-elle précisée ?	.	Apprendre les leçons tirées des résultats accumulés de coopération ou de recherce existantes		

Articles à confirmer pour l'établissement			Méthode et Moyens de la collecte des informations		Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"
(2)	o	Le projet demandé est-il pertinent pour l'exécution de l'APD du Japon ?	. . .	Possibilité de se propager aux environs de la zone visée et d'influencer de divers acteurs (y compris l'Administration locale et les prestataires de circulation) Positionnement précisé de la zone visée (par ex. la zone de la pauvreté, etc.) Utilisation des résultats accumulés de coopération ou de recherche existantes	A4, E1～F3, L1～L5 A2
(3)	o	Le contenu du projet reflète-t-il le degré du développement du pays bénéficiaire ?			
		Sélection de l'organisme vis-à-vis approprié : Y a-t-il une organisation administrative (au niveau central et dans la zone visée) qui puisse s'assurer les ressources tant humaines que financières ? Y a-t-il une organisation privée ou une organisation des populations de prestation des services au lieu de l'Administration ? En tenant compte des circonstances du pays bénéficiaire, sélectionner l'organisme vis-à-vis approprié au projet.	. .	Comparaison avec d'autres organisations pareilles En ce qui concerne les candidats à l'organisme d'exécution, confirmer leurs capacités et leur système d'exécution avec plusieurs bailleurs et ONGs	B1, B2, B4 E1~E3 F1~F3 O1, O2
		Degré d'avancement de la décentralisation : Dans le pays où la décentralisation est bien avancée, est-ce qu'on considère non seulement l'Etat mais aussi les collectivités locales comme l'organisme vis-à-vis ? La composante pour le renforcement de la capacité des collectivités locales y est-elle comprise ?			A4
		Examen de l'envergure du projet en tenant compte du niveau du revenu : Plus le niveau du revenu est élevé, plus la capacité de la prise en charge par le pays bénéficiaire (le gouvernement et les populations bénéficiaires) est élevé. L'envergure du projet est-il envisagé en correspondant à l'envergure du budget de la JICA et à la capacité de la prise en charge du pays bénéficiaire ?			A2~A3
		Structure de l'industrie : Pour les pays où la structure de l'industrie est assez développée, est-ce qu'on envisage la vulgarisation agricole avec les techniques spécifiques ?	.	Analyse des macro-données	A2 D1~D2
		Degré de l'ouverture du marché : En cas de l'ouverture du marché bien avancée, est-ce qu'on envisage l'introduction de produits agricoles ayant une compétitivité internationale ?	. .	Analyse des macro-données Saisir les systèmes	H1~H4
		Façon de coopération : Coopération individuelle, Collaboration avec d'autres bailleurs dans le cadre du programme sectoriel, etc. Dans le pays où le secteur privé est bien développé, est-ce qu'on envisage la possibilité pour la collaboration avec le secteur privé ?	. .	Interview auprès des Ministères concernés Saisir la situation actuelle à travers les interview auprès d'aures bailleurs ou des ONGs	A5
		Modèle : Pour les pays semi-industrialisés, examiner si le projet sera un modèle pour se propager aux pays voisins (Examen de la coopération pour les pays régionaux ou de l'envoi des experts pour les pays tiers, etc.)			
(4)	o	Les activités sont-elles techniquement faisables ? (en cas de fourniture des matériels, l'entretien et la gestion sont-ils assurés après la fin du projet ? Si oui, l'établissement du système d'entretien et de gestion est-il inclu dans les activités du projet ?)			
(5)	o	Dans le pays où la coordination de l'aide marche bien, les activités sont-elles conformes au programme du secteur agricole du pays bénéficiaire ?			A5
(6)	o	Le choix du programme est-il adéquat pour l'affectation du personnel et la budgétisation de la JICA, selon le contenu des activités et le calendrier d'exécution ?			
(7)		Les activités peuvent-elles donner une idée nette de la terminaison du projet ?			
(8)		Est-ce qu'on envisage la situation qui entoure les activités des bénéficiaires (non seulement la subsistance et le métier, mais aussi les éléments de la vie comme l'éducation ou la santé, etc.) ?	.	Saisir la structure sociale en milieu rural et le système de société en utilisant la Méthode de la Gestion du Cycle de Projet, ou la Méthode accélérée par l'Approche Participative	(Cela dépend du contenu du projet.) Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
(9)		Est-ce une approche dont toutes les populations rurales puissent bénéficier ?	.	Saisir les liens économiques et sociaux entre les bénéficiaires directs et les autres populations rurales	Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
(10)		Les activités du projet précisent-elles les moyens de diffusion des techniques développées pour les producteurs ?			E1~E3
(11)		L'organisme d'exécution collabore-t-il avec d'autres organisations gouvernementales du pays bénéficiaire ?			
(12)		Moins de moyens, les effets du projet sont-ils attendus ?			

	Articles à confirmer pour l'établissement			Méthode et Moyens de la collecte des informations		Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"
	(13)		La structure sociale du milieu rural et le système de société dans la zone visée se reflètent-ils dans le contenu des activités ?			E1~3 Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
	(14)		Les activités tiennent-elles compte de la méthode de la conservation et de la gestion des ressources naturelles (terres, forêts, prés, eaux, etc.) par une commune ou une organisation des populations de la zone cible ?			P3, O2, G5, C2 Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
	(15)		Les activités prennent-elles en considération des services administratifs utilisables par les populations cibles ?			I 2~3
5) Moyens : Différents types d'apports (inputs) qui sont nécessaires pour exécuter les activités; les ressources humaines, les matériels, les installations et les fonds						
Du côté japonais						
	(1)	o	Est-ce que les points suivants sont explicités ? : "Le projet se figure-t-il dans les domaines prioritaires ?", "Le recrutement des experts est-il possible ?", "Y a-t-il une pertinence pour la coopération japonaise ?" "Où est la zone d'intervention ?", etc.			Plan pour exécution des programmes par pays
	(2)	o	Le fondement de l'envergure des moyens est-il nettement indiqué ? (Par rapport à d'autres projets similaires, n'y a-t-il pas de grandes différences dans le budget ? S'il y a de grandes différences, les raisons sont-elles trouvées ?)			A4, B1~B2
	(3)	o	Dans le pays où la coordination de l'aide marche bien, les moyens sont-ils conformes au contenu accordé avec le pays bénéficiaire et les bailleurs ?	. .	Exploiter les connaissances largement rassemblées par la publicité des activités du projet de la JICA Collecte des informations dans les réunions des bailleurs	A5
	(4)	o	En tant qu'un projet de la JICA, le choix du programme est-il convenable ?	.	Discussions avec l'organisme d'exécution sur le programme de la JICA et les appuis que la JICA peut apporter	
	(5)	o	Les moyens (input) sont-ils équilibrés avec le contenu, la durée, le nombre des bénéficiaires et l'envergure du projet ?	.	Examen en exploitant les leçons tirées des coopérations existantes du Japon et d'autres bailleurs/ONGs	
	(6)	o	Les moyens sont-ils examinés sur la base du budget de l'année fiscale suivante (comme critère) ?	.	Confirmation du budget de la JICA, qui sera attribué au domaine du développement agricole et rural du pays bénéficiaire à partir de l'année fiscale suivante	
	(7)	o	Y a-t-il une pertinence de la coopération technique du Japon ?	.	Comparaison et examen des coopérations techniques existantes du pays bénéficiaire et des pays voisins (le Japon et d'autres bailleurs, ONGs, etc.)	
Du côté du pays bénéficiaire						
	(1)	o	Est-ce que les objectifs, le contenu des activités, les moyens, la méthode de l'exécution et le temps de la mise en oeuvre sont accordés avec le gouvernement et l'organisme d'exécution du pays bénéficiaire ?	. .	Organisation des réunions régulières Saisir les procédures du pays bénéficiaire depuis l'approbation du projet jusqu'à la mise en oeuvre et le calendrier annuel (confirmation avec le staff local qui se connaît en circonstances du pays bénéficiaire, etc.)	B1~B2
	(2)	o	Prise en charge des dépenses locales	. . .	Confirmation des critères pour approuver les projets demandés (mettre en ordre de priorité) par le pays bénéficiiaire Confirmation de la budgétisation par le Ministère des Finances Dans le pays où le programme sectoriel est élaboré, saisir le plan du budget du secteur et confirmer l'existence ou non du budget applicable pour le projet demandé	A4, A5, B1~B2
	(3)	o	Pertinence de l'organisme d'exécution (Parce qu'il est difficile de changer l'organisme d'exécution après l'approbation, il faut bien la confirmer à l'étape de l'étude sur la demande du projet.)	. .	Comparaison avec d'autres projets similaires En ce qui concerne les candidats à l'organisme d'exécution, confirmer leurs capacités et leur système d'exécution avec plusieurs bailleurs et ONGs	B1
6) Hypothèses : Conditions importantes pour la réussite du projets, mais non maîtrisables par le projet lui-même						
Hypothèse	Economie		Au cas où le projet serait basé sur les activités économiques, les possibilités de la fluctuation des prix et du changement du système de circulation, etc.	.	Obtenir les informations sur les prix par l'intermédiaire des organisations gouvernementales ou les personnes concenrées par le marché ou la circulation pour savoir les tendances économiques	K4, K5
	Politique et Réglements		Lois, Régime politique, Situation financière, Politiques, etc. qui peuvent agir sur la mise en oeuvre du projet	.	Confirmer les politiques et le régime actuels et le plan du changement à travers l'organisme vis-à-vis	B1
	(International)		Situation de la conclusion ou de l'avancement des Accords du libre-échange (OMC ou Agrément du Libre-Echange, etc.) ou des Conventions internationales de l'Environnement, qui peuvent agir sur les activités et les résultats du projet	.	Saisir les tendances dans l'avenir à travers le sondage auprès des organisations internationales (la Banque Mondiale・OMC, etc.) et d'aures projets en cours	H1~H4

			Articles à confirmer pour l'établissement		Méthode et Moyens de la collecte des informations	Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"
Contrainte	(A l'intérieur du pays)		Quelles influences exercent la libéralisation du marché, la privatisation et la décentralisation sur les résultats du projet ou les rôles de l'organisme d'exécution ? Quel est le degré d'avancement de la décentralisation ?			A4
	Fixation du personnel		Le personnel de l'organisme vis-à-vis peut-il être muté ou démissionner ?	.	Se référer aux cas précédents pour les affaires du personnel	B4
	D'autres projets		Existence d'autres projets concernés			
	Conditions naturelles		Y a-t-il des conditions naturelles qui agisssent sur les résultats du projet ?			
7) Durée du projet						
	(1)	o	La durée du projet est-elle en rapport avec le budget, l'envergure du projet et le programme ?			
8) Système d'exécution						
	(1)	o	Est-ce que le côté japonais s'accorde en principe avec l'organisme d'exécution du pays bénéficiaire sur les objectifs, le temps de la mise en oeuvre du projet, etc.?	. .	Préciser les informations de personnes chargées (Ministère, direction, service, nom de personne vis-à-vis, poste, nombre) au sein de l'Etat Confirmation des personnes vis-à-vis effectives (collectivité locale ou organisation des populations, etc.) dans la zone visée	B1~B2, B4, O1~O2
	(2)	o	Examen des influences de "la décentralisation" sur la mise en oeuvre des projets du développement agricole et rural	.	Faire présenter par l'organisme d'exécution la capacité budgétaire, le personnel à affecter, les espaces pour le travail, afin qu'il prenne conscience de la propriété du projet depuis l'étape de l'identification et de la formulation du projet	A4 O1~O2
			En cas de différents thèmes prioritaires entre le Ministère central et les collectivités locales, saisir les personnes de la prise de décision et envisager le système d'exécution			
			Saisir l'organisme qui prend la décision pour la répatition des ressources (terres, d'autres ressources naturelles) et envisager les moyens pour le faire participer au projet			
	(3)	o	Confirmation du budget			B2
		.	Détails des dépenses relatives au développement agricole et rural dans le budget pour le développement et le budget ordinaire	. .	Obtention des données des recettes et dépenses du Ministère des Finances Interviewer l'organisation administrative (des personnes chargées) de la zone visée	
		.	Montant total des subventions délivrées pour la zone visée et Détails de ces subventions (budget pour le développement, budget ordinaire)	.	Obtention des données des recettes et dépenses du Ministère des Finances	
		.	Confirmation du mécanisme de la prise de décision du budget dans la zone visée (lois et réalité)	. .	Saisir le champ d'action de l'organisme d'exécution Interviewer l'organisation administrative (des personnes chargées) de la zone visée	
		.	Saisir la situation sur la perception des impôts et les dépenses pour le développement agricole et rural dans la zone visée	.	Confirmer les détails des dépenses à la collectivité locale de la zone visée, quand on ne peut pas saisir exactement au niveau central, la relation entre les dépenses par secteur et les dépenses pour les collectivités locales	
	(4)		Dans le pays où la coordination de l'aide marche bien, est-ce que le système d'exécution est conforme aux procédés accordés par le pays bénéficiaire et les bailleurs ?	.	Participation aux discussions pour l'élaboration du programme sectoriel	A5
	(5)		Le système d'exécution prévoit-il de se propager aux environs de la zone visée et d'influencer divers acteurs ?			E1~E3
Le questionnaire de la demande des projets 3						
Activités d'assistance concernées						
	(1)	o	Est-ce que d'autres bailleurs formulent ou exécutent des projets dans la même zone ? Si oui, est-ce qu'il y a des compétitions ou des complémentarités entre les projets ?	. .	Confirmation des activités concernées dans l'équipe spéciale de l'APD Confirmation dans les réunions des bailleurs	
	(2)	o	Confirmation de projets similaires de la JICA (En cas de projets similaires dans d'autres pays, formuler le projet en exploitant les leçons de ces projets)	. .	Sondage auprès d'autres bailleurs Sondage auprès de l'organisme chargé de l'aide du pays bénéficiaire	
Relation avec les Buts de Développement du Millénium						
			※Sélectionner dans le menu surgissant (pop un menu)			
Relation avec les Thèmes de Développement importants du Japon						
			※Sélectionner dans le menu surgissant (pop un menu)			
De la Considération du Genre						
	(1)		Le projet agit-il négativement sur les femmes, les enfants et les personnes âgées qui constituent la couche sociale défavorisée ?	.	Utiliser la Méthode de la Gestion du Cycle de Projet, Exploiter les leçons tirées de projets déjà exécutés (y compris des projets d'autres bailleurs)	U1~U3

Articles à confirmer pour l'établissement				Méthode et Moyens de la collecte des informations		Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"
	(2)		Considération du changement et des influences du Genre par l'introduction de nouvelles techniques			Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
	(3)		Au cas où le programme serait élaboré par "l'approche participative", il faut faire attention à ce que "la voix de qui" est reflétée.			Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
Feed-Back de projets similaires						
	(1)		Est-ce que la JICA ou d'autres bailleurs ont déjà exécuté des projets similaires ?	・	Garder les projets dans la base de données et exploiter les connaissances obtenues de projets déjà exécutés par la JICA	
	(2)		Exploiter les connaissances des organisations internationales et de la JBIC	・ ・	Les leçons tirées de projets précédents ou existants sont-elles inscrites (de bons points/de mauvais points) ? Est-ce qu'on reflète les résultats de l'analyse de projets similaires qui n'ont pas abouti à la mise en oeuvre ou qui n'ont pas permis d'obtenir les résultats attendus ou les impacts ?	
Sortes et Envergures des bénéficiaires (nombre et populations) (mentionner par sexe, dans la mesure du possible)						
	①	o	Les informations de base des bénéficiaires sont-elles indiquées ? (Nom du groupe, Nombre, Age, Sexe, Niveau de l'instruction, Organisation d'appartenance, Caractéristiques socio-culturels, Aspect économique, Capacité technique, etc.)	・	Obtenir les informations par l'intermédiaire des organismes gouvernementaux de la zone visée, des organisations de population (producteurs), des écoles et collèges et des dispensaires, etc.	A1~A3 Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
				・	Interviewer directement les bénéficiaires. Au cas où les bénéficiaires seraient nombreux, utiliser la méthode statistique, comme l'échantionnage aléatoire (Rem.1), etc.	
Situation de la sécirité						
	(1)	o	La situation sur la sécurité est-elle inquiétante dans ces dernières années ?	・	Améliorer les mesures à prendre en consultant les cas de bailleurs dont les mesures de sécurité sont bien avancées	
	(2)	o	En cas de problèmes de sécurité, est-ce qu'on prend des mesures ?			
	(3)		Quelles sont les connaisances des organisations internationales, d'autres bailleurs et des ambassades d'autres pays sur la sécurité ?	・	Echanger des informations avec de différentes organisations concernées	
D'autres						
	(1)	o	Le projet est-il formulé aux points de vue diversifiés à travers les discussions ouvertes avec les personnes concernées du pays bénéficiaire (au niveau central et de la zone visée), les personnes concernées du côté japonais telles que l'Ambassade du Japon, JBIC, les experts du projet,etc. ainsi que d'autres bailleurs et des ONGs, etc.?			
	(2)	o	Est-ce que le Japon se fait comprendre par le gouvernement du pays bénéficiaire dans la mesure du possible ?			
	(3)		Le projet est-il formulé en contact régulier avec les personnes concernées du gouvernement du pays bénéficiaire ?			

Rem.1 : En ce qui concerne l'échantillonage aléatoire, voir comme suit, par ex. http://www.oricom.co.jp/research/re2_1.html

2. Liste de Contrôle pour la Collecte des Informations Nécessaires à la Formulation des Projets (par Besoin)

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
			(3) Articles à étudier	(4) Source					(5) Articles à étudier	(6) Source				
0. Articles de base														
A1	Situation socio-économique au macro-niveau	- Compréhension de la situation générale du pays bénéficiaire	A1-1 Produit Intérieur Brut (PIB) A1-2 PIB par tête A1-3 Taux de croissance du PIB A1-4 Taux de croissance du PIB par tête A1-5 Superficie A1-6 Population A1-7 Densité démographique A1-8 Taux de croissance démographique A1-9 Taux d'urbanisation A1-10 Taux de l'augmentation des prix						a1-1 Produit brut de la zone cible a1-2 Produit brut de la zone cible par tête a1-3 Taux de croissance du produit brut de la zone cible a1-4 Taux de croissance du produit brut de la zone cible par tête a1-5 Superficie a1-6 Population a1-7 Densité démographique a1-8 Taux de croissance démographique					
A2	Position de l'agriculture et du milieu rural	- Confirmation de la signification du développement agricole et rural dans le pays bénéficiaire	A2-1 Population agricole／Total de la Population active A2-2 Exportation des produits agricoles／Total de l'exportation A2-3 Proportion de l'agriculture dans le PIB					FAOSTAT	a2-1 Population agricole／Total de la Population active a2-2 Exportation des produits agricoles／Total de a2-3 Agriculture/Produit brut de la zone					
A3	Caractéristiques de l'agriculture	- Exploiter pour l'examen de l'orientation de la coopération - Compréhension des subsistances principales en milieu rural	A3-1 Cartes topographiques A3-2 Population au travai dans l'agriculture (par sexe) A3-3 PIB du secteur agricole A3-4 Taux de croissance du PIB du secteur agricole A3-5 Utilisation des terrains A3-6 Propriété des terrains agricoles・Nombre des foyers par taille de propriété des terrains agricoles A3-7 Nombre des foyers par type de propriété des terrains agricoles (Producteurs propriétaires・Producteurs tenanciers, etc.) A3-8 Chiffres de l'exportation et de l'importation des produits agricoles A3-9 Indice des prix des produits agricoles A3-10 Quantité annuelle de la pluviométrie en moyenne A3-11 Taux d'autosuffisance					FAOSTAT FAOSTAT FAOSTAT FAOSTAT FAOSTAT FAOSTAT FAOSTAT	a3-1 Cartes topographiques a3-2 Population au travai dans l'agriculture (par sexe) a3-3 Produit brut du secteur agricole de la zone a3-4 Taux de croissance du PIB du secteur agricole de la zone a3-5 Utilisation des terrains a3-6 Propriété des terrains agricoles・Nombre des foyers par taille de propriété des a3-7 Nombre des foyers par type de propriété des terrains agricoles (Producteurs propriétaires・Producteurs tenanciers, etc.) a3-8 Chiffres de l'exportation et de l'importation des produits agricoles a3-9 Indice des prix des produits agricoles a3-10 Quantité annuelle de la pluviométrie en moyenne a3-11 Taux d'autosuffisance					
A4	Réforme agissant sur le développement agricole et rural	- Compréhension des mouvements, tels que la réforme administrative et financière, etc.	A4-1 Evolution de la décentralisation A4-2 Evolution d'autres réformes administratives et financières						a4-1 Evolution de la décentralisation a4-2 Evolution d'autres réformes administratives et financières					
A5	Compréhension de la position du Japon dans l'aide	- Compréhension de la relation entre le gouvernement du pays bénéficiaire et les bailleurs	A4-1 Degré de la dépendance de l'aide (Chiffre général de l'aide/Recette générale) A4-2 Coordination de l'aide (Appuis financiers, Exécution de programmes sectoriels)						a4-1 Activités de bailleurs et de ONGs dans la zone					
1. Production durable de l'agriculture														
1-1Amélioration de la capacité d'élaboration et de mise en oeuvre de la politique agricole au macro-niveau														
B1	Capacité d'élaboration et de mise en oeuvre de la politique agricole	- Jugement de la capacité en tant que l'organisme vis-à-vis - Jugement de la politique réalisable	B1-1 Aperçu et Système de la politque et du plan du développement agricole et rural en vigueur B1-2 Evaluation de la plotique et du plan du développement agricole et rural dans le passé (Taux de réalisation des objectifs en B1-3 Procédé de l'élaboration, Période et Direction chargée de la politique et du plan du développement agricole et rural B1-4 Aperçu du système juridique de l'agriculture B1-5 Respect pour les réglements relatifs à l'agriculture et Système d'exécution B1-6 Nombre des personnels chargés de l'élaboration, carrières scolaires, expériences de la						b1-1 Aperçu du plan de développement local / plan du développement agricole,					
B2	Capacité d'élaboration de la politique financière de l'agriculture	- Compréhension du mécanisme des fonds publics dans le domaine de l'agriculture - Jugement du niveau de l'intervention publique pour le contrôle des prix des produits	B2-1 Budget dans le domaine agricole et celui de l'alimentation (genre, montant) B2-2 Suvbention (genre, critères, montant) B2-3 Recettes (matières imposables, genre, montant) B2-4 Aperçu de la politique des prix (achat, vente, stockage) et Résultats B2-5 Différence entre les prix publics et les prix au marché						b2-1 Recettes (matières imposables, genre, montant) b2-2 Procédé et Période de l'établissement du budget					

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
			(3) Articles à étudier	(4) Source					(5) Articles à étudier	(6) Source				
			B2-6 Procédé et Période de l'établissement du budget											
			B2-7 Capacité pour prévoir la demande intérieure (degré de précision dans le passé)											
			B2-8 Capacité pour la prévoir les tendances du marché international (degré de précision											
B3	Capacité d'élaboration de la politique ralative aux statistiques agricoles	- Examen de la possibilité d'obtention des données servant à la base des projets	B3-1 Statistiques agricoles (genre, matières, organisation de publication)						b3-1 Genre des statistiques dans chaque localité, Organisations qui s'occupent des statistiques					
			B3-2 Moyens de l'aménagement des statistiques						b3-2 Méthode et Processus de collecte dans chaque localité pour les staitsitiques					
			B3-3 Période (publication)											
B4	Développement des ressources humaines de l'Administration	- Compréhension des programmes pour l'amélioration de la capacité d'exécution des administrateurs	B4-1 Système de développement des ressources humaines (formation avant d'emploi, formation en cours d'emploi, formation sur le tas, etc.)						b4-1 Système de développement des ressources humaines (formation avant d'emploi, formation en cours d'emploi, formation sur le tas, etc.)					
1-2Augmentation de la production agricole et Amélioration de la productivité														
1-2-1 Aménagement des infrastructures productives et Entretien-Gestion														
C1	Situation du développement et de l'aménagement des terrains agricoles	- Les infrastructures sont-elles aménagées pour réagir au nouveau défrichement, à la nouvelle exploitation, au changement de l'usage des terrains et des spéculations, ou à l'accroissement des superficies irriguées, etc. ?	C1-1 Changement de l'utilisation des terrains et de l'utilisation des terrains agricoles						c1-1 Changement de l'utilisation des terrains et de l'utilisation des terrains agricoles					
			C1-2 Système foncier (cadre juridique relatif à la propriété et au bail)						c1-2 Système foncier traditionnel de localité					
			C1-3 Evolution de l'offre et la demande des produits agricoles						c1-3 Evolution de l'offre et la demande des produits					
			C1-4 Superficies cultivées par spéculation						c1-4 Superficies cultivées par spéculation					
			C1-5 Programmes de l'irrigation et du défrichement (superficies convenables potentielles)						c1-5 Programmes de l'irrigation et du défrichement (superficies convenables potentielles)					
			C1-6 Superficies cultivées par l'irrigation						c1-6 Superficies cultivées par l'irrigation					
			C1-7 Superficies cultivées en moyenne par foyer agricole						c1-7 Superficies cultivées en moyenne par foyer agricole					
			C1-8 Existence du système d'attribution des superficies cultivées ou de la quantité de production et Contenu						c1-8 Existence du système d'attribution des superficies cultivées ou de la quantité de production et Contenu					
C2	Situation de la conservation des terrains agricoles	- Y a-t-il des baisses de la fécondité des sols ou du rendement, liées à l'érosion de sol ou au salinisation ? Des mesures préventives sont-elles prises ?	C2-1 Politique, Stratégie et Programmes pour la conservation des terrains						c2-1 Changement de l'utilisation des terrains					
			C2-2 Lois sur la conservation des terrains agricoles						c2-2 Evolution du rendement					
									c2-3 Moyens de l'utilisation des terrains en pente					
									c2-4 Montant des dégâts par problème (érosion des sols, salinisation, etc.)					
									c2-5 Moyens de solution par problème pour la conservation (terrasses, barage de contrôle,					
C3	Situation de l'aménagement des installations de l'irrigation et du drainage	- Y a-t-il une baisse de la capacité de l'irrigation et du drainage ? Est-il nécessaire de construire de nouvelles installations ?	C3-1 Stratégie, Plan et Programmes pour l'aménagement de l'irrigation						c3-1 Superficies cultivées / Superficies irriguées					
			C3-2 Lois sur l'irrigation						c3-2 Rendement des terrains irrigués / Rendement des terrains non irrigués					
			C3-3 Superficies cultivées / Superficies irriguées						c3-3 Superficies et Nombre des foyers par type d'irrigation					
									c3-4 Nombre des foyers bénéficiaires du système					
									c3-5 Volume d'eau (superficies irriguées, rendement)					
									c3-6 La durée de vie (période de construction)					
									c3-7 Endroits détériorés					
									c3-8 Superficies des dégâts causés par l'inondation ou de la sécheresse et Montant des dégâts					
C4	Situation des fonctions de l'association de l'utilisation de l'eau	- Les producteurs eux-mêmes peuvent-ils gérer les installations de l'irrigation et l'utilisation de l'eau ?	C4-2 Nombre des associations de l'utilisation de l'eau						c4-2 Taux de perception des frais d'utilisation de l'eau et					
			C4-3 Nombre des foyers payant les frais d'utilisation de l'eau						c4-3 Nombre des associations de l'utilisation de l'eau					
			C4-4 Taux de participation par type de travail						c4-4 Nombre des foyers payant les frais d'utilisation de l'eau					
			C4-5 Installations de l'irrigation gérées par l'Etat						c4-5 Taux de participation par type de travail					
			C4-6 Lois sur l'utilisation de l'eau ou les droits de l'utilisation de l'eau						c4-6 Installations de l'irrigation gérées par les collectivités					
									c4-7 Processus de l'établissement de l'association, Relation avec d'autres organisations					
									c4-8 Distribution de l'eau (manque d'eau, querelle à cause de l'utilisation de l'eau)					
			C5-1 Intervention et Appuis de l'Etat pour la production animale (système de prix, appuis de l'exploitation, appuis techniques)						c5-1 Nombre des têtes du bétail par type					

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
			(3) Articles à étudier	(4) Source					(5) Articles à étudier	(6) Source				
C5	Ifrastructures de la production animale	- Y a-t-il des bases pour l'augmentation productive, le changement des spéculations, la nouvelle concurrence, etc. dans le domaine de la production animale ?	C5-2 Existence du système de diffusion des techniques de la production animale et Contenu						c5-2 Nombre des foyers et des têtes du bétail par type de l'élevage (au pâturage ou dans les étables du bétail) c5-3 Répartition de l'exploitation de la production animale par taille c5-4 Lieux ,Taille et Nombre des abattoirs c5-5 Lieux, Taille et Nombre des magasins de stockage des produits animaux c5-6 Offre et demande, Fourniture, Importation et Exportation des produits animaux (type, quantité, montant) c5-7 Situation des nourritures du bétail (fourrage, prairie : envergure, nombre) c5-8 Situation des matériels de la production animale (barrières, étables)					
1-2-2 Renforcement de la recherche et du développement de la technologie														
D1	Situation des fonctions des instituts de la recherche et des essais	- Y a-t-il des instituts et des ressources humaines nécessaires pour le développement de la technologie en vue de production, transformation, conservation, etc. ?	D1-1 Budget (Etat et par zone) D1-2 Contenu (Etat et par zone) D1-3 Organisation de la recherche (Etat et par zone) D1-4 Chercheurs (nombre, spécialité, titre, qualification) (Etat et par zone) D1-5 Exemples des techniques utiles développées dans le passé (Etat et par zone)						d1-1 Budget (Insitituts de la recherche de la collectivité d1-2 Contenu (Insitituts de la recherche de la collectivité d1-3 Organisation de la recherche(Insitituts de la recherche de la collectivité d1-4 Chercheurs (nombre, spécialité, titre, qualification) (Insitituts de la recherche de la d1-5 Exemples des techniques utiles développées dans le passé (Instituts de la recherche de la collectivité locale)					
D2	Technologie de la production	- Les organisations publiques ou des producteurs diligents s'occupent-ils du développement des techniques appropriées ?	D2-1 Organisme de l'Etat pour l'amélioration des techniques productives et Contenu des techniques productives D2-2 Situation de la diffusion des techniques développées par les organismes étatiques						d2-1 Rendement par spéculation d2-2 Quantité des intrants agricoles (par foyer, par superficie) d2-3 Nombre des heures de l'utilisation des machines de d2-4 Productivité du travail					
D3	Situation de la conservation des ressources génétiques des végétaux	- Les ressources génétiques des végétaux sont-elles bien conservées pour l'amélioration d'espèces à l'avenir ?	D3-1 Organisme étatique chargé de la conservation des ressources génétiques et Contenu D3-2 Nombre des cas de la conservation des ressources génétiques, traités par D3-2 Espèces locales (sortes, nombre, répartition) et Espèces faisant l'objet de conservation						d3-1 Nombre des cas de conservation des ressources génétiques de l'organisme de la recherche appartenant à la collectivité locale faisant d3-2 Espèces locales de la zone visée par spéculation (sortes, nombre, répartition)					
D4	Techniques de post-récolte	- Y a-t-il des techniques pour éviter la perte et la baisse de qualité de post-récolte ? Y a-t-il aussi des techniques pour augmenter la valeur ajoutée ?	D4-1 Organisme de l'Etat pour le perfectionnement des techniques de post-récolte et Contenu des techniques D4-2 Situation de la diffusion des techniques de post-récolte, traitées par l'organisme étatique						d4-1 Quantité de la perte de post-récolte et Causes (stockage, circulation, décorticage, transformation, etc.) d4-2 Qualité des produits cibles non transformés (taux de mélange, durée du maintien de la qualité, etc.) d4-3 Techniques de trqnsformation existantes, Produits d4-4 Différence des prix entre la matière première et les produits transformés					
D5	Développement zootechnique	- Dans le domaine de la producion animale, y a-t-il des techniques pour augmenter la valeur ajoutée en promouvant l'accroissement productif et le changement des spéculations ?	D5-1 Intervention et Appuis de l'Etat pour la production animale (système des prix, appuis à l'exploitation, appuis techniques) D5-2 Nombre des instituts de la recherche et des essais relatifs à la production animale, Nombre des chercheurs, Budget						d5-1 Quantité de la production du bétail, Montant de la poduction (par foyer, par superficie) d5-2 Répartition des foyers de la production animale par taille de l'exploitation d5-3 Type des techniques par spéculation (en cas de laitiers, technique de traite, etc.) et Niveau des techniques (différence avec des producteurs diligents) d5-4 Maladies du bétail et Montant des dégâts d5-5 Nombre des vétérinaires, Accès aux médicaments, etc.					
1-2-3 Renforcement de la vulgarisation agricole														
	Système de	- Y a-t-il le système de vulgarisation des techniques	E1-1 Situation des fonctions de l'organisme de l'Etat chargé de vulgarisation agricole						e1-1 Nombre des agents (par région, par foyer)					

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
			(3) Articles à étudier	(4) Source					(5) Articles à étudier	(6) Source				
E1	vulgarisation agricole	agricoles et de l'explotation agricole perfectionnées ?	E1-2 Budget de l'Etat pour la vulgarisation agricole E1-3 Système de l'Etat pour la vulgarisation agricole						e1-2 Taux d'installation des agents (durée d'installation)					
E2	Méthode de la vulgarisation agricole	- Les techniques et l'exploitation agricoles sont-elles bien fixées ?	E2-1 Moyens de vulgarisation agricole de l'Etat E2-2 Contenu des techniques de vulgarisation agricole par l'Etat						e2-1 Situation de l'organisation des séances, comme atelier de travail, Nombre des e2-2 Situation des visites des agents e2-3 Nombre des utilisateurs des techniques encadrés e2-4 Situation de l'amélioration des techniques et de l'exploitation agricoles (accroissement du rendement, réduction de coûts de production, etc.)					
E3	Etablissement des capacités humaines des agents de vulgarisation agricole	- Les formations techniques des agents se font-elles convenablement ? Après les formations, la capacité d'encadrement des agents est-elle améliorée ?	E3-1 Répartition des organisations de formation des agents agricoles, Autorités compétentes (direction) E3-2 Programmes de formation, Articles d'encadrement technique, Nombre des élèves, Nombre des enseignants, Budget, Frais de scolarité E3-3 Arrière-plan des agents (carrière scolaire, sexe)						e3-1 Expériences des agents qui ont reçu les séances de formation e3-2 Situation de l'application des techniques aquises par les agents					
1-2-4 Amélioration de l'exploitation agricole														
F1	Capacité d'exploitation agricole	- L'exploitation agricole s'accroît-elle ou s'améliore-t-elle ?	F1-1 Existence des programmes de l'Etat pour l'amélioration de l'exploitation agricole et Contenu						f1-1 Envergure de l'exploitation agricole (superficie, montant de production, taux de rentabilité) f1-2 Contenu de l'exploitation agricole (culture de rente principale, produits transformés, voie de					
F2	Crédits agricoles	- Les crédits agricoles sont-ils utilisés pour l'accroissement ou l'amélioration de l'exploitation agricole ?	F2-1 Système financier, tel que le crédit agricole, microcrédits, etc.						f2-1 Type et Taille de crédits agricoles f2-2 Taux d'utilisation, Nombre des utilisateurs f2-3 Montant de l'utilisation de crédit, Taux d'intérêt f2-4 Taux de remboursement f2-5 Existence de la réputation de solvabilité					
F3	Organisation des producteurs	- Est-ce que les producteurs forment une organisation pour aborder des problèmes que le producteur individuel ne peut résoudre ? Y a-t-il des mesures préventives pour que des producteurs ne trichent pas ?	F3-1 Système de l'Etat relatif à l'association des producteurs F3-2 Lois relatives à l'association des producteurs						f3-1 Genre de l'organisation, Objectifs, Taux d'organisation f3-2 Taux de paticipation aux activités par les membres f3-3 Degré de satisfaction des membres pour les fonctions de l'association					
1-2-5 Assurance des intrants agricoles et Amélioration de l'utilisation														
G1	Machines agricoles et Outils agricoles	- Les producteurs ont-ils accès aux intrants agricoles? Les intrants	G1-1 Situation de l'offre et la demande des machines agricoles						g1-1 Situation actuelle de l'utilisation des machines et g1-2 Existence de la location des machines agricoles et					
G2	Fourniture stable des semences	- La fourniture des semences est-elle stable ? Ou bien le système de fourniture des semences est-il aménagé ?	G2-1 Taux d'utilisation des semences améliorées G2-2 Politique de la diffusion des semences améliorées (achat des produits, appui pour l'achat des semences, subvention)						g2-1 Type de semences et Caractéristiques (y compris les semences traditionnelles de localité) g2-2 Critères de l'utilisation des semences par type de champs et Quantité de l'utilisation g2-3 Quantité de l'utilisation des semences par type (par foyer, par hectare) g2-4 Rendement par type de g2-5 Prix de semences g2-6 Moyens de l'obtention (commerçants, production à la maison, association ou coopérative, marché)					

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
			(3) Articles à étudier	(4) Source					(5) Articles à étudier	(6) Source				
G3	Utilisation adéquate des pesticides	- L'utilisation des pesticides est-elleadéquate ?	G3-1 Quantité de la production de l'intérieur du pays et Prix						g3-1 Fréquence de l'apparition des insects nuisibles, Montant des dégâts					
			G3-2 Existence de la diffusion des techniques concernant l'utilisation des pesticides et Contenu						g3-2 Propriété des pesticides par type (insects visés, moyens de pulvérisation, période et durée					
			G3-3 Lois sur l'utilisation des pesticides et Critères de sécurité (du résidu des pesticides)						g3-3 Quantité de l'utilisation des pesticides (par foyer, par hectare)					
									g3-4 Prix d'achat des pesticides et Moyens de l'obtention (commerçants, association ou coopérative, marché)					
									g3-5 Activités pour réduire la quantité de pesticides (prévention intégrée, etc.)					
G4	Fourniture stable des engrais et Utilisation adéquate	- La fourniture des engrais est-elle stable ? Les engrais sont-ils utilisés dèune manière adéquate ?	G4-1 Existence de la vente des engrais à l'intérieur du pays ; en cas de vente, le prix de vente						g4-1 Type des engrais, Quantité des engrais appliqués					
			G4-2 Moyens d'appuis pour les usines de fabrication des engrais, subvention						g4-2 Moyens de l'obtention des engrais par type (commerçants, fabriqués à la maison, associations ou coopérative, marché) et Prix d'achat					
			G4-3 Prix international, Quantité des engrais importés											
G5	Fourniture stable des matériels de la production animale	- La fourniture des matériels de la production animale est-elle stable ?	G5-1 Envergure des installations de la production animale, Répartition de ces installations, Propriétaires (étatique/privé)						g5-1 Moyens de rassemblement des fonds pour la construction des installations et l'achat des matériels (l'intérêt, le gage, la durée du remboursement, etc.)					
			G5-2 Genre, Fabricants et Prix des matériels de la production											
			G5-3 Appuis de l'Etat pour la fourniture des matériels de la production animale (subvention, etc.)											
			G5-4 Répartition et Superficie de prairies et de pâturage											
1-3Renforcement des mesures pour la pomotion de l'exportation														
H1	Capacité d'élaboration d'une politique de l'exportation	- Y a-t-il des produits agricoles favorables à l'exportation ? Les produits agricoles ont-ils la compétitivité internationale ? Y a-t-il des mesures pour répondre au mouvement du marché international ? Les informations sont-elles	H1-1 Politique de l'exportation des produits agricoles											
			H1-2 Quantité du commerce extérieur des produits agricoles (Exportation-Importation)											
H2	Situation du régime et du système d'exportation	- Le régime et le système de l'exportation sont-ils aménagés ? Sont-ils des facteurs promotionnels pour l'exportation ?	H2-1 Taxes douanières de l'importation de chaque produit, Taxes de l'exportation, Limitation						h2-1 Situation de la production des produits agricoles à exporter et Evolution annuelle					
			H2-2 Organisme de l'Etat de l'exportation et Autorisations						h2-2 Taille de collecte par l'organisation des expéditeurs, Nombre des participants, Capitaux, etc.					
			H2-3 Envergure et Nombre des prestataires de l'exportation de chaque spéculation traitée						h2-3 Voie d'exportation (voie de l'intérieur du pays)					
			H2-4 Changements après l'ajustement structurelle											
H3	Compétitivité de l'exportation	- Les produits agricoles ont-ils la compétitivité internationale ? Les produits agricoles ont-ils une potentialité pour entrer en concurrence internationale ?	H3-1 Spéculations principales de produits agricoles exportés et Quantité d'exportation						h3-1 Coût de production de spéculation à exporter, Possibilité de réduction des coûts de production					
			H3-2 Différence des grades et des prix avec les produits des autres pays au marché international											
			H3-3 Destination de produits agricoles exportés et Provenance de produits agricoles importés (Nom du pays, Proportion, Quantité)											
			H3-4 Prix international et Prix à l'intérieur du pays											
			H3-5 Coûts de circulation de produits à exporter											
H4	Réseau de l'information sur le marché international et Capacité de marketing	- La capacité de répondre au marché international est-elle améliorée ? Le réseau de circulation est-il développé ?	H4-1 Tendances du marché international et des prix											
			H4-2 Tendances de l'offre et la demande (à l'intérieur du pays, aux pays expéditeurs et											
			H4-3 Système de circulation et d'information à l'intérieur du pays expéditeur ou d'origine											
			H4-4 Accord du commerce, tel que FTA (Accord du Commerce libre), etc. Tarif douanier, Limitation de quantité, Délai											

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)		*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)		*5	*6	*7	*8	*9
			(3) Articles à étudier		(4) Source					(5) Articles à étudier		(6) Source				
1-4Amélioration de la considération pour l'environnement																
I1	Traitement des déchets émis par les activités agricoles et Valorisation efficace	- La production agricole provoque-t-elle les problèmes environnementaux ? Ou est-elle utile à la conservation environnementale ? Pour minimiser les charges négatives, les critères appropriés sont-ils fixés ? Les connaissances et les techniques sont-elles diffusées ?	I1-1	Lois sur le contrôle de l'environnement						i1-1	Méthode du traitement de chaque déchet agricole (excréments du bétail, etc.) et Méthode de la réutilisation					
			I1-2	Contenu des normes de l'environnement						i1-2	Situation du respect des normes de l'environnement					
I2	Charges pour l'environnement telles que les pesticides, les engrais, etc.		I2-1	Région où les problèmes environnementaux apparaissent et Contenu (Existence des influences funestes sur l'environnement et le corps humain, Contenu, Degré,						i2-1	Quantité des engrais appliqués et des pesticides utilisés					
			I2-2	Standards de l'application des engrais et des pesticides de chaque type, Normes du résidu des produits chimiques						i2-2	Exemples de l'agriculture moins de pesticides et de l'agriculture organique et Effets, Rentabilité					
			I2-3	Contenu de l'encadrement pour la considération environnementale lors de la diffusion des techniques(pesticides, engrais, etc.)												
I3	Emergence et Maintien des fonctions polyvalentes, Education environnementale		I3-1	Genre et Type reconnus des fonctions polyvalentes, Lieu d'apparition (champs, forêts, etc.)						i3-1	Existence des mesures prises pour l'environnement par la collectivité locale et Contenu					
			I3-2	Zones de protection naturelle												
			I3-3	Taux de désertification												
			I3-4	Densité des matières polluantes de l'eau												
			I3-5	Taux de disparition des forêts												
			I3-6	Nombre des séances de l'éducation environnementale, Groupes ciblés (étudiants, producteurs, etc.), Nombre des participants, Contenu												
1-5Renforcement de l'enseignement supérieur relatif à l'agriculture																
J1	Activités de l'éducation	- Y a-t-il des liens avec le développement agricole et rural des instituts de l'enseignement agricole ?	J1-1	Modules						j1-1	Organisme de l'enseignement supérieur de l'agriculture de la collectivité locale					
			J1-2	Nombre des enseignants												
			J1-3	Nombre des organismes de l'enseignement supérieur de l'agriculture, Nombre des étudiants, Carrières												
J2	Fonctions de la recherche		J2-1	Nombre des instituts de recherche agricole, Nombre des chercheurs, Budget						j2-1	Instituts de recherche agricole de la collectivité locale et Contenu de la recherche					
			J2-2	Technologies développées par les instituts de recherche												
J3	Gestion (Management)		J3-1	Mécanisme et Système de gestion dans les organismes de l'enseignment supérieur et les instituts de recherche						j3-1	Instituts de recherche agricole de la collectivité locale et Contenu de la recherche					
J4	Situation de la collaboration entre les instituts concernés et les régions		J4-1	Existence des Projets communs entre les organismes de l'enseignement supérieur ou les instituts de recherche et d'autres organisations, ou des Projets confiés et Contenus						j4-1	Collaboration des instituts de recherche agricole de la collectivité locale avec d'autres organisations de recherche					
J5	Renforcement des fonctions en tant que le pôle de vulgarisation agricole		J5-1	Relation entre les organismes de l'enseignement supérieur ou les instituts de recherche et le système de vulgarisation agricole (rapport de feed-back)						j5-1	Instituts de recherche agricole de la collectivité locale et Situation de l'utilisation de la recherche					
2. Fourniture stable de l'alimentation																
2-1Elaboration d'une politique sur l'offre et la demande de l'alimentation																
K1	Nutrition de la population	- L'Etat répond-il à la demande alimentaire ? A cet effet, la politique et le système appropriés de la sécurité alimentaire sont-ils aménagés ?	K1-1	Existence de la politique de la sécurité alimentaire, de la stratégie, du plan et Contenu												
			K1-2	Calories assimilées par tête												
			K1-3	Population de malnutrition, Taux de malnutrition												
			K1-4	Indice de la constitution physique de l'enfant et de l'adulte												
K2	Aménagement des statistiques de la production alimentaire et de la circulation	- Pour saisir la demande alimentaire, les statistiques sont-elles préparées ?	K2-1	Genre des statistiques et Matières (produits agricoles, etc.)												
			K2-2	Processus de collecte de l'échantionnage statistique, Budget, Personnels												

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
			(3) Articles à étudier	(4) Source					(5) Articles à étudier	(6) Source				
K3	Compréhension de la situation sur l'offre et la demande de l'alimentation principale	- L'Etat répond-il à la demande alimentaire ? Pourra-t-il répondre à la demande alimentaire à l'avenir ?	K3-1 Quantité de production de chaque produit agricole (passé, présent, futur)											
			K3-2 Quantité de l'exportation et de l'importation de chaque produit (passé, présent, futur)											
			K3-3 Quantité de la demande de chaque produit agricole											
			K3-4 Taux de croissance démographique											
			K3-5 Taux de croissance du revenu											
K4	Situation de l'aménagement des lois et du système relatifs à la circulation et au marché	- Les lois et le système qui répondent à la demande alimentaire sont-ils aménagés ?	K4-1 Lois et Autorisations relatives à l'exportation et à l'importation						k4-1 Influences des lois sur les prestataires privés du commerce et de circulation					
			K4-2 Lois et Autorisations relatives à la circulation alimentaire											
			K4-3 Moyens de l'achat et de la vente et Méthode pour prendre la décision du niveau des prix											
			K4-4 Moyens de la distribution alimentaire de l'Etat aux collectivités locales											
K5	Politique des prix des produits agricoles	- En réponse à la demande alimentaire, y a-t-il des interventions publiques pour les prix et la distribution des produits agricoles ?	K5-1 Lois sur le système de contrôle de l'alimentation et Aperçu						k5-1 Réaction des producteurs pour les prix (changements de superficies cultivées, de quantité de production, de spéculations choisies)					
			K5-2 Moyens de l'achat et de la vente et Méthode pour prendre la décision du niveau des prix											
			K5-3 Moyens de la distribution alimentaire de l'Etat aux collectivités locales											
			K5-4 Relation avec le programme d'ajustement structurelle, OMC											
K6	Situation de l'aménagement du plan de stockage de l'alimentation	- Les mesures sont-elles prises pour la demande alimentaire d'urgence ?	K6-1 Niveau du stockage approprié et Raisons						k6-1 Quantité du stockage au niveau du secteur privé					
			K6-2 Quantité de stockage						k6-2 Quantité du stockage au niveau du foyer agricole					
			K6-3 Quantité de l'importation nette											
			K6-4 Système de l'importation											
			K6-5 Facilité de l'importation alimentaire (Montant des aliments importés, Montant total de l'exportation du bien et des services, Stock de devises)											
			K6-6 Système d'achat de l'alimentation à l'intérieur du pays											
2-2Aménagement des fonctions de circulation alimentaire														
L1	Situation de l'aménagement de la circulation et du marché	- Les produits agricoles sont-ils répartis ni plus ni moins par le mécanisme du marché entre les régions ? Est-il possible de déplacer les marchandises sans à-coup ?N'y a-t-il pas de baisse de qualité ou de perte de marchandises pendant la circulation ?	L1-1 Voie de circulation par produit agricole principal						l1-1 Voie de circulation par produit agricole principal					
			L1-2 Réglements pour la circulation						l1-2 Moyens de circulation (prestatires de service,associations, individuels, organisation					
			L1-3 Structure industrielle des prestataires de la circulation (Envergure, Taux d'occupation, Nombre des prestataires par voie de circulation, etc.)						l1-3 Prix de transport par voie de circulation					
			L1-4 Moyens de circulation (prestatires de service,associations,						l1-4 Distance jusqu'au marché					
			L1-5 Coût de transport par voie de circulation											
L2	Situation de la getion et de l'utilisation des installations et des équipements de circulation	- Les installations et les équipements de circulation sont-ils fonctionnels ?	L2-1 Genre des installations de circulation, gestionnaires (publics/privés)						l2-1 Genre des installations de circulation, gestionnaires (publics/privés/syndicat des travailleurs)					
			L2-2 Nombre des utilisateurs de chaque installation de circulation, Prix de l'utilisation						l2-2 Nombre des utilisateurs de chaque installation de circulation, Prix de l'utilisation, Système de gestion					
L3	Situation de l'aménagement du système de l'information sur le marché de circulation	- Pour que le mécanisme du marché fonctionne, les producteurs partagent-ils l'information su rle marché?	L3-1 Moyen de communication des prix						l3-1 Moyen de communication des prix					
			L3-2 Contenu des appuis de l'organisme public dans la promotion de la diffusion de l'information sur le marché des produits agricoles						l3-2 Contenu des appuis de l'organisme public dans la promotion de la diffusion de l'information sur le marché des produits agricoles					
			L3-3 Moyens de l'obtention des informations des prestataires de services de circulation privés											
L4	Situation de l'aménagement du système de transport	- Les fonctions physiques de circulation sont-elles développées ?	L4-1 Situation de l'aménagement par infrastructure de transport						l4-1 Situation de l'aménagement par infrastructure de transport					
			L4-2 Existence de la chaîne de froid						l4-2 Existence de la chaîne de froid					
L5	Système de stockage	- Le système de stockage national est-il aménagé ?	L5-1 Niveau convenable du stockage											
			L5-2 Niveau du stockage dans ces 10 dernièresannées											
			L5-3 Evolution de la quantité de fourniture par tête											
			L5-4 Aliment le plus riche en calories											

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)		*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)		*5	*6	*7	*8	*9
			(3) Articles à étudier		(4) Source					(5) Articles à étudier		(6) Source				
2-3 Aménagement du système de transport																
M1	Système de quarantaine et de protection	- L'importation se fait-elle aux critères convenanbles de protection ?	M1-1	Quantité d'importation, Montant d'importation, Pays expéditeurs par produit												
			M1-2	Seuil de l'importation des produits agricoles (seuil de quantité, taxes douanières, etc.), Organisme d'importation (en cas d'organismes autres que le secteur privé), Contenu de												
			M1-3	Maladies et Insects interdits de l'importation (produits agricoles interdits d'importation au niveau de quarantaine), Moyens de contrôle, Contrôleurs, Equipements de contrôle												
			M1-4	Maladies et Insects nuisibles de chaque produit agricole et de chaque animal (genre, montant de dégâts)												
M2	Aménagement des infrastructures	- La circulation des produits agricoles importés est-elle contrôlée convenablement ?	M2-1	Voie de circulation des produits agricoles importés												
			M2-2	Situation de l'aménagement des infrastructures par voie de circulation (entrepôt, etc.)												
2-4 Utilisation appropriée de l'alimentation de l'aide																
N1	Situation de l'établissement du système de distribution de l'alimentation de l'aide	- L'approvisionnement et la distribution de l'alimentation en urgence s'effectuent-ils d'une manière appropriée ? Les aliments d'urgence sont-ils stockés ? Les informations sur les zones qui manquent de l'alimentation seront-elles saisies d'une manière	N1-1	Quantité de l'aide alimentaire												
			N1-2	Méthode et Critères de distribution des aliments de												
			N1-3	Situation des dégâts dans le												
			N1-4	Méthode du ciblage												
			N1-5	Politique des prix de												
			N1-6	Niveau du stockage par région												
			N1-7	Situation du transport des aliments depuis les magasins de dépôts de voisinage (Distance, Taux de routes revêtues, Situation de circulation lors du												
N2	Situation de l'établissement du système de suivi	- Le système de suivi pour la sécurité alimentaire a-t-il été aménagé ?	N2-1	Situation des dégâts des produits agricoles dans le						n2-1	Situation des dégâts des produits agricoles dans le					
			N2-2	Taux d'apparition de la famine dans le passé (par région)						n2-2	Nombre des foyers qui souffrent du manque de l'alimentation chronique, Répartition des foyers,					
			N2-3	Indices de la sécurité alimentaire dans les régions vulnérables						n2-3	Situation de la production de l'alimentation principale					
			N2-4	Niveau du stockage par région						n2-4	Conditions naturelles telles que la pluviométrie, etc.					
			N2-5	Indicateurs fixes						n2-5	Nombre des producteurs sans terrains					
										n2-6	Nombre des foyers qui gagnent la subsistance en faisant le troc avec les aliments, Répartition des foyers, Prix estimatifs des produits à échanger avec les aliments					
3. Dynamisation des communautés rurales																
3-1 Promotion de politiques relatives à la relance du milieu rural																
O1	Capacité de coordination et d'exécution au niveau national	- L'Etat a-t-il pour fonction de coordonner les Ministères (en particulier, pour les projets de développement rural) ?	O1-1	Existence de politiques et de programmes pour la relance du milieu rural et Contenus						o1-1	Nombre de l'effectif, disposition du personnel, budget des autorités locales du Minsitère relatif au développement rural					
			O1-2	Domaines et Programmes appartenant aux Ministères centraux (par ex. vulgarisation agricole, etc.)						o1-2	Méthode de l'élaboration du plan du développement agricole et rural dans la région					
			O1-3	Organigramme et Nombre de l'effectif du Minisitère relatif au développement rural						o1-3	Situation de l'utilisation du système de formation pour le développement des ressources humaines en milieu rural					
			O1-4	Méthode du recrutement des agents du Ministère, système salarial						o1-4	Situation des appuis par l'Etat pour la relance du milieu rural à l'initiative des populations					
			O1-5	Système budgétaire pour la relance du milieu rural par l'Etat (système de distribution du budget avec majoration pour les zones pauvres, etc.)												
O2	Capacité de coordination et d'exécution au niveau régional et au niveau local	- L'organisation administrative de la région joue-t-elle un rôle important pour la dynamisation du milieu rural ?								o2-1	Attributions de la collectivité locale relatives à la relance du milieu rural					
										o2-2	Nombre et Disposition de l'effectif, Budget, Recette et Dépenses de la collectivité locale (Budget ordinaire, budget de développement)					
										o2-3	Méthode de l'élaboration du plan du développement agricole et rural dans la région					

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)		*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)		*5	*6	*7	*8	*9
			(3) Articles à étudier		(4) Source					(5) Articles à étudier		(6) Source				
										o2-4	Méthode de l'établissement du budget (personnes chargées, période, personnes qui prennent la décision)					
										o2-5	Situation des apuuis par la collectivité locale pour la relance du milieu rural à l'initiative des populations					
3-2Amélioration du revenu en dehors des activités agricoles																
P1	Situation actuelle de l'industrie et du commerce en milieu rural	- Quelle est la situation actuelle de l'industrie et du commerce en milieu rural?	P1-1	Répartition de l'industrie et du commerce en milieu rural						p1-1	Répartition de l'industrie et du commerce en milieu rural					
			P1-2	Statistiques du contenu de l'industrie et du commerce en milieu rural						p1-2	Statistiques du contenu de l'industrie et du commerce en milieu rural					
P2	Existence des occasions pour la formation professionnelle	- La formation professionnelle est-elle suffisamment fournie pour la demande?	P2-1	Existence de la politique sur la formation professionnelle et Contenu						p2-1	Nombre des écoles de la formation professionnelle, domaines couverts, nombre des personnes acceptables					
			P2-2	Système de formation professionnelle						p2-2	Situation du recrutement après les écoles de la formation professionnelle, taux de recrutement					
			P2-3	Demande de la formation professionnelle et Nombre des écoles de la formation professionnelle						p2-3	D'autres occasions de la formation professionnelle					
P3	Information sur l'emploi en milieu rural	- L'occasion de l'emploi en milieu rural est-elle fournie suffisamment pour maintenir la subsistance ?	P3-1	Statistiques du travail (par milieu urbain et par milieu rural)						p3-1	Compréhension du moyen de la subsistance dans la zone visée (y compris l'emmigration					
			P3-2	Taux de chômage et raisons de chômage (par milieu urbain et par milieu rural)						p3-2	Sources du revenu au niveau du foyer (détails de l'agriculture, en dehors de					
			P3-3	Occasions principales de l'emploi en milieu rural						p3-3	Proportion du revenu gagné en dehors des activités agricoles et Contenu					
			P3-4	Recette d'un foyer rural par zone												
P4	Situation actuelle des activités de production de produits spéciaux de localité	- Quels sont les produits spéciaux au niveau national et au niveau régional? La production est-elle faite sur la base de la demande?	P4-1	Produits spéciaux nationaux (produits destinés à l'exportation)						p4-1	Quantité de production des produits spéciaux de localité et situation de l'expédition					
			P4-2	Quantité de production et celle 'exportation des produits destinés à l'exportation						p4-2	Proportion de la consommation intérieure et de l'exportation des produits spéciaux de					
			P4-3	Proprotion des produits spéciaux destinés à l'exportation par rapport au total de l'exportation												
P5	Aménagement du crédit en milieu rural et Diffusion de l'information	- L'accès au crédit rural est-il suffisant? Et Le crédit rural est-il suffisamment utilisé?	P5-1	Système de crédit rural, existence des lois y afférentes et contenu de ces lois						p5-1	Existence de l'accésibilité au crédit rural					
			P5-2	Existence du système de diffusion de l'information sur le crédit pour les populations						p5-2	Taux de remboursement dans le crédit rural					
										p5-3	Situation de l'utilisation du microcrédit par le groupement des producteurs, etc.					
3-3Relance de l'industrie agro-alimentaire																
Q1	Situation de l'aménagement des installations de la transformation	- L'Etat fait-il l'intervention pour la promotion de l'aménagement des installations de la transformation? Quelles sont les industries de transformation réellement existantes?	Q1-1	Existence de la politique, du plan et des programmes pour la relance de l'industrie agro-alimentaire						q1-1	Nombre des affaires (par produit transformé)					
										q1-2	Envergure de production en moyenne					
										q1-3	Nombre des employés en moyenne					
										q1-4	Installations de production					
Q2	Degré de développement du seceur privé de l'industrie agro-alimentaire	- Situation de l'établissement de sociétés privées de la transformation, quelles sont les motivations pour administrer ces sociétés?	Q2-1	Existence de la motivation du secteur privé pour investir l'industrie agro-alimentaire						q2-1	Nombre des sociétés privées (par siège, succrusale, usine)					
			Q2-2	Quantité, qualité et prix de produits par d'autres sociétés en compétence, Partage du marché						q2-2	Taille des sociétés agro-industrielles privées					
Q3	Situation de l'aménagement des standards de sécurité des produits transformés	• La qualité des produits transformés est-elle suffisamment contrôlée?	Q3-1	Existence des standards de sécurité des produits transformés						q3-1	Qualité des produits transformés					
			Q3-2	Situation de l'application des standards de sécurité des produits transformés						q3-2	Techniques de la transformation					
Q4	Capacité de marketing pour l'industrie agro-alimentaire	- Les produits agricoles sont-ils transformés sur la base de la demande?	Q4-1	Politiques et systèmes concernés						q4-1	Genre, quantité de production, quantité et destination d'expédition des produits transformés					
			Q4-2	Tendances de la demande des produits agro-industriels au marché						q4-2	Rassemblement des fonds (montant rassemblé, taux d'intérêt, taux de remboursement, période de					

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)		*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)		*5	*6	*7	*8	*9
			(3) Articles à étudier		(4) Source					(5) Articles à étudier		(6) Source				
3-4Aménagement des infrastructures rurales																
R1	Situation de l'aménagement des routes rurales	- Les routes rurales sont-elles bien aménagées?	R1-1	Kilométrage total des routes régionales aménagées						r1-1	Fréquence de l'utilisation des routes d'accès aux routes principales (la saison pluviale et la saison sèche)					
			R1-2	Nombre des véhicules utilisant les routes régionales						r1-2	Existence du système d'entretien et de gestion des routes d'accès ou des routes secondaires et Situation des fonctions du système					
R2	Situation de l'électrification rurale et de l'aménagement des installations de l'alimentation en eau potable	- Les populations rurales peuvent-elles bien bénéficier des de l'eau et de l'électricité?	R2-1	Quantité de production électrique et quantité d'importation de l'électricité, Longueur totale des fils électriques						r2-1	Nombre des foyers alimentés de l'électricité (sauf les foyers utilisant le groupe électrogène), Taux d'alimentation de l'électricité/Nombre des foyers alimentés en eau potable, Taux d'alimentation en eau potable					
			R2-2	Electricité rurale/Demande en eau potable(Intention de paiement)						r2-2	Existence d'une association de la gestion de l'eau potable ou des puits, et situation des fonctions de l'association					
			R2-3	Nombre des membres affiliés dans les associations de la gestion						r2-3	Existence du système de prise en charge par les utilisateurs, situation des fonctions du système					
R3	Situation de l'aménagement des infrastructures de communication, telles que le téléphone	- Les populations rurales peuvent-elles suiffisamment recevoir les informations?	R3-1	Nombre des abonnés de téléphone						r3-1	Nombre des abonnés de téléphone					
			R3-2	Nombre des radios						r3-2	Nombre des radios					
			R3-3	Nombre des stations de radio						r3-3	Nombre des stations de radio					
R4	Situation de la réalisation des travaux publics des communautés rurales	- L'aménagement des infrastructures rurales investi par les populations est-il réellement réalisable?								r4-1	Existence des installations investies par les populations rurales et situation de l'entretien et de la gestion					
3-5Coservation du cadre du milieu rural																
S1	Situation de la conservation du cadre rural de bois, de cours d'eau et de côtes	- Y a-t-il une conscience de la population pour la conservation du cadre rural? Et La population est-elle motivée pour la conservation?	S1-1	Existence des lois sur la protection environnementale						s1-1	Existence des arrêtés de la collectivité locale pour la protection environnementale, situation de l'application					
			S1-2	Existence des réserves environnementales, budgétisation						s1-2	Problèmes principaux et situation sur la solution des problèmes par les populations					
			S1-3	Existence d'une subvention pour la protection environnementale, situation de l'utilisation de cette subvention						s1-3	Motivation des populations rurales pour la conservation environnementale					
3-6Promotion de l'amélioration de la vie																
T1	Système de diffusion	- Y a-t-il une potentialité pour diffuser l'amélioration de la vie?	T1-1	Existence de l'intervention de l'Etat pour l'amélioration de la vie						t1-1	Nombre des assistants pour l'amélioration de la vie					
			T1-2	Nombre d'assistants pour l'amélioration de la vie, Nombre de recrtutés annuels						t1-2	Rôles des assistants pour l'amélioration de la vie en milieu rural					
			T1-3	Situation de disposition des assistants pour l'amélioration de la vie						t1-3	Importance sur l'amélioration de la vie recconue par les populations rurales					
T2	Méthode de diffusion	• L'amélioration de la vie est-elle efficacement diffusée?	T2-1	Formation et méthode de formation des assistants pour l'amélioration de la vie						t2-1	Collaboration entre les assistants pour l'amélioration de la vie et les agents de					
										t2-2	Fréquence des visites à domicile par les assistants pour l'amélioration de la vie					
3-7Promotion des activités des communautés rurales																
U1	Activités dans une communauté rurale	- Le projet peut-il être exécuté selon les conditions de la zone visée? - Quelles sont les contraintes pour l'exécution du projet?	U1-1	Existence d'une organisation de l'Etat qui donne les appuis aux communautés rurales						u1-1	Nombre et Genre des organisations existantes des populations rurales et leurs objectifs					
			U1-2	Contenu des activités d'une organisation de l'Etat qui donne les appuis aux communautés						u1-2	Taux d'affiliation des populations aux organisations rurales					
										u1-3	Historique de la formation de chaque organisation rurale (existence traditionnelle, formation par l'intermédiaire de l'extérieur, formation spontanée d'une organisation en réponse aux besoins ruraux, etc.)					
U2	Base de culture	- Le projet peut-il être exécuté dans le contexte de la base culturelle de la zone visée?	U2-1	La zone culturelle et la zone religieuse de l'intérieur du pays et la sphère d'influence						u2-1	Structure du pouvoir traditionnel dans la zone					
			U2-2	Existence d'une zone de la culture spéciale, d'une zone de la culture à protéger						u2-2	Structure de la société traditionnelle de la zone					
										u2-3	Situation de la cohabitation de la dominance traditionnelle et la nouvelle culture					

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
			(3) Articles à étudier	(4) Source					(5) Articles à étudier	(6) Source				
U3	Situation de la promotion des projets proposés	- Les projets proposés par les communautés rurales sont-ils appuyés par l'Etat?	U3-1 Appuis de l'Etat aux projets de communautés rurales(subvention, développement des ressources						u3-1 Existence du plan de développement rural					
			U3-2 Existence de l'obligation d'élaborer le plan de développement rural						u3-2 Rôles de la collectivité locale au processus de l'élaboration du plan de développement rural					
									u3-3 Situation de la distribution du budget pour les projets proposés de la part de l'Etat ou de la collectivité locale					
3-8 Amélioration du niveau de la santé de la population rurale														
V1	Situation actuelle des services de la santé	- La population rurale peut-elle suffisamment utiliser les services de la santé?	V1-1 Existence de programmes du secteur sanitaire						v1-1 Santé de la population rurale (état de nutrition maternelle et infantile, situation de prévalence par maladie, etc.)					
			V1-2 Système sanitaire						v1-2 Santé des enfants (situation de vaccination, etc.)					
									v1-3 Accès pour les services des soins de la santé primaire					
V2	Situation de la diffusion des connaissances de la santé	- Le sytème de diffusion des connaissances de la santé a-t-il été établi?	V2-1 Existence du système de diffusion national						v2-1 Nombre des assistants de la santé ou des assistants pour l'amélioration de la vie					
			V2-2 Nombre des assistants de la santé, situation de recrutement, rôles dans la diffusion						v2-2 Accès pour les informations sur les soins de la santé primaire					
V3	Prévention et Contrôle du VIH/SIDA	- Le système préventif du VIH/SIDA a-t-il été établi?	V3-1 Intervention de l'Etat pour la prévention du VIH/SIDA						v3-1 Degré de compréhension du VIH/SIDA de la population					
			V3-2 Education préventive du VIH/SIDA, Situation de l'exploitation des médias						v3-2 Situation de la prévention du VIH/SIDA					
			V3-3 Situation de la collaboration du secteur privé pour la prévention du VIH/SIDA											
3-9 Amélioration du niveau de l'éducation de la population rurale														
W1	Education de base	- L'éducation de base est-elle suffisamment propagée?	W1-1 Existence de programmes du secteur éducatif						w1-1 Taux de scolarisation des enfants de l'âge scolaire et Taux de scolarisation totale de l'enseignement primaire					
			W1-2 Système de l'éducation formelle						w1-2 Taux d'alphabétisation de la population rurale					
			W1-3 Système de l'éducation non-formelle (Education de l'alphabétisation pour les adultes, etc.)						w1-3 Situation de l'éducation non-formelle en milieu rural					
W2	Enrichissement des services éducatifs	- Les besoins en éducation sont-ils satisfaits en milieu rural?	W2-1 Degré de satisfaction en installations de l'éducation (salles de classe, d'autres installations, etc.)						w2-1 Degré de satisfaction en installations de l'enseignement primaire (proportion de : nombre de salles de classe/nombre d'enfants)					
			W2-2 Degré de disposition des enseignants qualifiés (Proportion de Nombre d'enseignants qualifiés : Nombre d'écolierss)						w2-2 Degré de satisfaction des services éducatifs (Proportion de Nombre des écoliers: Nombre des livres de classe, Proportion de Nombre des écoliers: Nombre des enseignants, etc.)					
			W2-3 Contenu des programmes scolaires						w2-3 Occasion des services éducatifs non-formels en milieu rural et Utilisation de ces					
			W2-4 Situation de la fourniture des services éducatifs non-formels											
W3	Compréhension de l'éducation	- L'importance de l'éducation est-elle assez connue en milieu rural?	W3-1 Intervention de l'Etat pour la promotion de la compréhension de l'éducation						w3-1 Existence d'une commission de l'école ou d'une association des parents d'élèves et					
									w3-2 Proportion des dépenses éducatives par rapprot aux dépenses totales du foyer agricole					

*1: Le Ministère de l'Agriculture
*2: Le Ministère des Finances
*3: Le Ministère de la Décentralisation
*4: D'autres Ministères

*5: Collectivité locale
*6: Direction régionale de ministère
*7: Organisation de population
*8: Producteur individuel
*9: Autres

3. Les Exemples du Questionnaire pour Saisir la Zone Cible (Rurale)

Objectifs

- Collecte des informations pour examiner si le projet détruit le système de gestion des ressources existant dans la zone cible
- Collecte des informations pour savoir comment effectuer la gestion • la distribution • l'accumulation des intérêts qu'apporte le projet

	Au niveau central	Dans la zone cible	Exemples de question et Exmples de réponse (Articles non numériques)
(1) Le Capital Naturel			
	• Nombre des morts et des blessés par désastre	• Nombre des morts et des blessés par désastre	
	• Fréquence des désastres (inondation, sécheresse, dégâts par les oiseaux.....)	• Fréquence des désastres (inondation, sécheresse, dégâts par les oiseaux.....)	
	• Précipitations (quantité de précipitations, période de précipitations, répartition de précipitations, changement annuel)	• Précipitations (quantité de précipitations, période de précipitations, répartition de précipitations, changement annuel)	
		• Températures (maximum, minimum, en moyenne)	
		• Altitude	
		• Humidité	
		• Topographie (degré de pente)	
		• Eaux souterraines	Se référer à "2. la liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulations des projets"
		• Rivières • Lacs et Marais	
		• Fertilité des sols	
		• Situation du drainage	
		• Ressources combustibles (bois d'énergie, bouse, etc.)	
		• Sortes des calamités naturelles	
		• Utilisation des terres (terres non cultivées, terrains en jachères, etc.)	
		• Distance de la ville (du marché)	
		• Fourrage vert	
		• Produits agricoles	
		• Bétail	
		• Quantité de la pêche	
		• Superficie agricole utile	
		• Superficie cultivée	
		• Superficie d'herbage	
		• Superficie forestière	
(2) Le Capital Social			
1) Système qui entoure la zone cible	• Situation sur la répartition des terres (le cadastre)	• Système (traditionel) de gestion et de distribution des terres	Confirmation à travers les observations participatives (Cela demande du temps.)
	• Nombre des centres d'information pour la vulgarisation agricole	Situation sur la fourniture des services de l'amélioration de la vie tels que l'amélioration nutritionnelle, la santé publique, etc.	• Les populations ont-elles déjà reçu un service de la vulgarisation agricole quelconque ? • Les populations ont appris quand, par qui et quoi ? • Quelle était la fréquence des visites des agents de la vulgarisation agricole ? • Ces visites étaient-elles gratuites ou payantes ? • Qu'est-ce que les populations ont appris ? • En cas de difficultés de production agricole, qu'est-ce qu'on fait ?

	Au niveau central	Dans la zone cible	Exemples de question et Exmples de réponse (Articles non numériques)
	• Nombre des foyers couverts par agent de la vulgarisation agricole		• Combien de foyers par jour les agents de la vulgarisation agricole visitent-ils ? Et quels sont les moyens de transport ? (à pied, à bicyclette, etc.) • Combien de fois par semaine les agents visitent-ils les foyers (par saison) ? • Les agents peuvent-ils gagner la subsistance avec leur salaire ? • Existence ou non d'autres activités pour avoir un revenu (par ex. l'agriculture)
2) Système endogène dans la zone cible		• Système de l'aide mutuelle générale	Par ex. confirmer des mesures à prendre par rapport aux "manques de vivres, d'argent et de main-d'oeuvre" Q:Lors du "manque de vivres", du "manque d'argent" et du "manque de main-d'oeuvre", qu'est-ce qu'on fait ? R: • On demande la main-d'oeuvre aux groupes des hommes de la même tranche d'âge. • On demande la main-d'oeuvre aux groupes des femmes. • On emprunte des céréales à une banque traditionnelle céréalière du village. • On emprunte de l'argent à des amis.
		• Système de l'aide mutuelle pour les personnes sociales défavorisées	Q: En cas de calamités naturelles (insérer le nom de calamités naturelles propres à la zone cible), quelles sont les mesures à prendre ? R： • On demande une aide au chef du village. • On demande une aide aux parents et alliés riches. • On demande une aide aux personnages locaux.
		• Méthode pour élire le leader	Q: • Qui est le leader principal (du groupe visé par l'étude, d'une communauté, etc.) ? (Distinguer le leader formel et le leader informel) • Pour quelles raisons cette personne a-t-elle été élue ? • Quels sont les rôles du leader dans le groupe en question ?
		• Processus de la formation des groupes existants	Au cas où il y aurait un groupe formé par des projets existants (projets en cours d'examen et projets similaires), • Comment les membres du groupe ont-ils été élus ? (Quand les populations villageoises forment librement un groupe, sans instructions spéciales du côté du projet, il arrive souvent que les caractéristiques sociaux de la zone cible apparaissent.) • Qui n'appartient pas au groupe ? (par ex. on peut trouver un système social apparemment caché.)
		• Système de la prise de décision dans la communauté	Q: A qui appartient la décision finale pour l'exploitation (des ressources relatives au projet, par ex. les terres d'une communauté ou les eaux) ?
		Existence ou non d'un décideur final (ou d'un groupe décideur final) villageois	Q:Quand on mène des activités (du projet en cours d'examen), l'autorisation de qui est-elle nécessaire ?
		• Système d'information	Q：Comment transmet-on tout ce qui est décidé aux villageois ? R： • La personne âgée de chaque foyer le transmet aux membres de la foyer. • Par l'intermédiaire du groupe formé du projet existant • Sur le panneau d'affichage de l'école
3) Structure sociale	• Nombre des foyers par revenu	Hiérarchie des richesses (Confirmer la définition de "la fortune" dans la zone cible et saisir la disparité des richesses sur la base de la définition de "la fortune")	Q:Qui est riche dans la zone cible ? Et pourquoi ? R: • Nombre des têtes de boeuf, Superficie des terrains, Nombre des dattiers (dans les oasis en Mauritanie), Nombre des Enset (au Sud en Ethiopie) Rem.: Enset est une plante qu'on appelle souvent "banane fausse" et qu'on mange au Sud en Ethiopie comme aliment principal. http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/AllDocsByUNID/584ca927081bfcf785256eeb005c621e
	• Genre	• Taux de foyers dont le chef est une femme	• Nombre des foyers dont le chef est une femme/Nombre total des foyers
		Situation sur le travail des femmes (surtout, lors de l'absence des hommes)	• Confirmation du calendrier du travail journalier
		• Partage du travail par sexe	• Quel est le travail agricole dont les hommes s'occupent principalement ? Et les femmes ? • Lors de l'absence des hommes, telle que l'émigration pour le travail, etc., qui s'occupe du travail des hommes ?
	• Religion dans la zone		

	Au niveau central	Dans la zone cible	Exemples de question et Exmples de réponse (Articles non numériques)
	• Système foncier	Couches des agriculteurs (propriétaires fonciers, ouvriers, employés, etc.)	Pendant les enquêtes sur terrains Q："Qui cultive ces terrains ?", "Le cultivateur lui-même possède-t-il les terrains ?"
		• Revenu agricole／Revenu non agricole	
		• Facteurs de constitution d'un foyer (famille nucléaire/famille élargie, polygamie, etc.)	Direction des statistiques
		• Situation sur l'afflux et l'exode des populations	
(3) Le Capital Humain			
		• Population de malnutirition	Q：Qui est en état de malnutrition ?
		• Etat de nutrition (situation de l'offre et de la demande alimentaires pendant toute l'année, etc.)	Q： • Pour combien de mois est-ce qu'on peut vivre avec les céréales qu'on a produit par soi-même ? • Si les provisions sont épuisées, qu'est-ce qu'on fait ? (A: émigration pour travailler, aides par les parents et alliés, acheter les aliments à crédit chez les commerçants)
		• Taux de mortalité infantile	Q：Est-ce qu'il y a des régions ou des foyers où le taux de mortalité infantile est élevé ?
		• Espérance de vie à la naissance	Direction des statistiques
		• Maladies principales	Q: Qui est atteint de ces maladies le plus souvent ?
		• Taux de prévalence en moyenne	
		• Population (total, par sexe, par tranche d'âge), Taux de croissance démographique	Direction des statistiques
		• Taux de séropositifs du VIH (chez les adultes)	
		• Taux d'alphabétisation (chez les adultes) (par sexe)	
		• Taux de scolarisation	
(4) Le Capital Matériel			
	Informations qui peuvent être utiles à la prévision de la répartition des intérêts du projet	• Accès à l'électricité	Q： • Quel est le taux d'accès à l'électricité au niveau du foyer dans la zone cible ? • Quels sont les foyers qui n'ont pas l'accès à l'électricité ? (Réponse : le foyer dont le chef est une femme, le foyer dans la pauvreté) • Les services de l'électricité sont-ils améliorés ?
		• Accès à l'eau potable	Q : • Quel est le taux d'accès à l'eau potable dans la zone cible ? • Quels sont les foyers qui n'ont pas l'accès à l'eau potable ? (Réponse : le foyer dont le chef est une femme, le foyer dans la pauvreté) • Les services de l'eau sont-ils améliorés ? • A qui paye-t-on les frais de l'utilisation d'eau ?
		• Accès aux établissements hygiéniques	Q : • Qeul est le taux d'accès aux (établissements hygiéniques faisant l'objet du projet) dans la zone cible ? • Quels sont les foyers qui n'ont pas l'accès à l'eau potable ? (Réponse : le foyer dont le chef est une femme, le foyer dans la pauvreté) • Les services des (établissements hygiéniques faisant l'objet du projet) sont-ils améliorés ? • A qui paye-t-on les frais de l'utilisation des (établissements hygiéniques faisant l'objet du projet) ?
		• Qualité de l'habitation	• Observations participatives (par ex. le toit de zinc (de tôle galvanisé) signifie "la fortune")
		• Accès aux moyens de communication (téléphone, poste)	

	Au niveau central	Dans la zone cible	Exemples de question et Exmples de réponse (Articles non numériques)
		• Situation des routes rurales et des routes principales durant toute l'année	
		• Moyens de transport (accès aux services publics, situation sur la posséssion au niveau du foyer)	Direction des statistiques Utiliser en même temps la liste de contrôle pour les projets individuels
		• Ecoles	
		• Etablissements sanitaires	
		• Salles de réunion	
		• Infrastructures agricoles	
		• Engins agricoles	
		• Engins de pêche	
		• Biens de production	
(5) Le Capital Financier			
		• Epargne au niveau du foyer (y compris le bétail comme "une banque vivante")	• Après avoir obtenu un revenu, qu'est-ce qu'on fait ? • Est-ce qu'on possède le bétail ? Quelles sortes du bétail et Combien de têtes ?
		• Occasion pour le financement à l'intérieur de la communauté (préteur individuel, projet du financement en groupe)	• Existence ou non du système du prêt en groupe
		• Accès au crédit extérieur (institutions financières formelles, etc.)	• Est-ce qu'on a profité d'une banque ou d'un bureau de poste comme institutions financières ?
		• Occasions pour le travail d'appoint	• Quand on ne peut pas travailler dans le champ, par ex. pendant la saison sèche, comment gagne-t-on de l'argent ?
		• Occasions pour l'émigration du travail	• Est-ce qu'on a déjà travaillé hors du milieu rural ? (Citer un nom propre de la capitale ou d'une ville régionale, etc.) • Quand est-ce qu'on a travaillé hors du milieu rural ? (pedant la saison sèche, en l'année.....)
		• Transfert d'argent de l'extérieur	• Est-ce qu'on transfère de l'argent régulièrement ? Et qui en transfère ?

Annexe 3

L’Approche Efficace pour les Thèmes de Développement
<Développement Agricole et Rural>

Approche Efficace pour les Thèmes de Développement
(Développement Agricole et Rural)

Schéma Systématique des Thèmes de Développement

But stratégique du Développement	Objectifs intermédiaires		Sous-Objectifs dans les Objectifs intermédiaires	Exemples des activités de projets
1. Production durable de l' agriculture	1-1 Amélioration de la capacité d' élaboration de la politique agricole au macro-niveau et de mise en oeuvre de cette politique		Amélioration de la capacité d' élaboration de la politique agricole	◎ Elaboration du plan de développement agricole ○ Aménagement du cadre juridique de l'agriculture ○ Promotion de la réforme agraire
			Amélioration de la capacité d' élaboration de la politique financière de l'agriculture	X Programmation du budget agricole et sa Gestion X Aménagement du régime fiscal relatif à l'agriculture
			Amélioration de la capacité d' élaboration d'une politique relative aux statistiques agricoles	○ Aménagement des statistiques agricoles
			Développement des ressources humaines de l'Administration	◎ Développement des Administrateurs et des Ingénieurs de l' agriculture au niveau central, Développement des Administrateurs et des Ingénieurs de l'agriculture au niveau régional
	1-2 Augmentation de la production agricole et Améioration de la productivité	1-2-1 Aménagement des infrastructures de la production et leur Entretien-Gestion	Développement et Aménagement des terrains agricoles	○ Elimination des obstacles tels que graviers, etc. ○ Aménagement des champs X Echange des terrains
			Conservation des terrains agricoles	◎ Travaux de génie-civil pour adoucir la pente ◎ Pratique de la culture des courbes isohypses
			Aménagement des installations de l'irrigation et drainage	◎ Barrages de l'agriculture, Développement des eaux souterraines, Construction des canaux de l'irrigarion ◎ Exploitation des cours d'eau et des réservoirs naturels ◎ Réhabilitation des installations de l'irrigation et drainage ◎ Dragage et Faucardage dans les canaux de l'irrigation (Elimination de sol et sables sédimentaires et des plantes aquatiques dans les canaux)
			Développement d'une association de l'utilisation de l'eau	○ Compréhension de la motivation des producteurs agricoles ◎ Formation des producteurs agricoles ○ Elaboration de la ligne directrice
			Perfectionnement des infrastructures de la production animale	○ Perfectionnement des étables du bétail, des champs de fourrage, des patûrages ○ Perfectionnement des silos et des installations de conservation du lait, etc. ○ Exploitation des ressources non-utilisées pour la nourriture du bétail
		1-2-2 Renforcement de la recherche et du développement des technologies	Renforcement des organisations de la recherche et des essais	◎ Aménagement des établissements, des matériels et des ressources humaines des organisations de la recherche et des essais
			Réforme des techniques de production	◎ Amélioration de l'espèce de produit agricole (amélioration de semence de soja, celle de fourrage, etc.) ◎ Réforme des techniques de culture (gestion des engrais, protection végétale, prévention des mauvaises herbes, système de culture, etc.) ◎ Perfectionnement des machines agricoles ◎ Amélioration des techniques de l'irrigation et drainage ◎ Prévention de l'élosion du sol et de la salinisation, Recheche de l'améliorqtion du sol
			Conservation des ressources génétiques des végétaux	◎ Investigation, Collecte, Conservation, Estimation, Gestion de données et Distribution des ressources génétiques des végétaux ◎ Recherche pour l'augmentation de la productivité en utilisant les ressources génétiques des végétaux
			Amélioration des techniques de post-récolte	◎ Amélioration des techniques de battage de céréales, séchage, décortiquage du riz ◎ Conservation de la qualité et de la fraîcheur de produits tels que légumes, fruits, viandes, produits laitiers, etc. ◎ Conservation et Transformation de produits agricoles ○ Recherche de la sélection et du conditionnement ◎ Elaboration des standards de qualité et de la stabilité ainsi que Renforcement du système de contrôle
			Développement zootechnique	◎ Enquête sur les maladies du bétail, Diagnostic, Contrôle sanitaire ◎ Reproduction animale par fécondation artificielle ◎ Amélioration de la gestion de l'élevage ◎ Amélioration des techniques de reproduction ◎ Amélioration de la transformation de produits animaux
		1-2-3 Renforcement de la vulgarisation agricole	Aménagement du système de vulgarisation agricole	○ Politique de vulgarisation agricole et Construction du système de vulgarisation agricole au niveau central et au niveau régional ◎ Collaboration des organisations de vulgarisation agricole avec les organisations de la recherche et des essais ◎ Construction et Perfectionnement des centres de vulgarisation agricole
			Amélioration des moyens de vulgarisation agricole	◎ Compréhension de la capacité et des besoins des producteurs agricoles ○ Amélioration de la vulgarisation agricole de producteur à producteur

But stratégique du Développement	Objectifs intermédiaires		Sous-Objectifs dans les Objectifs intermédiaires	Exemples des activités de projets
				○ Collaboration avec les ONG's, les établissements éducatifs, etc. ◎ Développement de manuels de vulgarisation, de matériels de vulgarisation, etc. ◎ Organisation des séances de formation pour les producteurs telles que, atelier de travail
			Construction de la capacité humaine chez les conseillers agricoles	X Assurance du nombre des conseillers agricoles ◎ Amélioration de la motivation des conseillers agricoles ◎ Formation des conseillers agricole
		1-2-4 Amélioration de l'exploitation agricole	Amélioration de la capacité d' exploitation agricole	◎ Amélioration des techniques de chaque exploitant agricole ○ Amélioration de l'orientation de chaque exploitant agricole X Renforcement du système de subvention et de l'assurance des prix
			Renforcement et Enrichissement des crédits agricoles	◎ Renforcement du financement par organisation publique ○ Enrichissement du financement par organisations informelles X Développement de la capacité de producteur en tant que débiteur (emprunteur)
			Organisation des producteurs	◎ Amélioration des revenus de producteurs à travers la Coopérative agricole, etc. ◎ Pratique de la gestion appropriée de l'eau par une association de l'utilisation de l'eau
		1-2-5 Assurance des intrants agricoles et Amélioration de leur utilisation	Machines agricoles et Outils agricoles	X Elaboration des standards de sécurité des machines agricoles ○ Aménagement du système de contrôle des machines agricoles ◎ Formation des techniciens de l'entretien des machines agricoles X Aménagement du système de circulation des pièces de rechange
			Fourniture stable des semences	○ Aménagement du système de multiplication des semences X Aménagement du système de circulation des semences
			Utilisation adéquate des pesticides	○ Elaboration des normes de sécurité de l'utilisation des pesticides ○ Education pour l'utilisation des pesticides
			Fourniture stable des engrais et leur Utilisation appropriée	X Elaboration des standards de qualité des engrais ○ Elaboration des normes pour l'utilisation des engrais X Aménagement du système de circulation des engrais
			Fourniture stable des matériels de la production animale	X Elaboration des standards de qualité X Elaboration des normes pour l'utilisation X Aménagement du système de circulation
	1-3 Renforcement des mesures pour la promotion de l' exportation		Amélioration de la capacité d' élaboration d'une politique de l' exportation	○ Appui pour l'élaboration de projet de promotion de l' exportation, de projet de relance de l'agriculture, etc. ◎ Développement des Administrateurs
			Aménagement du régime et du système d'exportation	△ Aménagement du cache juridique de l'exportation X Aménagement des établissements et du système de financement relatif à l'exportation
			Renforcement de la compétitivité de l'exportation	○ Accroissement de la production agricole et Amélioration de la productivité (Cf. Objectif intermédiaire 1-2) △ Etablissement du système de ratification des standards, de la standardisation, etc. ○ Amélioration des techniques des essais, contrôle et quarantaine sanitaires ○ Développement des techniciens et ingénieurs de quarantaine
			Amélioration du réseau de l' information sur le marché international et de la capacité de marketing	○ Renforcement des fonctions des organisations de commerce extérieur ○ Renforcement de l'appui pour le développement du secteur privé par le gouvernement X Organisation de séminaires de marketing, de foires et d' expositions de marchandises ○ Collecte de l'information sur les marchés étrangers
	1-4 Amélioration de la considération pour l' environnement		Traitement des déchets émis par les activités agricoles et leur Valorisation efficace	○ Promotion de projets agricoles de type sans émission (zéro-émission) X Augmentation du budget pour la protection environnementale X Aménagement des usines de traitement des déchets X Sensibilisation des producteurs pour l'environnement
			Réduction des charges pour l' environnement telles que pesticides, engrais, etc.	○ Elaboration des standards pour l'utilisation des pesticides et des engrais (cf. Exemples des activités de projets dans l'Objectif intermédiaire 1-2-5) ○ Encadrement pour l'utilisation adéquate (cf. Exemples des activités de projets dans l'Objectif intermédiaire 1-2-5) ◎ Projets de développement agricole de type protection environnementale (Promotion de l'agriculture composée, etc.)
			Emergence et Maintien des fonctions polyvalentes et Renforcement de l'éducation environnementale	◎ Genstion appropriée des terrains agricoles X Promotion de l'éducation environnementale

But stratégique du Développement	Objectifs intermédiaires	Sous-Objectifs dans les Objectifs intermédiaires	Exemples des activités de projets
	1-5 Renforcement de l' enseignement supérieur relatif à l'agriculture	Perfectionnement des activités de l'éducation	◎ Encadrement technique pour les enseignants et Amélioration de la méthode d'enseignement ◎ Développement et Amélioration de matériels pédagogiques et de programmes convenables ◎ Aménagement des installatiosn et équipements tels que salles de classe. laboratoires. matériels. etc. X Renforcement du système de bourse
		Renforcement des fonctions de la recherche	◎ Cf. Objectif intermédiaire 1-2-2 « Renforcement de la recherche et du développement des technologies » ◎ Développement des chercheurs ◎ Organisation de séminaires concernant les résultats de recherches universitaires et des ateliers de travail
		Aménagement de la gestion (management)	△ Aménagement des principes pour l'exécution de service des établissements de l'enseignement supérieur de l'agriculture X Amélioration de la capacité de gestion chez les employés de bureau X Assurance du nombre nécessaire des enseignants et leur Disposition △ Construction du système de gestion, d'administration et d' entretien des matériels et du laboratoire
		Renforcement de la collaboration avec les organisations concernées et les autorités régionale et locale	○ Collaboration avec le système de vulgarisation agricole
		Renforcement des fonctions en tant que point de vulgarisation	X Collaboration avec les universités agricoles de pays industrialisés, Enrichissement du système d'études à l'étranger △ Renforcement de la collaboration avec les organisations de recherche agricole ou le secteur privé △ Renforcement de la collaboration avec la localité
2. Fourniture stable de l'alimentation	2-1 Elaboration d' une politique de l'offre et la demande de l' alimentation	Compréhension de l'état de nutrition de la population	△ Enquête sur la nutrition de la population △ Amélioration de la capacité d'analyse de l'état de nutirition △ Disposition et Développement des assistants communautaires
		Aménagement des statistiques de la production alimentaire et de sa circularion	○ Cf. Exemples des activités « Aménagement des statistiques de l'agriculture » de l'Objectif intermédiaire 1-1
		Sélection de l'alimentation principale	X Etablissement d'un modèle de l'offre et la demande de l' alimentation X Amélioration de la capacité d'analyse des données statistiques
		Aménagement du cadre juridique et du système relatifs à la circulation et au marché	X Appui pour l'aménagement du cadre juridique
		Mise en oeuvre de la politique des prix de produits agricoles	○ Construction du système de stabilité des prix de produits agricoles
		Aménagement du programme de stockage de l'alimentation	○ Elaboration du schéma directeur de stockage de l'alimentation
	2-2 Aménagement des fonctions de la circulation de l'alimentation	Aménagement des infrastructures des matériels de marché de circulation	◎ Aménagement des routes principales et du réseau ferroviaire ○ Aménagement des routes secondaires ○ Aménagement des installations de collecte et d'expédition de produits agricoles, des marchés de détail et de gros
		Gestion et Utilisation des installations et équipements de la circulation	○ Amélioration de la capacité de gestion des installations de circulation ○ Construction du système d'entretien et de gestion
		Aménagement du système d' information sur la circulation de marché	X Construction du système d'information sur la situation de stockage de l'alimentation ○ Construction du système d'information sur les prix de l' alimentation
		Aménagement du sysytème de transport	X Elaboration d'un projet de l'aménagement du système de transport public X Développement du secteur privé dans le domaine du transport
		Aménagement du système de stockage	○ Aménagement des entrepôts de stockage
	2-3 Aménagement du système d' importation	Aménagement du système de quarantaine et de protection	○ Aménagement des installations du contrôle et des essais ○ Formation des contrôleurs
		Aménagement des infrastructures	○ Aménagement des installations portuaires, des routes et du réseau ferroviaire △ Construction du système d'entretien et de gestion
	2-4 Utilisation appropriée de l' alimentation de l'aide	Construction du système de distribution de l'alimentation de l' aide	X Etablissement de la méthode de l'aide d'urgence pour les calamités naturelles X Etablissement de la méthode de l'aide alimentaire pour sauver les couches sociales les plus défavorisées X Assurance de la voie et des moyens pour la distribution
		Construction du système de suivi	X Etablissement de la méthode du suivi

But stratégique du Développement	Objectifs intermédiaires	Sous-Objectifs dans les Objectifs intermédiaires	Exemples des activités de projets
3. Dynamisation des communautés rurales (villages)	3-1 Promotion de politiques relatives à la relance du milieu rural	Amélioration de la capacité de coordination et d'exécution au niveau de l'Etat	◎ Développement des ressources humaines des Administrateurs ○ Promotion de sensibilisation pour le développement par l' approche participative ◎ Elaboration de projets de développement du milieu rural par l' approche participative
		Amélioration de la capacité de coordination et d'exécution au niveau régional et au niveau local	◎ Développement des ressources humaines des Administrateurs régionaux ◎ Démonstration du développement du milieu rural par l' approche participative
	3-2 Amélioration du revenu non agricole	Appui pour le développement du commerce et de l'industrie en milieu rural	○ Développement de l'organisation d'une coopérative par branche commerciale ou industrielle X Aménagement des installations de la vente
		Offre des occasions de formation professionnelle	○ Offre des occasions de formation professionnelle
		Rangement et Diffusion de l' information sur l'emploi en milieu rural	X Construction du système de collecte et de diffusion de l' information
		Introduction et Vulgarisation des activités de production de produits spéciaux de localité	○ Amélioration des techniques de production de produits spéciaux de localité ○ Introduction de la campagne de production d'un produit spécial par chaque localité (village) △ Organisation de concours de produits spéciaux
		Aménagement du financement en milieu rural et Diffusion de l' information	○ (Cf. Exemples des activités de l'Objectif intermédiaire 1-2-4)
	3-3 Relance de l'industrie agro-alimentaire	Aménagement des installations de l'industrie agro-alimentaire	○ Aménagement et Perfectionnement des installations de l' industrie agro-alimentaire
		Développement de sociétés privées de l'industrie agro-alimentaire	◎ Appui pour le développement des technologies agro-alimentaires △ Formation des techniciens
		Aménagement des stsndards de sécurité de produits agro-alimentaire	○ Aménagement du système de sécurité et des standards de sécurité de produits alimentaires X Diffusion des standards de sécurité de produits
		Amélioration de la capacité de marketing pour les produits agro-alimentaires	X Construction du système de diffusion de l'information sur le marché X Appui pour l'informatisation de la chambre de commerce et pour le réseau informatique
	3-4 Aménagement des infrastructures en milieu rural	Aménagement des routes en milieu rural	◎ Planification et Construction de routes en milieu rural ◎ Entretien et Gestion de routes en milieu rural
		Electrification en milieu rural et Aménagement des installations en eau potable	○ Aménagement de l'électricité ◎ Forage de puits pour l'eau potable et Utilisation des eaux de surface pour l'eau potable
		Aménagement des infrastructures de communication telles que téléphone	X Aménagement de téléphone, de poste, système de radio, etc.
		Mise en oeuvre des travaux publics de communautés rurales	○ Aménagement de dispensaires et d'établissements sanitaires en milieu rural (Cf. Objectif intermédiaire 3-2 de « Réduction de la Pauvreté ») ◎ Construction d'écoles et de salles de réunion (Cf. Objectif intermédiaire 3-1 de « Réduction de la Pauvreté ») X Aménagement des installations du traitement des déchets ménagers
	3-5 Conservation de l'environnement en milieu rural	Promotion de la conservation environnementale de bois, de cours d'eau et de côtes	○ Compréhension de la situation actuelle (Etudes) des terrains agricoles et de l'éco-système ainsi que Poursuite de la durabilité (politique de protection des rizières en étagères, etc.) ◎ Incorporation de la protection environnementale dans la politique de la relance du milieu rural X Recherche de l'environnement en milieu rural par l' enseignement supérieur et Projets de formation des chercheurs X Accroissement de lieux d'amusement et d'occasion de distraction (aménagement d'une ferme d'élevage, construction de promenade, aménagement de cours d'eau, etc.) ○ Projets du développement du tourisme en milieu rural
	3-6 Promotion de l' amélioration de la vie	Aménagement du système de diffusion	◎ Amélioration de la conscience chez les conseillers agricoles ○ Formation des conseillers agricoles
		Amélioration de la méthode de diffusion	○ Développement et Aménagement de manuels et de matériels, etc. ○ Projets divers par l'approche participative (renforcement de collectivités rurales)
	3-7 Promotion des activités de collectiviés en milieu rural	Promotion des activités de communautés rurales	◎ Projets de renforcement de diverses organisations (coopérative agricole, association de l'utilisation de l'eau, fédération de producteurs, etc.)
		Transmission culturelle	X Etudes sur les arts d'agrément transmis et sur la culture en milieu rural ainsi que Projets pour l'activation
		Promotion de divers projets proposés	○ Projets d'activation du groupement des jeunes, de l'association des femmes, etc. ○ Campagne de production d'un produit spécial par chaque localité (village) ○ Campagne de micro-crédit et de promotion de stockage

But stratégique du Développement	Objectifs intermédiaires		Sous-Objectifs dans les Objectifs intermédiaires	Exemples des activités de projets
	3-8 Promotion du niveau de la santé des populations		Renforcement des services sanitaires	○ Cf. Objectif intermédiaire 3-2 de « Réduction de la Pauvreté »
			Diffusion des connaissances de la santé	○ Cf. Objectif intermédiaire 3-2 de « Réduction de la Pauvreté »
			Prévention et Contrôle de VIH / SIDA	Cf. Approche efficace de « Mesures à prendre contre VIH / SIDA »
	3-9 Amélioration du niveau de l' instruction des populations		Renforcement de l'éducation de base	○ Cf. Approche efficace de « Education de base »
			Accroissement des services éducatifs	Cf. Objectif intermédiaire 3-1 de « Réduction de la Pauvreté »
			Promotion de la compréhension pour l'éducation	Cf. Objectif intermédiaire 3-1 de « Réduction de la Pauvreté »

◎=Les cas où il y a plus de 5 projets dont les objectifs contiennent les « exemples des activités de projets »
→ En cas de l'envoi des experts individuels ou des volontaires japonais, ce sont les cas où plus de 10 personnes sont envoyés.
○=Les cas où il y a un projet dont les objectifs contiennent les « exemples des activités de projets »
△=Les cas où les « exemples des activités de projets » ne sont pas contenus dans les objectifs de projet, mais ils sont considérés comme élément de projet
×=Les cas où les résultats ne sont pas constatés ou bien en cas de l'envoi de personnes, seuls les experts à court terme ou les experts de planification sont envoyés.